Trimestriel Avril 1955 N° 27

XVIIe SIÈCLE

BULLETIN
de la "Société d'Étude du XVIIe siècle"

SOMMAIRE

Siège Social de la "Société"

24, Boulevard Poissonnière - PARIS - IXe arr^t

Téléphone : Provence 50.56 C. Ch. Post. : Paris 6511.05

Le Numéro : 250 francs.
Abonnement annuel : FRANCE : 800 francs ; ÉTRANGER 900 francs.
Pour les Membres de la Société, compris dans la cotisation.

Revue publiée avec le concours du
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
et de la DIRECTION GÉNÉRALE DES ARTS ET DES LETTRES

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DU XVIIe SIÈCLE

AVIS IMPORTANTS

1. — Nous remercions les membres de la Société qui, très nombreux, ont, dès le début de l'année, renouvelé leur cotisation 1955. Nous prions les retardataires de s'acquitter le plus tôt possible de ce renouvellement : 600 fr. minimum, Etranger : 700 fr. minimum. Chèque Postal de la Société : PARIS 6511.05. Les dons de soutien supplémentaires nous sont très utiles : ils nous permettent de ne pas augmenter tout de suite les cotisations elles-mêmes, et nous dédommagent un peu des frais nécessités par l'organisation des conférences mensuelles pour lesquelles nous ne demandons aucun droit de participation.

2. — L'on remarquera que le nombre de pages de ce Bulletin est en diminution. Que l'on ne s'imagine pas pour cela que la Société est en baisse. Mais notre Bulletin est déclaré trimestriel, et les exigences administratives nous obligent désormais à prendre ce terme au sens strict, à faire 4 Bulletins par an, un par trimestre. Nous sommes donc tenus de diminuer le nombre de pages de chaque Bulletin. Souhaitons que ce ne soit que provisoire et que la propagande et les efforts de tous nous donnent les moyens de faire 4 Bulletins de plus en plus importants.

3. — *Le samedi* 16 *avril* 1955, **visite commentée du Château de Vincennes.** Rendez-vous à 14 h. 30 précises devant l'entrée du Château, Avenue de Paris (métro : château de Vincennes, sortie côté queue du train). **Une évocation par M. André Hurtret**, conservateur du Musée Historique du Château de Vincennes : A propos de la résurrection du Château-Neuf de Mazarin et de Louis XIV. Le Château de Vincennes ou sept siècles d'histoire.

4. — *Le samedi* 21 *mai, à* 14 *h.* 45, au « Nouveau Cercle », 288, Boulevard St-Germain, Paris, **conférence de M. Maurice Daumas**, conservateur-adjoint au Conservatoire National des Arts et Métiers : **La vie du savant au XVIIe siècle.**

5. — *Le samedi* 18 *juin, à* 14 *h.* 30 *très précises*, **visite commentée du Château de Maisons-Laffitte**, sous la direction de Mlle **Marguerite Charageat**, assistante au département des Sculptures du Musée du Louvre, chargée du Château de Maisons-Laffitte. L'on se rendra individuellement à Maisons-Laffitte.

(Train gare Saint-Lazare, 12 h. 47 et 13 h. 45 : heures susceptibles de légères modifications en mai. Le château est à un quart d'heure de marche de la gare. Ou autobus du Pont de Neuilly (262) tous les quarts d'heure. Descendre à l'arrêt du Château).

LOUIS XIII à METZ en 1631

LA ville de Metz a toujours grandement honoré les Souverains qui vinrent dans ses murs. Si l'on connaît les relations qui furent rédigées lors des entrées de Charles IX, Henri IV et Louis XV, si l'on sait l'accueil qui fut réservé à la duchesse de La Valette et au marquis de La Valette, gouverneur de la ville, on possède par contre peu de documents sur l'arrivée de Louis XIII, dans la vieille cité des Mediomatrices. Pourtant le Roi y fit un assez long séjour, en fin d'année 1631. Il est vrai que le Prince ne venait pas à Metz en visite officielle. M. de Villers, seigneur de Saulny, maître-échevin depuis le 4 novembre [1] l'avait bien précisé, au cours de la séance du Grand Conseil qui réunissait autour de lui MM. de Haraucourt, doyen de la Cathédrale, de Belchamps, Abraham Fabert, père du Maréchal, de Montigny, Goffin, Feriet et quelques autres conseillers.

Louis XIII avait quitté Château-Thierry le 10 décembre dans l'intention de se rapprocher de ses armées et le 11, M. de Villers « ayant représenté qu'il avoit advis certain que le Roi s'acheminoit en ceste ville », ajoutait que ce dernier, à cause de son arrivée « fortuite et inopinée », ne désirait pas qu'on lui préparât une entrée triomphale [2]. Il semble que le Roi n'avait primitivement nulle intention de venir à Metz et c'est, croit-on, sur les instances du cardinal de Richelieu qui, depuis

---

(1) Jean-Baptiste de Villers, sgr de Saulny et de Villers-sur-Genivaux, fils de Jean qui porta le dais en 1603 lors de l'entrée de Henri IV, petit-fils de Didier qui fut huit fois maître-échevin, occupa lui aussi cette magistrature à trois reprises, de 1620 à 1632. Il mourut le 22 juillet. Il était le frère de François, abbé de Saint-Clément de Metz.

(2) *Archives de la Ville de Metz*, BB 26, fol. 2. Il n'y eut donc pas d'arcs de triomphe comme pour les entrées précédentes. La *Chronique rimée* le dit expressément. Voir plus loin.

longtemps, rêvait d'intervenir en Lorraine qu'il se décida à se rapprocher du théâtre des opérations. Le prétexte en fut la revendication de Moyenvic par l'évêque de Metz, Henri de Bourbon-Verneuil, demi-frère du Roi. Richelieu se devait de soutenir sa cause contre Charles IV de Lorraine, allié des Impériaux.

Fabert prépara le siège de la ville située au milieu de marais impraticables ; « elle était défendue par le colonel Mercy, celui-là même qui s'acquit plus tard une si grande réputation dans les guerres d'Allemagne. Mais elle n'avait qu'une faible garnison et presque point d'approvisionnement. Le maréchal de la Force n'eut pas plus tôt mis ses pièces en batterie, et tiré quelques volées de canons que le fort dut se rendre. La ville capitula plus tard... Elle devait ouvrir ses portes au Roi si, dans les six jours, il ne se présentait pas une armée assez forte pour la secourir » [(3)]. Les troupes françaises attendirent donc jusqu'au 27 décembre pour entrer dans une cité qui avait capitulé le 21. Dès le 2 janvier, Louis XIII se rendit dans la petite ville lorraine et y félicita le fils de l'échevin Fabert qui l'avait accueilli à Metz, quelques jours plus tôt.

Ainsi Louis XIII « a pris pied dans le pays lorrain et quelques temps après, il pourra plus facilement envahir les Etats de Charles IV. Celui-ci a dû conclure le traité de Vic ou de Metz (6 janvier 1632), quitte a le rompre à la première occasion », mais le Roi ne s'est pas réconcilié avec « son frère Gaston qui quitte la Lorraine et va rejoindre sa mère à Bruxelles d'où ils intrigueront tous deux contre le Cardinal, le Roi et la France » [(4)].

Le maître-échevin, au début de la séance du Grand Conseil, après avoir annoncé que le Roi ne désirait pas de festivités, ajouta qu'il était néanmoins nécessaire que Metz lui rendit ses devoirs et lui témoignât « par démonstrations extérieures la

---

(3) Comte d'Haussonville. *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, t. I, 1854, p. 289.

(4) J.-B. Kayser. *Le séjour de Louis XIII à Metz* (1631-1632) dans l'*Annuaire de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de la Lorraine*, t. XXXV, 1926, p. 55-6.

joye que tous les habitants en général et en particulier reçoivent de l'arrivée d'un prince soubs la bénigne et favorable protection duquel ils vivent et respirent en repos et tranquillité » [5].

En suite de quoi, le Conseil décida d'envoyer vers Sa Majesté des députés choisis parmi les Trois Ordres dès qu'on « aura advis asseuré de son arrivée à Verdun pour lui tesmoigner combien sa présence est chère et désirée de tous les habitants ». On pensa ensuite à préparer un dais et remettre de l'ordre sur le parcours du cortège, entre autres réparer le corps de garde « sur la place devant la grande esglise » et la muraille qui menaçait ruine, nettoyer la ville « par tous les endroicts » et notamment le devant et les approches de la porte Saint-Thiébault. Si les maîtres des chemins avaient à remplir cette tâche, les maîtres des moulins en avaient une autre : établir un pont sur la Moselle, proche de Moulins « avec batteaux et planches ». Le sieur Fabert, seigneur du lieu, était prié de veiller à ce qu'il fut bien construit. Des barrières et des balustres devaient être mises près des fortifications « proche la porte Saint-Thiébaut » et un certain nombre de panneaux armoriés avaient été commandés.

Enfin le Conseil envisageait les réjouissances et les feux d'artifices, comme il faisait commandement à tous les habitants « de tapisser le jour de l'entrée, le devant des maisons, de faire des feux de joye par toute la ville et au devant de chacune maison, comme aussy de mettre à chacune fenestre aboutissante sur les rues une chandelle allumée » [6].

Dans sa séance du 13 décembre, il choisissait quatre de ses membres : MM. de Haraucourt, doyen du Chapitre, de Roucel, Praillon et du Bac [7] « pour aller au devant du Roy jusques

---

(5) *Archives de Metz,* BB 26, fol. 2.

(6) *Archives de Metz,* BB 26, fol. 2. Un feu de joie fut fait devant la Cathédrale (*Arch.*, id., CC 300, pièce 507).

(7) *Archives de Metz,* BB 26, fol. 3. Henri de Haraucourt de Chambley, chanoine de Metz en 1611, archidiacre en 1618, doyen en 1628, mourut le 25 juillet 1662. C'est lui qui complimenta le premier président Anthoine de Bretagne, lors de l'installation du Parlement de Metz, en 1633. Philippe Praillon, sgr de Tragny et Sorbey, sept

à Verdun luy tesmoigner la joye que le peuple messein reçoit de l'arrivée de Sa Majesté, la supplier de nous honnorer de sa présence et apprendre de Sadicte Majesté l'ordre qu'elle désire estre tenu à sa réception ». En même temps, le maître-échevin s'inquiétait du cadeau qui allait être offert au Souverain.

Deux jours plus tard, le maître-échevin entretenait le Conseil de la préparation de la cérémonie et notamment de la fabrication des dais royaux. Les marchands « qui ont de l'estoffe convenable refusent d'en donner qu'ils n'ayent au préalable asseurance pour le payement d'iceux ». Ordre leur fut enjoint, « à peine de désobeissance », de fournir l'étoffe qui serait payée dans les trois mois, à un prix raisonnable « et au dire de marchands a ce cognoissans qui le rapporteront par serment » (7bis). Enfin Jean Thirion, orfèvre, fut chargé de faire la garde de l'épée qui devait être présentée au Roi. Une somme de quatre cent écus lui fut avancée par le receveur de la Bullette (8).

Le 18 décembre, les trois messagers de l'Ordre sont autorisés à se faire confectionner une casaque aux livrées de la ville et le lendemain vendredi, les députés envoyés vers le Roi, « ayans rapporté que Sa Majesté estoit disposée a se rendre dimanche prochain en cette ville, il a esté arreté et résolu que tout le corps du magistrat, avec les sieurs de la noblesse », iraient au devant d'Elle et que le maître-échevin prononcerait une harangue. Les mêmes cérémonies seraient renouvelées

---

fois maître-échevin de 1633 à 1640, avocat au Parlement (1634), lieutenant général au bailliage, mourut le 11 octobre 1645. Le sieur du Bac est Charles de Lalouette, avocat au Conseil privé du Roi, beau-frère du maître-échevin Jean-Baptiste de Villers.

(7 bis) Abraham Mangin, marchand, fournit les étoffes pour les dais du Roi et de la Reine ainsi que pour les écharpes des officiers (*Archives de Metz*, CC 51, années 1632-1633, fol. 17). Les comptes de la ville ont disparu pour les années 1631-1632. C'est dommage.

(8) *Archives de Metz*, BB 26, fol. 3. Les comptes de la Cité (pièces justificatives) signalent que Jean Guerman, fourbisseur, fabriqua la lame de l'épée qui fut offerte au Roi. Le cadeau fait à la Reine, dû à l'orfèvre La Cloche, coûta 1800 livres messines (*Arch. de Metz*, CC 300, fol. 509, 513).

pour l'arrivée de la Reine. On désignait en même temps les porteurs de dais. Pour le Roi, ce devaient être Fabert, Goffin, Praillon et Aubertin; pour la Reine, les sieurs Beurt, Guichard, Lombard et Goffin le jeune [9].

Le Conseil réglait une dernière affaire : le sieur de Saint-Aubin, commis au logement des gens de guerre, se plaignant que les trésoriers de la Cité refusaient de « le recevoir avec eux pour accompagner les mareschaux des logis du Roy à l'effect de choisir et marquer les logements pour la suitte de Sa Majesté », il fut décidé qu'on se contenterait du logement de la garnison ordinaire.

Le grand jour arriva enfin. Le dimanche 21, le Roi fit son entrée « acompagné du duc de La Valette qui était allé l'accueillir à Chatel-Saint-Germain. *La Chronique rimée* [10] nous apprend que

L'an mil six cent et trente et un
Au moys de décembre le vingt et un
Fit son entrée en toute belle ordonnance
Le plus fleurissant Roy qui fut oncques en la France.

. . . .

Ne voulust qu'on y fist grand façon ny cottange
Chasteaulx ny bisgarure ny peinture ny mellange
Ny fust faicte a cest heure disant qu'en guerre estoit
Et remercia tous seigneurs aussy bourgeois.

. . . .

Par la porte Saint-Thiebault, le Roy fit son entrée
Dont la ville et les clefs lui furent présentées
Et aussy en mesme temps lui fust présenté
Un ciel tout brodurié d'or pour au dessoub marché.

Le ciel y reffusa ; soub n'y voulust s'y mettre
Disant à ceulx de Metz que marcher ne pouvoit
Et jusque sur la porte au pied du grand moutier
Que desur la charoche y descendist à pied.

---

(9) *Archives de Metz,* BB 26, fol. 4.

(10) *Journal de Jean Bauchez, greffier de Plappeville,* Metz, 1868, p. 90.

Pourquoi le Roi ne voulut-il pas prendre place sous le dais ? Tout simplement parce que « le ciel y reffusa », parce qu'il pleuvait et ventait fort. Dom Sébastien Floret, bénédictin de Saint-Arnould, le laisse entendre. « Le 21 décembre, le roi Louis XIII fit son entrée qu'estoit le jour S.Thomas, et furent les gens d'église jusqu'à la porte S.Thiebaut au devant. Mais luy entrant y eut si pauvre ordre qu'on fut contrainct de retourner à la grand église par les rues détournées pesle-mesle. Avec ce, le temps, les vents, et la boue ne manquaient »[11].

Louis XIII se rendit donc en carrosse jusqu'à la Cathédrale où il s'agenouilla devant le grand autel. Il entendit le *Te Deum*, puis

Après sa prière faicte, il s'en alla loger
Avec tout son train dedans l'esvesché.

Il faut supposer que Monseigneur de Bourbon-Verneuil faisait partie du voyage, lui qui ne venait jamais dans sa bonne ville épiscopale.

Place Saint-Thiébault, le Souverain avait été reçu par M. de Villers et le clergé, tant catholique que protestant. Le maître-échevin avait lu une harangue : « Les oracles des lys triomphantes » [12], morceau de plate éloquence et de basse flatterie. On y loue les gouverneurs de Metz qui sont comparés aux plus vertueux héros de la Grèce et de Rome. En face de ces fidèles serviteurs du Prince, l'orateur place la trahison de quelques Messins de mauvaise foi animés par le duc d'Orléans qui ont « d'un dessein doublement parricide » entrepris de livrer la ville aux ennemis de la France.

Dans le feu de son discours, le maître-échevin flétrit ceux qui veulent brouiller la Reine-Mère avec le Roi son fils et il trouve pour saluer Marie de Médicis, les termes les plus flatteurs : « majestueuse Junon... victorieuse Zénobie... glo-

---

(11) *Journal de dom Sébastien Floret...* publié par Chabert, Metz, 1862, p. 68.

(12) *Bibliothèque Nationale*, Nouv. Acq. Franç., vol. 22668, folios 99-104. Nous publions en Appendice I ce texte qui mérite d'être sauvé de l'oubli, bien qu'Emmery l'ait taxé de « très ridicule ». Nous avons respecté l'orthographe, en y ajoutant la ponctuation.

rieuse Alcyonne... salutaire étoille ». Le discours se termine par l'éloge du duc d'Epernon, éloge quelque peu déplacé alors, car le cardinal et Jean Louis de Nogaret de La Valette n'étaient plus trop amis. Le « phenix » s'était déjà attiré la haine de la Cour qui l'avait accusé de complicité dans le meurtre de Henri IV. A partir de 1633, brouillé définitivement avec Richelieu, il va vivre neuf ans dans la disgrâce la plus complète. Le duc d'Epernon s'ingénia constamment à faire obstruction au pouvoir royal et à tendre sournoisement la main aux ennemis de Louis XIII.

La harangue de M. de Villers, par certains côtés, rappelle celle que prononça, en 1613, M. de Selves, président royal, lors de l'entrée du duc d'Epernon et du marquis de La Valette, son fils [13]. C'est, en tout cas, un des rares documents qui demeurent de la réception de Louis XIII.

Le lendemain 22 décembre, la Reine entra à son tour. Venant de Mars-la-Tour, elle passa à Châtel-Saint-Germain puis, par Lessy et Plappeville, arriva à Metz.

Son chemin falut prendre par la taye de Lessy
Et par dessus les hault en avalle elle vint
A Pleppeville elle passa sans arrest ny sejour ;
Et qu'en toute l'année n'avait neigé si fort [14].

Elle entra en fin d'après-midi ; elle fut accueillie par le maître-échevin et le clergé qui la reçut à la Cathédrale, « entre 5 et 6 heures du soir » [15].

Au pont entré des Morts estant presque nuict
A la cour de l'esvesque alla prendre son giste :
Grands princes et grands seigneurs il avoient avec eulx
Que plus on regardoit plus on estoit heureulx.

---

(13) L. Klipffel. *Entrée à Metz en novembre* 1613 *de Bernard de Nogaret, marquis de La Valette, gouverneur de la ville* dans les *Mémoires de l'Académie de Metz,* 1930, p. 287-288.

(14) *Journal de Jean Bauchez,* o. c., p. 91. L'auteur se trompe lorsqu'il fixe comme date d'entrée le 24. Sébastien Floret donne le 22 et il a raison. Les délibérations du Conseil de la Ville font mention, en date du 23, de gratifications pour la maison de la Reine.

(15) *Journal de Sébastien Floret,* o. c., p. 68.

Pourquoi le Roi ne voulut-il pas prendre place sous le dais ? Tout simplement parce que « le ciel y reffusa », parce qu'il pleuvait et ventait fort. Dom Sébastien Floret, bénédictin de Saint-Arnould, le laisse entendre. « Le 21 décembre, le roi Louis XIII fit son entrée qu'estoit le jour S.Thomas, et furent les gens d'église jusqu'à la porte S.Thiebaut au devant. Mais luy entrant y eut si pauvre ordre qu'on fut contrainct de retourner à la grand église par les rues détournées pesle-mesle. Avec ce, le temps, les vents, et la boue ne manquaient »(11).

Louis XIII se rendit donc en carrosse jusqu'à la Cathédrale où il s'agenouilla devant le grand autel. Il entendit le *Te Deum*, puis

Après sa prière faicte, il s'en alla loger
Avec tout son train dedans l'esvesché.

Il faut supposer que Monseigneur de Bourbon-Verneuil faisait partie du voyage, lui qui ne venait jamais dans sa bonne ville épiscopale.

Place Saint-Thiébault, le Souverain avait été reçu par M. de Villers et le clergé, tant catholique que protestant. Le maître-échevin avait lu une harangue : « Les oracles des lys triomphantes » (12), morceau de plate éloquence et de basse flatterie. On y loue les gouverneurs de Metz qui sont comparés aux plus vertueux héros de la Grèce et de Rome. En face de ces fidèles serviteurs du Prince, l'orateur place la trahison de quelques Messins de mauvaise foi animés par le duc d'Orléans qui ont « d'un dessein doublement parricide » entrepris de livrer la ville aux ennemis de la France.

Dans le feu de son discours, le maître-échevin flétrit ceux qui veulent brouiller la Reine-Mère avec le Roi son fils et il trouve pour saluer Marie de Médicis, les termes les plus flatteurs : « majestueuse Junon... victorieuse Zénobie... glo-

---

(11) *Journal de dom Sébastien Floret*... publié par Chabert, Metz, 1862, p. 68.

(12) *Bibliothèque Nationale*, Nouv. Acq. Franç., vol. 22668, folios 99-104. Nous publions en APPENDICE I ce texte qui mérite d'être sauvé de l'oubli, bien qu'Emmery l'ait taxé de « très ridicule ». Nous avons respecté l'orthographe, en y ajoutant la ponctuation.

rieuse Alcyonne... salutaire étoille ». Le discours se termine par l'éloge du duc d'Epernon, éloge quelque peu déplacé alors, car le cardinal et Jean Louis de Nogaret de La Valette n'étaient plus trop amis. Le « phenix » s'était déjà attiré la haine de la Cour qui l'avait accusé de complicité dans le meurtre de Henri IV. A partir de 1633, brouillé définitivement avec Richelieu, il va vivre neuf ans dans la disgrâce la plus complète. Le duc d'Epernon s'ingénia constamment à faire obstruction au pouvoir royal et à tendre sournoisement la main aux ennemis de Louis XIII.

La harangue de M. de Villers, par certains côtés, rappelle celle que prononça, en 1613, M. de Selves, président royal, lors de l'entrée du duc d'Epernon et du marquis de La Valette, son fils [13]. C'est, en tout cas, un des rares documents qui demeurent de la réception de Louis XIII.

Le lendemain 22 décembre, la Reine entra à son tour. Venant de Mars-la-Tour, elle passa à Châtel-Saint-Germain puis, par Lessy et Plappeville, arriva à Metz.

> Son chemin falut prendre par la taye de Lessy
> Et par dessus les hault en avalle elle vint
> A Pleppeville elle passa sans arrest ny sejour ;
> Et qu'en toute l'année n'avait neigé si fort [14].

Elle entra en fin d'après-midi ; elle fut accueillie par le maître-échevin et le clergé qui la reçut à la Cathédrale, « entre 5 et 6 heures du soir » [15].

> Au pont entré des Morts estant presque nuict
> A la cour de l'esvesque alla prendre son giste :
> Grands princes et grands seigneurs il avoient avec eulx
> Que plus on regardoit plus on estoit heureulx.

---

(13) L. Klipffel. *Entrée à Metz en novembre 1613 de Bernard de Nogaret, marquis de La Valette, gouverneur de la ville* dans les *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1930, p. 287-288.

(14) *Journal de Jean Bauchez*, o. c., p. 91. L'auteur se trompe lorsqu'il fixe comme date d'entrée le 24. Sébastien Floret donne le 22 et il a raison. Les délibérations du Conseil de la Ville font mention, en date du 23, de gratifications pour la maison de la Reine.

(15) *Journal de Sébastien Floret*, o. c., p. 68.

Passant par devant eulx, il leur disait ainsy :
M'i amis ; le roi toi touche, le bon Dieu toy guéry,
Et son grand aulmonier qui de près le suivoit
A chascune des personnes il donnoit six solz de roy.

Les ceulx qu'il atoucha ont esté réguery
Moyennant que ce fut du mal cy devant dict
Dont plusieurs messins, Lorrains et allemans
En remercièrent Dieu et le roi tout d'un tempts.

Sans doute est-ce ce jour qu'il voulut voir une femme, véritable phénomène de foire, la plus grosse

Qui fut jamais en France et en toute la Bohemme.

Sçans mentir et au vray par la noblesse de France
Fut trouvée la plus grosse, la plus lourde et puissante
Quez oncques de leur vie eut jamais esté veue
En France en tous pays et de nul recoygneu.

Et pour lui marquer sa particulière attention, le Roi décida de la tenir quitte, sa vie durant, de la gabelle [20].

Le 2 janvier, Louis XIII et Anne d'Autriche s'en allèrent à Vic et Moyenvic. Le duc de Lorraine promit de mettre bas les fortifications et signa le 6, à Vic, un traité humiliant et onéreux par lequel il cédait Marsal à la France [21].

Quand le Souverain revint-il à Metz ? Le 16, si l'on en croit dom Floret ; avant le 14, si les « Mémoires » de Richelieu sont fidèles puisque ce jour Louis XIII reçut, avec des honneurs extraordinaires, le baron Gustave Horn, ambassadeur du roi de Suède. Le 24, il accueillit le prince-évêque François de Wurzbourg, le 25, le cardinal de Lorraine et le 30 une délégation du Parlement de Paris qu'il avait convoquée pour entendre des explications sur les différents actes de rebellion que cette Cour avait entrepris contre le Prince depuis quelques semaines.

---

(20) *Journal de Jean Bauchez*, o. c., p. 146-7.

(21) Sur les conséquences politiques du voyage, voir J.-B. KAISER. *Le séjour de Louis XIII à Metz*, o. c., p. 5 et suiv. Le traité a été publié par EMMERY. *Recueil des Edits du Parlement de Metz*, 1776, t. III, p. 322 et par D'HAUSSONVILLE. *Hist. de la réunion de la Lorraine*, o. c., t. I, p. 493-7.

Et pendant ce temps, les échevins de Metz continuaient à délibérer. Le 3 janvier, ils décidaient d'offrir un cadeau à la Reine et votaient un crédit de 600 écus que le receveur général de la cité devait prendre sur le premier quartier de la malletote des bouchers. Puis, jugeant que l'épée donnée à Louis XIII constituait une offrande bien mince, ils décidaient d'y ajouter cent mousquets qui ne furent livrés que beaucoup plus tard et coûtèrent fort cher puisque le 27 janvier, les conseillers durent prendre une nouvelle délibération. La recette étant épuisée, il a été résolu « que tout ce qui sera escheue des malletostes au quartier de la Chandelleur prochain sera mis à part pour estre emploié tant en payement desdicts mousquets que des autres nécessités publicques »[22].

Comme la ville était bien disposée, elle résolut aussi de faire un cadeau de 400 pistoles au duc de la Valette, « en considération du soing coutumier qu'il prend des affaires et du bien commun de cest Estat ». Le 5 janvier, le maître-échevin fit part du désir du Roi de voir les murailles remises en état, notamment le pont « par lequel on va de dessus le rempart au corps de garde de la tour Champenoise » et les conseillers décidèrent de la faire reconstruire solidement « sur des pilles de pierres à angles de pierres de tailles ».

La présence du Roi et de la Reine servit aussi « les intérêts religieux du diocèse. Instruit assurément par Meurisse de l'état déplorable de la discipline dans plusieurs monastères de la ville, le roi exprima sa volonté de voir cesser ces abus. Meurisse s'autorisera de cette indignation royale pour proposer aux religieuses, en 1635, l'introduction de la réforme de la cloture »[23].

Avant son départ, Louis XIII accorda encore sa protection au châtelain de Borny et aux moines de Saint-Clément (20 janvier), puis il confirma aux Juifs les privilèges accordés par son prédécesseur (24 janvier)[24].

---

(22) *Archives de Metz*, BB 26, fol. 5 et 7.

(23) J.B. Kaiser. *Martin Meurisse*, o. c., p. 29.

(24) J.B. Kaiser. *Notes sur le séjour à Metz...*, o.c., p. 53 et Emmery. *Recueil des Edits*, o. c., t. I, 1774, p. 209-214.

Quant à la Reine, elle ne fit guère parler d'elle ; on sait seulement que le 15 janvier, elle se rendit aux Vêpres en l'église abbatialle de Saint-Arnould où elle « fut reçue avec les sollenitez requises. On chanta le *Te Deum* et les vespres entièrement auxquels elle assista fort devottement ».

Jamais Souverain n'était demeuré aussi longtemps à Metz. Louis XIII s'y trouvait depuis le 21 décembre. Le 9 février, il quittait enfin notre ville pour Verdun et le jour même, le Conseil arrêtait « de donner aux cinq cochers qui ont entrepris de conduire et mener la suitte de la musique du Roy quinze escus messins pour chacun cocher ».

Le 13 février, en présence de « bon nombre de seigneurs haut-justiciers », M. de Villers annonçait que le Garde des Sceaux lui avait fait part d'une nouvelle bien désagréable pour un peuple si fier de sa liberté et de ses privilèges : l'établissement d'une cour de Parlement pour y administrer la justice. Le maître-échevin démontrait que l'installation de cette cour « ne se pourroit faire sans préjudicier notoirement aux droits, privilèges, franchises et libertés, esquelz tous les habitans de la ville et du pays ont esté maintenus et conservés depuis plusieurs siècles, et notamment depuis qu'ils ont l'honneur d'être soubs la beningne, favorable et glorieuse protection des fleurs de lys tant par les Roys prédecesseurs de Sa Majesté que par elle-même qui a daigné les assurer plusieurs fois de sa propre bouche et en ceste ville et ailleurs »[25].

C'est la première fois qu'on apprend, par un document officiel, la prochaine installation d'un Parlement à Metz. Le maître-échevin et le Conseil envoyèrent au Prince de très humbles remontrances, le suppliant de maintenir les anciens privilèges. Ils réussirent, pour un temps, à arrêter le danger, mais une année plus tard, le Parlement était solennellement installé.

Enfin, le 27 février, « en considération de la peine extraordinaire que Messieurs les trésoriers de la Cité ont eu, en l'exercice de leurs charges pendant le séjour de Sa Majesté,

---

(25) *Archives de Metz*, BB 26, fol. 9.

en ceste ville, il est ordonné qu'il leur sera donné la somme de deux cents livres faisant pour chacun cent livres et à Monsieur le Maître-eschevin le double revenant à quatre cens livres, à cause du travail et de la peine qu'il a eu pendant ledit séjour » [26]. Quant au greffier du grand prévôt de l'hôtel du roi, il reçut pour sa peine, une médaille de la valeur de trois pistoles.

Martin Meurisse, évêque de Madaure, suffragant de Metz, signalant le voyage dans son *Histoire des evesques de l'église de Metz*, conclut par ces quelques mots : « Le Roy ayant pris la peine de faire un voyage en ceste ville sur la fin de l'année... mil six cents trente une, il retira cet Evesché des mains des barbares et remit le peuple dans une plus douce condition. Et après avoir asseuré ceste frontière par ce moyen et par d'autres, il s'en retourna à Paris, chargé de gloire et de bénédictions » [27].

H. TRIBOUT DE MOREMBERT,
Archiviste de la Ville de Metz.

APPENDICE I

Les oracles des lys triomphantes

AU ROY,

Couverts de lauriers, ombragés de palmes, et triomphantz de victoires, Nous voicy (grand Roy) vos lys sacrés, riche présent, favorable Ciel, nous voicy revestu de l'appareil le plus pompeux que puissent souhaicter les ames vrayement françoises et tous saoulés de ceste manne céleste, qui sert de nourriture aux esprits, qui ne respirent que l'asseurance de vostre throsne, la puissance de vostre sceptre et la grandeur de Vostre Majesté. Nous voicy, dis-je, paroissants, a teste levée, aux gracieux rayon que jette sur vous l'Orient amoureux d'un nouveau soleil, qui ne verra jamais son

(26) *Archives de Metz,* BB 26, fol. 11.

(27) MEURISSE. *Histoire des evesques de l'Eglise de Metz,* 1634, page 674.

couchant qu'il n'ayt couché dans les ombres d'une éternelle nuict, ces ames avortonnées de la fidélité, ces antictons de vostre obeyssance et ces tonnants salmenées de l'ambitieuse élide qui soubs le voile pipeux de l'année de leur hipocrisie se veulent marquer au coing de vostre service. Ouy, nous voicy séants au plus haut méridien que l'honneur fixat au Ciel de la gloire et stationnaires au ciel de la Royauté, l'invincible courage de nostre Mars, l'incomparable marquis de La Valette nous y ayant eslevés, l'incompréhensible prudence de ce Phénix des Sages, nostre vray Athlas le Duc d'Espernon, son glorieux père nous y asseurant et l'innimitable vertu de l'un et de l'autre estimant glorieusement a qui plus contribuera pour nostre conservation.

Aussi voyés (Sire) comment nos fleurons maintenant soubs le couvert de leur protection apprestent a vostre Diadesme une couronne perpétuelle, comment nostre chef, naguieres panchant soub la crainte d'un joug voisin de l'estranger ennemy héréditaire de vostre estat, secoué aujourd'huy, par le moyen de leur prévoyance, un faix si pesant et indigne de nostre ancienne grandeur, et comment malgré les fureurs de la populace nécessaire, nostre tiege tiré des abismes de l'infidélité est a présent le cube de vostre siège royal, l'arcbouttant de vostre trosne et l'affermissement de vostre couronne.

Justice donc, grand Roy, nous vous demandons Justice de la plus exécrable perfidie que le sein de la fraude couverte ait jamais trainé et que la main de la meschanceté ouverte ayt oncques esclause contre l'auguste grandeur de Vostre Majesté, contre le salut de vos florissantes provinces et contre le lustre esclattant de vos glorieuses trophées ; justice ouy (grand Prince) a vous qui dès le berceau avez désiré le nom de Juste, nous vous demandons justice de ces ames ingrattement desloyalles, lesquels au coup que l'Allemagne voisine s'ouvroit pour servir de sanglant théatre à la vengeance des Princes irrités et à l'obstination des subjects rebelles, que la mer Méditerranée et les flots brittanicques arboroient de toutes parts le pavillon des vaisseaux de guerre et que des portes de vostre ville de Metz l'on voyait les feux de l'estranger, ont d'un dessein doublement parricide entrepris de nous en oster pour la rendre soubs un autre obeyssance que la vostre et y semer le désordre confus d'une insolente démocratie.

(Parricides) grand Roy, ouy doublement parricides sont-elles ces ames pernitieuses qui noyant en l'oubly le nombre infiny de vos faveurs et les paternelles douceurs que depuis quarante ans ou peu près, leur a fait savourer ce grand héros le Duc d'Espernon nostre prevoyant palmure es orages les plus menacents et l'un des plus ferme pilotis de vostre Couronne contre les escroulements et terretrembles des attaintes estrangères et trames domesticques se

sont laissés emporter à cette épouvantable felonie d'abjurer le service que la nature, le devoir et les bienfaicts de Vostre Majesté les oblige de luy rendre, (Parricides sont ces ames qui ont) entrepris de se retrancher du corps de vos subjects, de fouler aux piedz le religieux respect de vostre nom, de profaner les vénérables fleurs de vostre tiege céleste et se souiller du sang de nostre indompté Achilles, le généreux marquis de La Vallette.

Ces horreurs (grand Roy) ont esté minuttées par ces ames desloyalles : les eslans de ceste rage leur ont faict vomir le projet de leur exécrable dessein et ces fureurs leur ont arrogamment mis les armes à la main pour l'exécuter et cependant après que leur parricide attentat a esté glorieusement estouffé par l'invincible courage de nostre généreux Marquis tutélaire génie de nostre Estat, elles osent crier « au secours, grand Roy » et faire sonner à voz oreilles les importuns croassements de la calomnie, secours ames ingrattes, secours ames perfides, secours a qui, pourquoi, contre qui, à vous desloyalles qui avez mis l'authorité du Roy au rabais ? hazardez de réduire l'un des plus beaux fleurons de sa Couronne ; au compromis de vostre impiété, armez vos parricides mains contre sa personne sacrée les armant contre nostre glorieux Marquis que sa Majesté a choisy pour vous en servir de visible tableau ; (vous qui avez) tiré de la pointe de voz langues pestiférées contre la gloire immortelle de cest illustre Seigneur, le plus impudent et forcené jargon que puissent dicter les passions plus empestées du poison de la mesdisance et (qui avez) voulu arracher nostre tiege florissant du centre de l'Austrasie pour en sa place y establir l'hidre effroyable de vostre rébellion.

A vous, ingrats, qui au lieu de graver sur vos fronts en caracterre de Diamant aussy bien que vous y avez faict en lettres d'or sur la pierre de l'arc triomphal que pour cest effect vous luy avez eslevé, le nombre sans nombre des paternels bienfaicts que d'un flux perpétuel vous avez reçeu du courant enripé de la béningnité de nostre second restaurateur le grand duc d'Espernon par lequel vous respirez la douceur de nostre suc amiable, vous vivez en la franchise de voz anciens privilèges, vous savourès les délices de la paix et regorgés d'une opolence (opulence) lydienne, néantmoins comme les tigres qui entrent en fureur au son du tambour, vous au son mélodieux d'un si gracieux souvenir, avez forcené d'une rage plus que Hircanie contre cest adorable père de vostre salut et d'une parricide impiété plus abominable que celles de Vipères, qui prennent vie par la mort de ceux qui leur donnent naissance, vous avez tasché de précipiter le dernier jour de cest incomparable Duc par le moyen duquel voz jours sont semblables aux délicieuses années des peuples hiperbolles chez lesquels la mort semble avoir la goutte et les afflictions humaines estre mises aux ceps.

Secours, ames exécrables, pourquoy, parce que le moyen vous est osté de produire contre sa Majesté, les monstrueux effects de vostre abomination, que les armes vous sont enlevées par lesquels vous vous promettiez d'emplir les ....[1] de vostre fureur du sang françois et le faire couler à canal dans les gouffres de vostre révolte et qu'aujourd'huy vos parricides mains vuyde des outilz de vostre passion sont contrainctes d'abandonner la .... de votre insupportable orgueil et l'ouvrage projecté de vostre colosse démocratie. Secours, ames inhumaines contre qui ? contre le généreux Marquis de La Valette, l'aggréable Pollux de vostre conservation, l'hermé favorable de vostre salutaire port et le Dieu qui si doucement et avec tant de sollicitude vous a retiré de nauffrage ou estoit prest de vous abismer l'océan esmeu de vostre furieuse passion. Secours encor contre vostre tutélaire palladium qui de vos chefs coulpables du crime abominable d'ingratitude n'a pas seulement esloigné le mal que vous avez veu ravager les terres voisines, mais en a mesme dissipé les ombres sans permettre quels soient venues jusques à vos yeux.

Que pouvez-vous dire, ames ingrattes, pour excuse de vostre parricide attentat. Le torrent des larmes que vos yeux de Cocodrilles versent et que vos mains impies ont faict couler sur le papier pourront-elles expier vostre crime détestable. Le canon a roulé par vos rues, distes-vous, le feu a menacé vos maisons, le bourreau a estonné vos ames (adjouste, pantelantes de la fyneresse (finesse) de leur parricide dessein) et les prisons regorgent de vos bourgeois, distes donc chef de vostre crime séditieux, et nous vous disons que vostre arrogance titaniée et vostre foy siciliance avoit provocqué les foudres justement punisseurs de nostre Mars, si la douceur naturelle de la triomphante et glorieuse maison de la Valette ne l'eust porté à trouver plustôt que foudroyer vos testes exécrables.

Mais de grâce, ames complices du Philotas de Macédoine aussy téméraire que vous à conjurer la mort du grand Alexandre dont il se croyoit exempt pour ne l'avoir peu exécuter, quel mal avez-vous receu de ce Canon, quelles de vos maisons en ont esté ruynées, quelles flammes ont embrasés vos toicts, quels avanturiers que vous appelléz ont trempé leurs mains dans vostre sang, quels ont soulés leur avarice en vos biens, quels ont assouvy leur lubricité en l'honneur de vos femmes et de vos filles, vous demeurés muets à la vérité et vous avez des langues de fer pour l'imposture.

Respondéz, ames desloyalles, pouvez-vous sans vous couvrir de honte vous souvenir des factieux monopoles que le jour précédent

[1] Les blancs sont dans le texte.

vous aviez faict contre l'authorité du Roy et vie de ce glorieux marquis, monopoles estranges dignes des feux et des supplices de Phalaris et monopoles que vous aviez cymentés avec le mesme artiffice que le désespéré Catelina sa proditoire (traîtresse) conjuration ; pouvez-vous encore, sans horreur, appeller la mémoire des insolentes menaces que vous fistes prononcer et l'insupportable arrogance dont vous fistes braver vostre impudente populace à la face mesme de nostre généreux marquis.

Quoy, ce brave Sénat Romain qui sert encore aujourd'huy de model à tous ceux qui tiennent les rennes de la justice ordonna que Corinthe, l'œil de la Grèce, seroit ruynée de fond en comble pour quelques légères indignités qu'aucuns indiscrets d'entre le menu peuple de ceste fameuse Cité avoient commises contre leurs Ambassadeurs, arrest qui fut aussy rigoureusement exécuté comme équitablement il avait esté prononcé. Et vous, ames ulcérées par la gangrene de la desloyauté, après avoir fermé et vous être mis en devoir d'esclore la plus execrable perfidie qui se puisse imaginer contre l'estat et courronne de France, après avoir attenté sur la personne de nostre généreux marquis qui vous devoit estre sacrée, si vous eussiez porté les yeux de vostre devoir sur la Majesté du Roy qu'il vous représente, vous osez calomnier l'excès de sa trop grande bénignité en la punition de vos forfaicts énormes, ayant borné le cours de sa justice en vostre seul désarmement que en la prison des boutefeux de vostre sédition sur lesquels encore ne faict-il pas tomber la peine de leur crime et du vostre, n'y ayant au surplus aucun qui, avec vérité, puisse dire que vous ayéz encouru la moindre perte ny souffert le moindre outrage du monde en quel façon que ce soit.

Confessez donc, ames ingrattes qu'autant justement vous emplissez la France de vos clameurs piperesses que perfidement vous en avez provocqué la cause et confesséz encore qu'avec la mesme passion vous empruntez le nom d'estranger pour colorer d'un prétexte spécieux vos plainctes imaginaires. Estranger, a vous qui distes posséder le centre de l'Austrasie et le siège majestueux de ces Roys triomphans, appellez vous estranger ce généreux Baron de Chambley, surgeon auguste de l'illustre maison de Haraucourt tant de fois alliée à la courronne Austrasienne tutrice héréditaire de ses princes et de laquelle comme d'un pantheon des vertus vous sortent des déités adorables. Appellerez vous estranger ceste ame généreuse, ceste ame glorieuse, ce sacré prototipe de la valleur, de la béningnité, de la courtoisie et de toutes les perfections vrayement royalles, appellerez vous estranger cest héros du Ciel de la douceur, ce gracieux Ferry de Haraucourt qui, au coup, met en divorce Minerve et les graces pour la possession et courronnement de son ame divine à l'envie de Mars qui la leur veut enlever pour l'estoffer de tant

de glorieuses trophées qu'il a eu eslevé sur le Rhein et les digues hollandoises qu'il a planté de morts et teint en couleur de sang; appellerez vous, dis-je, estranger ce glorieux Baron de Chambley auquel n'a jamais esté estranger aucun qui ayt eu le moindre sentiment de la vertu et lequel. depuis qu'il a porté ses victorieuses armes au terrassement de vostre orgueil, a ouvert les catarentes de sa courtoisie pour vostre conservation. Estranger, appellerez vous ce nourriçon de Bellonne, ce favory de Mars, ce valeureux Gastinois qui est né dans vostre sein, nourry en l'enclos de vos murs et allaicté des mammelles de vostre patrie n'a pas eu seulement en horreur, mais s'est armé généreusement contre vostre exécrable parricide.

Partant (grand Prince) fermez vos oreilles royalles a ces voix d'hyène, a ces clameurs de sarcophages qui veullent tirer Vostre Majesté a l'action d'une tragédie la plus inouye que le théâtre de Mars ayt oncques veu représenter, tragédie (grand Roy) dont la catastrophe sera plus exécrable que celle que jadis à Thèbes anima Inteode et Pollinice (Eteocle et Polynice), car du moins, en celle là, on voyoit seulement l'espée du frère ouvrir le flanc de son germain et le germain s'estouffer dans les bouillons du sang de son frère, ou en celle-cy on veut armer le fils contre la mère, le fils bon Dieu ! mais quel fils, le plus grand Roy de la terre, le plus grand Prince du monde, le plus grand Monarque de l'univers, le Roy très chrestien, le Prince très pieux, le Monarque très juste, l'armer contre sa mère, horreur, damnation, malédiction sur les chefs diabolicques de ces tisons de perdition, de ces ministres d'exécration et de ces instruments d'abomination : armer contre la Mère, grand Dieu, mais quelle mère, nostre Majestueuse Junon que le Ciel a choisie pour nous faire naistre nostre Juppin, nostre victorieuse Zénobie qui a triomphé de tous ceux qui ont envoyé l'odeur de nos célestes fleurons, nostre glorieuse Alcyonne et nostre salutaire Estoille du Ciel de la grandeur, au lever cosmicque de laquelle une paix éternelle s'estend sur nostre orison, une manne perpétuelle tombe sur nostre Empire et un bonheur sans fin accompagne nostre sceptre ; une mère (grand Roy) qui peut vrayement dire vous avoir engendré, Prince glorieux entre tous les Princes, enfanté Dauphin des Monarchies et conservé monarque des Roys par sa prudence, constance et magnanimité et maintenant vous armer contre elle, (grand Prince) ouy vrayement contre elle, si directement vos armes la veullent terrasser elle qui vous a eslevé et asseuré sur le trosne de nostre grand Henry vostre auguste père, contre elle encore quoy qu'indirectement si les ennemis de Vostre Majesté et les perturbateurs de vostre Estat portent vos foudres contre le chef glorieux de ce grand Duc d'Espernon, nostre Aegide asseurée es dernières éternités de nos attaintes, ce grand Duc qui du Rhein au Rosne, de l'océan au golfe Méditeranée, des monts pirénées à ceux des Vosges nous faict

espancher l'aggréable vappeur de notre suc délicieux. Ce grand Duc qui nous a, par la poincte de son espée, antés sur le col revesche de la Provence, malgré les efforts de la Savoye conjuré et du Piedmont animé : ce grand duc qui, lors que l'Espagnol bravant dedans Amiens se promettoit de nous donner la .... pour frontière, nous a faict passer jusqu'aux Cambrésis et rendu à vostre courronne la fleur précieuse de la Picardie luy faisant recouvrir ceste ville guerrière ; ce grand Duc qui seul nous pouvons dire avoir allumé les bienheureux flambeaux de vostre royal himen et asseuré le sceptre de Vostre Majesté lors que de toutes parts il chancelloit à la secousse de tant d'orages qui l'environnoit.

Contre elle encore (grand Roy) combien qu'oblicquement si (aussi) contre nostre glorieux Marquis digne héritier des vertus de ce grand héros La Vallette son grand père, triomphant de tant de victoires acquises lors que gouverneur de nostre florissante Guyenne, il l'a conservée à Vostre Majesté et confirmée à l'Eglise Catholique malgré la pestiférée poison de l'hérésie, qui se dégorgeant du lac de Losane infectoit .... la Garonne et la Dordoingne : contre elle, si contre ce généreux marquis sur le front guerrier duquel nous voyons eslevéz les trophées de ce victorieux La Vallette son oncle incomparable qui a faict fleschir les Alpes soubs nostre redoutable joug, faict trembler l'Apennin au bruict de ses armes et renversé tous les efforts du Prince savoyart qui pour nostre ruyne trainoit après soy toute l'Italie tonnante de menaces. Contre elle ? ouy (grand Prince), contre elle, si contre ce martial Marquis qui estouffant l'exécrable parricide de la popolace messaine vous a gardé vostre puissante ville de Metz et ouvert le chemin qui seurement vous guidera ou les Aygles d'Allemagne se doivent joindre à nos célestes fleurs.

C'est là (grand Roy), c'est à ceste glorieuse conqueste où nous appellons Vostre Majesté affin qu'après l'avoir veue en possession de l'ancien patrimoine du redoutable Charlemagne, nous allions encor l'ombrager sur le trosne de sa languissante Pampelune. Unissons en un corps d'un noeud éternellement durable les Lys françois, les Aygles d'Allemagne et les Chesnons de Navarre.

APPENDICE II

La harangue du Pasteur Paul Ferry

SIRE,

Nous rendons grâces à Dieu et à Vostre Majesté de l'honneur que nous recevons aujourd'huy de veoir vostre face débonnaire et apportons à vos pieds les coeurs de ceux de ce peuple qui sont de nostre profession, comme des plus fidèles et des plus affectionnés qui respirent en la terre de vostre obéissance, et que les Rois vos prédécesseurs et Vostre Majesté, Sire, ont toujours aimé et considéré, mesme avec quelque distinction. Ce n'est pas, Sire, quelque déférence en la manière d'obéir, sinon d'y pouvoir égaler et surpasser tous les autres. Ce que nous demandons ici à Vostre Majesté, Sire, c'est qu'il luy plaise nous maintenir en sa sauvegarde et nous conserver en l'usage que nous avons de nos pères et acquis de tout temps par la naissance et maintenir par vos édits sous les ordres des Seigneurs qui commandent icy pour Vostre Majesté, et qui nous y gouvernent, afin que, continuant de vivre en repos sous la main royale, nous servions d'exemple et de lumière aux nations étrangères, pour mourir aussi en vostre protection et reclamer vostre justice et vostre puissance, tellement, Sire, que nous ne soyons plus frontière, ni hors de vostre royaume, mais le siège de vostre empire, comme nos ayeux ont eu l'honneur de l'estre à vostre couronne, laquelle, Sire, nous prions Dieu qu'il la rende aussi glorieuse sur le chef de vostre Majesté que du temps de Charlemagne, achevant de faire fondre devant vos armes les coeurs de vos ennemis, pour les terrasser à vos pieds, tant qu'il n'y ait rien plus à souhaiter à vos victoires et à ce grand oeuvre que vous avez commencé, sinon, Sire, que nous supplions Dieu de toutes les ardeurs de nos âmes qu'il garde le reste de son siècle et au delà vostre personne sacrée, laquelle soit, comme est elle aussi l'effroi de tous les tyrans, le refuge des oppressés et des misérables, l'arbitre et le restaurateur de la chrestienté, et à jamais l'honneur, l'amour et la bénédiction de vos peuples, entre lesquels nous serons toujours des plus humbles, plus fidèles, plus obéissants et plus affectionnés de Vostre Majesté.

Les SENTIMENTS de GASSENDI sur l'ECLIPSE du 12 AOUT 1654

(Pour le Troisième Centenaire de la mort de Pierre Gassendi)

CE texte n'est ni tout à fait inédit, ni tout à fait un chef-d'œuvre. Il est cependant resté curieusement ignoré, bien qu'il concerne un événement qui fit quelque bruit : de bons esprits l'ont même invoqué comme indice des sentiments secrets de l'auteur. Mais ils ne le citaient pas, ceux d'autrefois, faute d'avoir voulu, ceux d'hier, faute d'avoir pu le lire. Peut-être y avait-il quelque dessein prémédité, ou quelque imprudence, à en faire argument. Quoiqu'il en soit, l'ayant découvert, la publication nous en paraît souhaitable : et nous remercions la Société d'Etude du XVIIe siècle de la rendre possible, marquant ainsi les trois cents ans qui ont passé depuis le 24 octobre 1655, où mourut Pierre Gassendi.

L'année d'avant, tandis que sa santé le tenait éloigné de sa chaire du Collège Royal, mais ne l'empêchait ni d'écrire, ni de corriger des épreuves, il avait dédié à Claude Auvry, Evêque de Coutances, Trésorier de la Sainte-Chapelle, et Vicaire Général du Grand Aumônier de France, un ouvrage d'érudition sur le *Calendrier Romain*. Ce prélat en profita pour lui demander autre chose. Il était frappé, inquiet même, d'une assez étrange agitation publique. Les libelles répandus à tout propos par des gens peu scrupuleux étaient alors chose fréquente. Mais en voilà qui prenaient occasion de la prochaine éclipse pour semer l'effroi. L'un se donnait comme venant du « Sieur Andreas » et parlait « d'une si épouvantable obscurité, que l'on ne pourrait voir sans chandelle trois heures durant ». Particulièrement maléfique serait « la conjonction de Saturne avec la queue du Dragon », conjonction jamais reproduite

depuis... le Déluge, en l'an 1656 de la création ; d'où l'on déduisait que le monde rénové par Jésus-Christ allait, en 1656, subir cette fois un déluge de feu, avec le Jugement Dernier pour en finir. A tout le moins, guerres et désolations allaient se multiplier. Et le peuple de Paris et d'ailleurs, et maints esprits cultivés dans l'Europe entière, de s'ébahir, de s'inquiéter.

Le chanoine Hermant, janséniste qui a laissé des *Mémoires*, parle « d'une épouvante qui tenait de la consternation ». Il se félicite d'avoir vu certains « penser sérieusement aux affaires de leur conscience », mais regrette que d'autres « se soient enfermés ridiculement dans des caves »: Bayle ajoute : « dans des chambres bien closes », avec des « parfums pour combattre les mauvaises influences »; et Bernier parle même d'une « drogue contre l'éclipse ». Certains commerces prospérèrent donc. Mais Hermant signale que les adversaires de sa secte accusèrent le Jansénisme d'être cause de la colère divine, et certains écrits parlèrent de sa prochaine extermination. D'autres, d'une inspiration contraire, se moquèrent des frayeurs superstitieuses, et peut-être d'une façon moins inoffensive que celui qui entendit (ou imagina) un curé de campagne, débordé par l'affluence des confessions, et disant au prône à ses paroissiens « qu'ils ne se pressassent pas tant, et que l'éclipse avait été remise à quinzaine ». Bonne histoire rapportée par Pierre Petit, et que ce railleur de Bayle lui empruntera. Nous avons aussi des *Stances* de Chapelle, où l'éclipse est ramenée à une partie de colin-maillard jouée entre les dieux de l'Olympe, et ses pronostics, à des « contes de ma mère l'oye ». Un seul nom était cité, comme celui « du plus fou » des pronostiqueurs: c'était Morin, collègue de Gassendi.

Telle était la situation qui donna à Claude Auvry l'idée de demander à Gassendi, prêtre et astronome, professeur au Collège Royal qui dépendait de la Grande Aumônerie, un écrit comparable à ces libelles, mais qui les réfuterait. Gassendi n'invoqua pas la récente dédicace du *Calendrier Romain* pour se récuser; mais il ne pouvait suivre l'adversaire sur son terrain en donnant son nom. Il ne pouvait non plus renouveler sa récente querelle avec Morin, qui peut-être était pour quelque

chose dans ces rumeurs de catastrophes, et qui sûrement n'aurait pas laissé passer sans rien dire un libelle de son adversaire contre l'Astrologie : mais leur commun protecteur Auvry ne devait rien souhaiter de pareil. Enfin sachant, d'après Hermant, que jansénistes et jésuites s'accusaient en cette affaire, nous pouvons penser que cela aussi rendait l'anonymat préférable. Le titre renvoie donc à la seule brochure du sieur Andreas. Et voici ce que les parisiens purent lire une quinzaine de jours avant la date fatidique :

SENTIMENS SUR L'ÉCLIPSE QUI DOIT ARRIVER LE 12 DU MOIS D'AOUT PROCHAIN. POUR SERVIR DE RÉFUTATION AUX FAUSSETEZ QUI ONT ESTÉ PUBLIÉES SOUS LE NOM DU DOCTEUR ANDRÉAS.

ADVERTISSEMENT

Une personne de considération ayant demandé à un des sçavans hommes de ce siècle, ses sentiments sur l'éclipse qui doit arriver le 12. jour du mois d'aoust prochain : ce grand personnage qui a une singulière vénération pour luy, les luy a écrites par cette Lettre. Et l'ayant fait voir à quelques uns de ses amis, ils ont jugé à propos de la donner au public, pour détromper ceux que l'escrit chimérique, publié sous le nom du Docteur Andreas pourrait avoir allarmez ; et pour confondre aussi la vanité de ses prédictions, en faisant voir ce que c'est, en effet, qu'une Eclipse.

MONSEIGNEUR,

Ayant appris que vous desiriez scavoir mon sentiment sur les predictions qui ont esté faites, et les apprehensions que tant de gens ont de la prochaine Eclipse du Soleil, j'eusse bien voulu me pouvoir donner l'honneur de vous l'aller expliquer de vive voix ; mais une indisposition qui m'est ordinaire, et qui m'arreste à présent dans la chambre, m'en ostant le moyen, vous agréerez, s'il vous plaist, que je vous le déduise icy en peu de paroles.

Mon sentiment est donc, que toutes ces prédictions sont sans fondement et ces apprehensions sans raison ; pour ce qu'il n'arrivera ny pis, ny mieux, ny en la nature, ny en l'estat des affaires des hommes, que si l'Eclipse n'estoit point.

Cette proposition pourrait passer pour paradoxe, attendu la générale persuasion qui s'est glissée dans l'esprit des hommes, que ces rares apparences sont tousjours suivies de quelques évènements extraordinaires ; mais comme vous désirez en sçavoir au vrai ma pensée, je suis aussi obligé de vous la dire naïfvement.

Et pour vous declarer sur quoy je me fonde ; avant que de venir au particulier de cette éclipse, il semble à propos de vous dire en général, ce que c'est.

L'Eclipse du Soleil n'est autre chose, qu'une simple privation de lumière, qui arrive non pas au Soleil, mais à la Terre, par l'interposition du corps de la Lune, qui passant entre luy et nous, nous en dérobe la veuë et l'eclat, ou tout à fait, ou en partie, suivant qu'elle passe tout à fait entre nous et luy, ou plus ou moins tantost d'un coté, tantost de l'autre.

Or la Lune nous empesche de voir le Soleil, à cause de son opacité ; et elle le peut parfois tout couvrir, parce qu'encore qu'elle soit beaucoup plus petite que luy, neanmoins à nostre esgard, et parce qu'elle est plus proche de nous de près de vingt fois, elle nous paroist environ de la mesme grandeur. Et bien que cette privation de la lumière du Soleil nous semble une chose fort rare, elle est neanmoins très naturelle, et assez ordinaire ; et n'arrive pas moins nécessairement en quelque endroit de la Terre communément tous les six mois, que la nuit arrive toutes les vingt-quatre heures.

C'est de cette nécessité, que dépend la certitude de la Prédiction de son arrivée, aussi bien que celle, dont on peut prédire l'arrivée de la nuit, tandis qu'il est jour, et la cause de cette nécessité est le mouvement réglé et constant que Dieu a donné aux Astres, qui fait que ceux qui en ont acquis la connaissance, en peuvent prévoir les rencontres, de mesme que ceux qui sçavent le train ordinaire des messagers de Paris à Lyon, et de Lyon à Paris, peuvent prévoir en quelles Hostelleries, et en quels jours ils se rencontreront.

Le Soleil et la Lune, outre le mouvement journalier qu'ils ont du Levant au Couchant, en ont encore un autre en biais, du Couchant au Levant, qui fait que le Soleil cause les diverses saisons, et la Lune nous monstre ses diverses faces. Mais au lieu que le Soleil ne fait, par ce mouvement, qu'un tour dans un an, la Lune le fait dans un mois.

De là vient que, comme la Lune va par ce mouvement environ douze fois plus vite que le Soleil, aussi elle doit rencontrer le Soleil dans un an environ douze fois, c'est à dire une fois tous les mois, et lorsque nous disons que la Lune se renouvelle.

Si la Lune suivoit donc précisément la mesme route que le Soleil, elle nous le couvriroit entièrement une fois tous les mois ; mais pource que le chemin qu'elle suit, ou le cercle qu'elle décrit, n'est

pas précisément sous celui que décrit le Soleil, mais qu'à nostre esgard il le coupe en deux poincts, l'un en passant du Midy au Septentrion, et l'autre en passant du Septentrion au Midy, estant ces deux Poincts ce qu'on appelle la Teste et la Queue du Dragon (quoy que bizarrement, et sans aucune raison solide, et surtout la Constellation du Dragon estant bien loin de là), c'est pour cela que le Soleil n'arrivant à l'un ou à l'autre de ces deux Poincts, que tous les six mois une fois, la Lune ne s'y trouve aussi pour nous le cacher qu'une fois tous les six mois ; comme passant tous les autres mois à l'escart du Soleil, vers le Septentrion ou vers le Midy.

Que si d'ailleurs le Soleil et la Lune se rencontroient tousjours precisement en l'un desdits Poincts, en telle sorte que leurs centres se rencontrassent dans la mesme ligne de nostre veuë, la Lune nous couvriroit tousjours entièrement le Soleil, et ainsi l'Eclipse seroit tousjours totale ; mais comme la chose est très rare à l'egard d'un mesme lieu de la Terre, et que communément la rencontre se fait, ou un peu avant, ou un peu après le dit poinct ; et qu'ainsi la Lune demeure un peu ou Septentrionale, ou Meridionale, il arrive de là qu'elle ne nous cache point entièrement tout le Soleil, mais nous en laisse une partie visible, en forme de Croissant, tantost plus grande, tantost plus petite, à mesure qu'elle est plus ou moins éloignée dudit Poinct, ou vers le Midy, si elle est au Septentrion, ou vers le Septentrion, si elle est au Midy.

Cela supposé, je vous diray en général qu'il y a bien moins à craindre de l'Eclipse du Soleil, qui nous est causée par l'interposition de la Lune qu'il n'y a à crainde de l'obscurité de la Nuict, qui nous est causée par l'interposition de la Terre. Ce n'est en effet qu'une pareille privation de la mesme lumière, et la Nuit n'est rien qu'une longue Eclipse, ny l'Eclipse n'est rien qu'une courte Nuict. Dont je conclus, que s'il y a quelque chose à craindre de l'une, ou de l'autre, c'est bien plutost de l'Eclipse que nous appelons Nuict, que de la Nuict que nous appelons Eclipse.

Car la privation de la lumière du Soleil ne peut estre à craindre, que pour ce qu'elle est ou grande, ou longue, ou soudaine, ou fréquente, ou pour ce qu'il y a quelque influence ou vertu du Soleil, qui passe ou ne passe point vers nous avec elle.

Or premièrement, la privation de la lumière du Soleil, que nous cause la Terre durant la Nuict, est bien autrement grande, que celle qui nous est causée par la Lune durant l'Eclipse ; pour ce que celle-là est totale, et celle-ci n'est communément que d'une partie du Soleil. Et bien qu'il arrive parfois, quoy que très rarement, que la Lune nous couvre entièrement le Soleil, ce n'est toutesfois qu'en passant, et à peine pour un moment, d'autant que la Lune n'estant à nostre égard qu'environ égale au Soleil, et se mouvant incessamment, elle n'a pas plustost achevé de couvrir le Soleil du costé du

Levant, qu'elle commence de le laisser descouvert du costé
Couchant.

Secondement, celle de la Nuict est bien autrement longue, q
celle de l'Eclipse ; puisque la plus longue Eclipse peut estre à pe
de deux heures et demie, ou trois quarts ; là ou à Paris les p
courtes nuicts sont de huict heures ; les plus longues estant de sei
Pour ne rien dire des païs où la Nuict est continuelle durant pl
sieurs mois.

En troisième lieu, celle que nous cause la Terre est bien pl
soudaine que celle qui est causée par la Lune ; pource que la Ter
ayant commencé de cacher le Soleil quand il se couche, achève
le faire environ quinze fois plus vite que ne fait la Lune, quan
elle l'eclipse. Et bien que la clarté du crepuscule, qui dure enco
après le Soleil couché, soit une lumière réfléchie par les vapeu
que le Soleil éclaire ; c'est toutesfois peu en comparaison de la lue
du Soleil, qui nous arrive directement des parties non éclipsée
durant tout le temps que l'éclipse croist.

En quatrième lieu, celle de la Nuict est bien autrement fréquen
que celle de l'Eclipse, puisque la Nuict arrive toutes les vingt-qu
tre heures une fois, au lieu que l'Eclipse n'arrive tout au plus q
tous les six mois ; et à l'égard d'un mesme endroit de la Terre el
n'arrive bien souvent que dans une ou plusieurs années ; et no
avons particulièrement veu que depuis l'an 1621 il n'en a poi
paru sur nostre horizon jusques à l'an 1630.

Finalement, si l'on vouloit dire, quoy que sans experience et sa
raison, qu'il y a quelque autre influence du Soleil que sa lumièr
qui est empeschée de passer à travers la Lune, à cause de s
espaisseur ; elle le sera bien davantage de passer à travers la Terr
qui a trois fois, ou environ plus d'espaisseur que n'a la Lune. C
bien, si l'on vouloit dire que durant la Nuict quelque vertu
Soleil peut passer à travers la Terre, et venir jusques à nous, el
pourra bien encore mieux passer durant l'Eclipse à travers la Lun
qui a bien moins d'espaisseur que la Terre.

Donc il me suffit de conclure, que si communément no
n'apprehendons aucuns notables changements, ny en la Nature,
en l'estat des choses humaines, pour l'arrivée de la Nuict, il y
bien encore moins d'occasion d'apprehender pour l'arriver de que
que Eclipse.

Et en effet, si le mouvement et le train que la Nature donne a
choses durant le jour, continue encore durant la Nuict, penda
laquelle nous sentons seulement quelque fraischeur, ou froidu
plus grande ; à plus forte raison continuëra-t-il durant l'Eclip
et nous en sentirons bien moins d'altération, à cause de sa briève
Et si la Nuict de soy n'est point réputée la cause des troubles

es desordres qui arrivent parmy les hommes, l'Eclipse le doit ·tre bien moins.

Venant maintenant au particulier de la prochaine Eclipse du ouziesme jour d'Aoust avant midy : elle arrivera tandis que la une approchera du Poinct que j'ay dit estre appelé la Queuë du ragon, et commencera par la partie Occidentale du Soleil un peu vant huict heures, et sera en son milieu un peu après neuf heures, ndis qu'il demeurera un Croissant du Soleil du costé du Midy, et nira par la partie Orientale du mesme environ dix heures et un uart.

En telle sorte, que toute sa durée n'arrivera point à deux heures t demie, et pour sa grandeur elle ne sera que d'environ neuf doigts n tiers, dont le diamètre du Soleil fait les douze : c'est à dire, que dit Croissant qui demeurera non obscurcy, sera un peu moins u quart du Soleil. Et ainsi cette Eclipse ne sera pas mesme si rande que la dernière du mois d'Avril 1652.

Ce qui estant ainsi, il est bien aisé de voir premièrement que Auteur de l'Escrit que l'on publie, a péché par une ignorance bien rossière, quand il a dit, qu'il y aura une obscurité si espouventable, u'on ne pourra rien voir trois heures durant sans chandelle : puis-u'au contraire, durant le plus fort de l'Eclipse, le jour paroistra peine affoibly : à cause que ledit Croissant esclairera encore assez ortement, et que jamais la totale obscurité ne sçauroit durer un uart d'heure, ny toute l'Eclipse la plus longue, atteindre à trois eures.

On voit d'ailleurs son ignorance et sa fausseté, en ce que voulant aire mention de la Queuë du Dragon, ainsi que d'un horrible spouventail, comme si, c'estoit là autre chose qu'un point imagi-aire dans les espaces du Ciel, il dit que l'estoile de Saturne ne est jamais veuë jointe à la Queuë du Dragon, depuis que le Ciel t la Terre ont esté créez jusques à cette fois cy (c'est à dire à ingt jours près, pour ce que cette conjonction sera l'un de ces ours) sinon en l'année en laquelle le Monde périt par le Deluge : t cependant, la mesme chose arrive toutes les onze ou douze nnées. Car, par exemple, depuis le commencement de ce siècle, aturne a esté joint de mesme à la Queuë du Dragon, lors des clipses du Soleil arrivées au mois de Fevrier 1609, de Juin 1620, 'Octobre 1631, et de Mars 1643.

Mais il a fallu avancer cette fausseté, pour faire croire que la rochaine Eclipse sera suivie de la fin du Monde, au moins dans eux ans. Et d'autant neantmoins, que cet homme a creu que son strologie ne suffisoit pas pour cela, il s'est avisé d'y adjouster cette onvenance, que comme le Monde seize cens cinquante six ans après création est péri par eau, ainsi seize cens cinquante six ans orès sa réparation, il périra par feu.

Comme si la résolution que Dieu a prise de faire finir le Monde se devait ajuster aux resveries de cette sorte de gens ; et si la Vérité mesme ne nous avoit pas asseuré, que ce n'est point aux hommes, ny aux Anges mesme de connoistre le temps de cette fin, et que Dieu s'en est réservé à luy seul la connoissance ; bien loin d'avoir voulu donner aux hommes le moyen d'en tirer des conjectures par le rapport de ces nombres d'années (dont la supputation est d'ailleurs incertaine) ou par aucunes marques imprimées dans le Ciel.

Je laisse à part l'autre incroyable impudence avec laquelle il a osé publier, que toute puissance, autorité et supériorité sera anéantie, et que tout Empire Chrestien périra et tombera entre les mains du Turc ; pour ce que la proposition n'estant digne que d'execration, et d'un chastiment très sévère, elle mérite d'autant moins d'être réfutée, qu'elle est sans fondement quelconque, mesme parmy les vanitez de l'Astrologie judiciaire.

Car de dire (comme cet homme auroit pu adjouster) que cette Eclipse sera comme obsédée par les deux planètes maléfiques Saturne et Mars, qui ne seront l'un devant, l'autre derrière, qu'à quelques degrez de son lieu : quand mesme ces Planètes auroient toute la malignité, que les resveries des Astrologues leur attribuent il n'y a aucune maxime en leur Art, qui l'affecte au renversement des Estats, et notamment de la Chrestienté, pour les anéantir et faire périr.

Sur quoy il y a deux choses à considérer, l'une que ce chetif Astrologue se contredit grossièrement, en ce qu'il présage que toute puissance sera anéantie ; et néantmoins en ce qu'il veut que la Chrestienté tombe entre les mains du Turc, il avoue, que la puissance du Turc non seulement subsistera, mais triomphera mesme et sera plus grande que jamais.

L'autre, que l'Astrologie est bien vaine en qualifiant les Estoiles de Saturne et de Mars maléfiques ; puis qu'à ce compte les Turcs les devroient esprouver bénéfiques au souverain degré. Au moins devroit-on reconnoistre que si elles font du bien aux uns, et du mal aux autres (comme en tous les evenemens humains, les uns ont du profit, les autres du dommage) elles ne devoient point plustost estre estimées mal-faisantes, que bienfaisantes de leur nature

Il faudroit s'engager trop avant, s'il estoit question de monstrer les impertinences de cet Art, qui n'est en effet qu'un pur jeu de Fortune, auquel s'agissant de rencontrer de bons et de mauvais evenemens à prédire, il a fallu controuver divers chiffres pour y en appliquer de toutes les façons, afin qu'en faisant jouer, s'il faut ainsi dire, le Tourniquet, il s'en rencontre tousjours quelqu'un. Il suffit de dire que le voisinage de ces deux Estoiles ne rendr

it cette Eclipse ny meilleure, ny pire, et que quand elles auroient
-que effet, ce ne seroit que pour la rendre meilleure à propor-
de leur foible lueur.

e sont là en effet deux Estoiles du nombre de celles qui em-
ıtant toute leur lumière et leur vertu au Soleil, en ont incom-
ıblement moins que luy : et le Soleil n'estant point malfaisant,
s n'ont garde de l'estre, et en sa présence sur tout, à l'égard
uel l'Eclipse n'estant autre chose qu'une simple privation d'une
ie de sa lumière, je vous laisse à penser quel mal ces Estoiles
vent adjouster à cette privation.

ı un mot donc je conclus pour le particulier de cette Eclipse
nesme chose qu'en général : sçavoir est, que ne devant estre
ıne pure et courte privation de la lumière du Soleil, elle est
ıcoup moins à craindre que la privation qui nous arrive de la
me lumière durant la plus courte Nuict ; et qu'ainsi ny la
ure n'en sera point altérée, ny les choses humaines ne laisseront
d'aller leur train ordinaire, de la mesme sorte qui si elle n'estoit
ıt arrivée.

ellement que toutes les choses du Monde continueront d'estre
ijours meslées de mesme, à sçavoir de pluye, et de beau temps ;
maladie, et de santé ; de mort, et de naissance ; de guerre, et
paix ; de malheur, et de bonheur ; de perfidie, et de bonne foy ;
ainsi du reste, comme si l'Eclipse n'estoit point intervenue. Et
ce moyen ceux qui seront malades, ne doivent point appréhen-
de s'en porter plus mal, ny ceux qui sont sains, d'en devenir
ades. Les femmes enceintes n'encourront pour cela danger quel-
que ; et généralement il n'y a personne à qui aucune chose
ve autrement, que si l'Eclipse n'avoit point esté.

ue s'il survient quelque notable evenement, comme il ne sera
nouveau ny impossible qu'il en advienne, il en faudra chercher
ause, non pas en l'Eclipse, qui n'en pourra mais, et sera bien
d'y rien contribuer, mais dans le sein et les diverses causes
sont en la nature, ou dans la volonté, les desseins, la force,
a faiblesse des hommes.

ar pour ce que les Astrologues renvoyent les effets de l'Eclipse
uelques mois de son arrivée, ce n'est là qu'une couverture et
spécieux prétexte qu'ils prennent pour opposer au blasme qu'ils
vent encourir, quand on void qu'il n'arrive rien d'extraordinaire,
durant l'Eclipse ou immédiatement après, ainsi qu'il devroit
tost faire, que lorsqu'elle est passée, et que n'estant point, elle
sçauroit avoir aucune vigueur, pour ce que ce leur est tousjours
favorable faux-fuyant, de pouvoir dire qu'il reste encore assez
temps pour voir paroistre ses effets.

Et d'où peut donc venir (me direz-vous peut-estre) cette per-
sion qui a si généralement saisi l'esprit des hommes, de s'imag-
que les Eclipses causent, ou présagent tous les grands et sinis-
évenemens qui arrivent après elles ? C'est, si je ne me trompe
la foiblesse du raisonnement humain ; de la présomption ou bo-
opinion que les hommes ont d'eux-mesmes, et de la crédulité
est fomentée par les imposteurs.

Car la commune foiblesse des hommes est de ne raisonner
juger du prix des choses que par leur rareté. Ils n'ont garde,
exemple, de priser un lingot d'or à l'esgal d'un pain de pare
grosseur : quoy que si l'or estoit aussi commun que le pain, et
pain aussi rare que l'or, ils donneroient une charretée d'or p
avoir un petit pain. Et c'est pour cela que, ne comptans pour r
l'arrivée de la Nuict, à cause que c'est une chose commune,
comptent pour beaucoup l'arrivée d'une Eclipse, à cause que c
une chose rare.

D'ailleurs les hommes ont la presomption de s'imaginer que tou
choses sont tellement faites pour eux, et les regardent de telle so
que tout ce qui arrive extraordinairement, n'arrive que pour l
servir de cause, ou de signal de quelque evenement extraordina
C'est pour cela qu'ils prennent les Eclipses, les Cometes, les Mo
tres, et toutes autres choses semblables, pour des prodiges qui l
présagent quelque chose de signalé. Infortunez en cela, et tellem
industrieux à leur propre dommage, qu'au lieu de prendre et int
preter ces choses, sinon comme bonnes, à tout le moins com
indifférentes, ils les prennent et interprètent tousjours en mal, s
considérer qu'elles sont toutes purement naturelles, et march
leur grand train, ne regardent non plus les hommes, que le re
des animaux, les plantes, et généralement tout ce qui est
la Terre.

De cette foiblesse et de cette presomption procède la crédu
qui fait que les hommes ont une merveilleuse pente à adjouster
aveuglément, et sans se prémunir d'aucune sérieuse discussion
choses, à toutes les charlataneries des Astrologues, Devins et P
gnostiqueurs, qui ayant interest d'entretenir cette crédulité, p
l'avantage qu'ile en retirent, sçavent fort bien prendre l'occas
au poil, et la tourner avec adresse où il leur importe.

Pour ne rien dire de ceux qui, persuadez ou non, des choses qu
disent, prennent du divertissement à voir leurs bourdes en cr
parmy le Monde ; tel que peut avoir l'Auteur du susdit Escrit,
voyant maintenant tant de monde allarmé à cause de ses Pre
tions, rit vray-semblablement derrière la tapisserie, ou seul,
parmy les complices de son dessein, de ce qu'il a si bien réuss

C'est néantmoins une grande pitié de voir que les hommes soient imbecilles pour cette sorte de créance, qu'après mesme qu'ils ıront veu que toutes ces Predictions n'estoient que des fables, s ne laisseront pas toutesfois à la première occasion de prendre ıe nouvelle marotte, et d'apprehender de pareilles choses, suivant s impressions que des nouveaux Imposteurs leur en donneront. ais l'on ne sçauroit empescher que les hommes ne soient tousjours ommes.

Et voila, Monseigneur, ce que j'avois à vous dire quant à présent, uchant mon sentiment sur ces choses. Je m'y suis par advanture ı peu trop estendu, et sur tout parlant à une personne qui n'avoit s besoin de tant de discours ; mais je m'y suis laissé emporter, r ce que j'ay creu que vous prendriez ce procédé pour un parti- lier tesmoignage de mon obeissance, et du respect avec lequel suis, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

De Paris, ce 20 juillet 1654.

(Il est permis à Antoine Vitré d'imprimer la présente Lettre sur Eclipse qui doit arriver le 12 aoust : Avec deffense à toutes autres e l'imprimer à peine de cinq cens livres d'amande, et de prison. Paris, ce 27 juillet 1654.

Signé : Daubray).

◆

De tels écrits sur l'influence prétendue des éclipses ou des omètes sont légion durant tout le XVII[e] siècle. Sur l'année 654, il y en a plusieurs. Quelques-uns des précédents sont appelés par Pierre Petit, qui, dans son préambule prétend voir devancé l'événement ; mais l'impression date de 1665, n appendice d'un autre ouvrage : il renchérit sur les argu- ıents de Gassendi, et prétend, comme lui, agir à l'instigation 'un prélat ; enfin son érudition encombrante est peu faite our toucher le peuple, et son intention paraît de répliquer, ans un esprit libertin, à ce que Gassendi a pu faire. — Un utre écrit, signé D. C., adressé à « la Sage Cleone », est vrai- ıent contemporain du nôtre. Il cite nommément Gassendi et a *Météorologie* donnée sous le nom d'Epicure, où il condamne s astrologues comme Nostradamus (il s'agit des *Animadver- ones* de 1649), mais ne dit rien de sa brochure anonyme.

Elle a pourtant été lue et répandue aussitôt : Guy Patin l'envoie à ses correspondants. Hermant lui emprunte plus d'un détail. Saint Vincent de Paul même écrit en septembre à un correspondant de Varsovie qu'il a « vu » M. Cassandieux : ce qui, pensons-nous, veut dire qu'il l'a *lu*, car il se sert aussi de certains termes de la brochure ; mais il n'écorcherait pas à ce point le nom de quelqu'un de personnellement connu, nom qu'au reste il ne peut lire sur l'ouvrage. L'attribution seule lui est connue.

Pourtant Gassendi prenait d'extrêmes précautions pour s'en cacher, si nous en croyons Guy Patin écrivant le 4 août à Spon que « Gassendy... ne désire point que l'on y mette son nom ; que si on l'y met, il le desadvouera, et écrira contre, tout exprès ». Lui-même rapporte dans son *Diaire* astronomique son observation du 12 août, faite au Mesnil-St. Denis, sans dire un mot de ce qu'il vient d'écrire moins d'un mois avant. Et il paraît avoir trop bien imposé le secret, puisque ses amis Sorbière et Bernier font allusion à la lettre sans rien dire de l'impression. Il se trouve aussi que les lettres les plus explicites de Patin, où il parle de ces diverses brochures, ont été fort arbitrairement écartées de l'impression en 1717 et jusqu'à nos jours. Bayle et Fontenelle font allusion à ceux qui combattirent la terreur superstitieuse, sans nommer Gassendi. Et en 1737, Bougerel, ne se référant qu'à Sorbière (il ne cite pas, d'ailleurs, les lettres de Patin, trop ennemi des jésuites sans doute), parle bien d'une lettre française à Cl. Auvry, mais en la situant à une fausse date, et surtout en ajoutant : « Je n'ai pu scavoir si elle a été imprimée » (*Vie de Gassendi*, p. 408). Ignorance vraiment surprenante !

Ainsi la brochure de Gassendi n'a été lue d'aucun de ceux qu'elle pouvait intéresser à un titre quelconque. En 1905 toutefois, les *Mémoires* d'Hermant sont publiés ; et Léon Brunschwicg sut bien en tirer parti pour montrer comment des survivances primitives, médiévales, irrationnelles, pouvaient coexister avec la recherche scientifique la plus moderne. Mais il n'avait pas lu l'original ; et même cela lui vaut une confusion assez amusante, puisque, se trompant, si l'on peut dire, de robe, il prend pour une « dame de qualité » la « per-

sonne de considération » dont parlent Hermant et le préambule qu'on a lu, s'agissant en réalité d'un Evêque ! Peut-être la « sage Cléone » est-elle cause de cette confusion, les deux brochures étant reliées ensemble dans un recueil de la Nationale. Mais cela supposerait bien de la hâte chez Léon Brunschwicg, qui cependant aurait dû regarder avec beaucoup d'attention les fiches, car les *Sentimens sur l'Eclipse* ne figurent pas au catalogue des imprimés, et se trouvent seulement au catalogue photographique par fiches, qui signale quatre exemplaires.

De ces exemplaires nombreux, mais cachés, M. Busson a pourtant vu le texte, et il l'a heureusement utilisé dans sa *Religion des Classiques* (bien que, par une malchance décidément tenace, il n'y ait pas moins de trois erreurs dans les dates qu'il donne). Mais avant lui, M. Pintard a aussi utilisé ce qu'il appelle le « Discours sur l'Eclipse » (d'après une expression de Guy Patin, sans doute). Les difficultés qui viennent d'être signalées expliquent assez que M. Pintard ne cite pas cette brochure dans son excellente *Bibliographie*.

Nous croyons que dans le texte aujourd'hui publié par nous, et même à travers le ton de vulgarisateur (au bon sens du mot) qu'il a adopté, Gassendi se montre bien lui-même, c'est-à-dire non pas libertin le moins du monde, mais respectueux de la volonté de Dieu, du mystère de la Providence, de l'autorité de la hiérarchie. Il ne risquait pas d'inquiéter cette dernière avec un texte pareil ; et du reste, comment aurait-il eu l'idée de lui cacher quoi que ce soit, puisque c'était la hiérarchie même, en la personne de Claude Auvry, qui l'avait lancé en avant contre les faux prophètes ? Ceux-là seuls sont visés, qui se mêlent de parler de Déluge et de Jugement sans en être chargés. Et pour les convaincre de mauvaise foi, il n'est pas besoin d'invoquer les idées coperniciennes, encore peu courantes, d'ailleurs non interdites en France. En fait Gassendi parle ici au peuple non seulement comme il fallait le faire pour le rassurer, mais encore pour l'édifier. En tout cas, le ton est absolument différent de celui des esprits forts, ses soi-disant disciples, comme Chapelle ; et l'on ne saurait penser que le Maître agisse de concert avec eux.

Il conviendrait d'en dire davantage pour épuiser la question; mais du moins versons-nous au dossier une pièce qui peut maintenant être utilisée par tous. Disons seulement qu'aucun passage de la masse considérable des œuvres de Gassendi ne nous semble contredire ce modeste opuscule ; partout notre auteur apparaît également soucieux des deux choses qui ont dominé sa vie : la science nouvelle, et la religion traditionnelle. Souhaitons qu'une édition complète de Gassendi rende possible la vérification de ce que nous venons de dire.

B. ROCHOT.

OUVRAGES CONSULTÉS

(cités ou non dans notre texte)

1. ADAM (Ant.). *Hist. de la Littérature franç. au XVII*[e] (P., 1948 sq), t. III, p. 150 (*sur Cl. Auvry, qui n'est autre que le futur « prélat terrible » du Lutrin de Boileau*).

2. *Prédiction merveilleuse du S*[r] *Andreas, astrologue et mathématicien de Padoue, sur l'éclipse de soleil qui se fera le* 12. *d'aoust* 1654, *avec son explication et l'approbation d'Eistadius, grand astrologue* (P., Beslay, 1654, in-4°, 7 pages). Bibl. Nat.: Res. Fontanieu 167 (4) et V. 8839 (1). Ce 2[e] exempl. relié avec les *Sentimens* de Gass. et l'*Examen* de D. C., ne porte qu'un titre intérieur: *Prédictions et Sentiments du S*[r] *Andreas. ...sur l'année* 1654 *et* 1656, *où est fondé le dernier jour. Extrait de la chancellerie du Manigant.*

(*Il existe réellement un Andreas Argoli* (*Tagliacozzo, Abruzes*, 1570 ; *Padoue*, 1657) *professeur à Padoue dep.* 1632, *auteur de* « *Tables* (1610) *et d'*« *Ephémerides* » (1638), *ainsi qu'un Eichstadius* (1596-1660), *continuateur des Ephémérides de Képler et même correspondant de Peiresc et de Gassendi. Mais il ne saurait être question de leur attribuer le présent libelle, grossièrement rédigé par un folliculaire ignorant, peut-être d'après un texte allemand similaire : Manigant, c'est Meiningen ; et P. Petit parle aussi de Prague. A Paris, l'on peut songer à Morin comme inspirateur. Dans ses* « *Stances* », *Chapelle le désigne comme un* « *fat* » *et le* « *plus fou* » *des astrologues. Mais vraiment le texte n'est pas même digne de lui. Il faudrait voir dans sa grosse* « *Astrologia gallica* » *s'il parle de cette éclipse.*

. BAYLE (Pierre). *Pensées diverses sur la comète* (1682), § LI, dans l'éd. Droz (1939), t. I, p. 142-3 (*citant, d'après P. Petit, l'anecdote du curé de village*).

BERNIER (Fr.). *Histoire de la dernière révolution des Etats du Grand Mogol* ; et : *Suite des Mémoires du Sr B. sur l'Empire du Gd Mogol* - 2 vol. in-12, Paris et La Haye, 1671 - (au t. II, Lettre à M. Chapelain de Chiraz : 4 oct. 1670 ; p. 120).

. [BOUGEREL (Jos.)]. *Vie de P. Gassendi*, Prévôt de l'Egl. de Digne et prof. de Mathém. au Collège Royal (Paris, Vincent, 1737, in-12), pp. 407-408 et 469 (*La date de 1654 est correcte à cette dernière page. Mais dans le texte, ces pages se rapportent à 1655. Pourtant il est question, p. 397-398, à la bonne date, de l'observation faite au Mesnil*).

BRUNSCHVICG (L.). *L'expérience humaine et la causalité physique* (1922 ; 8°), p. 113-114 (*rappelle à juste titre Périclès, élève d'Anaxagore, rassurant un matelot en lui disant : Entre mon manteau et ce qui produit l'éclipse, y a-t-il autre différence qu'une différence de grandeur ?*).

BRUNSCHVICG (L.). *Le Génie de Pascal* (P., Hach., 1924) : p. 33 (*la « dame de qualité ! »*).

BUSSON (Henri). *La Religion des Classiques* (P., P.U.F., 1948) : p. 101-102 et 442. (*La date d'impression n'est pas* 1657, *mais* 1654; *celle de l'éclipse n'est pas le* 2, *mais le* 12 *août ; celle de la lettre n'est pas le* 10, *mais le* 20 *juillet*).

. CHAPELLE (et BACHAUMONT). *Œuvres* ; éd. St Marc (La Haye, 1755) : pp. 146-149.

). [D. C.]. *Examen du Jugement de l'Argolin sur l'éclipse du mois d'aoust de l'an* 1654. A. M. D. C. (P., Le Petit, 1654) - B.N. : V. 8839 (3).

(La « *Sage Cleone* » *est félicitée d'avoir, sur la question* « *choisi la raison* » *contre* « *ceux qui se plaisent aux choses surprenantes* ». *Rappelle l'anecdote de Périclès, la mort de Charles Ier, l'abdication de Christine, que rien de céleste n'avait annoncé. Rappelle des prédictions non confirmées, celle de Steffer en* 1524 ; *invoque enfin, comme nous l'avons dit, l'autorité de Gassendi*).

1. FONTENELLE. *Entretiens sur la pluralité des Mondes*. 1686 (Second soir, au milieu).

2. GASSENDI (P.). *Romanum Calendarium compendiose expositum* - in-4°. (Reproduit ds. *Opera*, Lyon, 1658 in-f°; t. V, p. 545 sq. - Dédicacé à Cl. Auvry, du 13 juin 1654).

13. Gassendi *Commentarii de Rebus coelestibus*. Recueil ou *Diaire* des observations faites par Gassendi, imprimé au t. IV des *Opera* (1658).

(L'observation du 12 août 1654, au Mesnil St Denis, propriété de M. de Montmort, près de Trappes, est aux pp. 474-476. Le feuillet manuscrit de cette observation, destiné à Hevelius, est à la Bibl. Nat., Ms. 5856, n. acq., f° 102. Deux lettres imprimées au t. VI, p. 330-331, sont datées du Mesnil ; la première, à Hevelius, lui parle de cette observat. et le prie de la communiquer à Eistadius, l'un de ceux précisément que cite la brochure attaquée. L'autre lettre, à Sorbière).

14. Gassendi. *Lettre à M. Doujat :* 17 avril 1655. Conservée aux Archives du Collège de France, cote CXXII, Gassendi 1. *(S'excuse de n'avoir point fait d'affiche, c.-à-d. de cours, à cause de son « indisposition » et de la masse des épreuves à corriger. On peut penser que Gass. vécut de même en 1654).*

15. Gassendi. *Sentimens sur l'Eclipse...* (à Paris. de l'imprimerie d'A. Vitré. 1654). Bibl. Nation.: Vz. 981 - V. 2.372 - V. 7874 - V. 8839 (2). 16 PP. in-4°.

16. Hermant (Godefroi), chanoine. *Mémoires* - éd. Gazier, 1905 ; t. II, 568-570.

17. Patin (Guy). *Lettres :* à Falconnet, 15 août 1654 ; impr. ds. Reveillé-Parise, t. III, p. 36 - mais à compléter par les *Lettres manuscrites*, à Spon des 31 juill., 4 et 16 août, 11 sept., au Ms. 148 de la Collection Baluze, folios 76, 77, 81. *(C'est le n° 243 de M. Pintard).*

18. Petit (Pierre, de Montluçon : intendant des Fortifications). *Dissertatio de latitudine Lutetiae et magnetis declinatione* (Paris, 1660 ; 61 pp. in-4°). B. N.: V. 16.609. *(Rappelle plusieurs observations d'éclipses faites par lui et par divers astronomes, dont (p. 17) celle de 1654 : « illa tam memoranda eclipsis quae nescio quo contagio non plebem solum, sed magnates et summos alioquin viros rerum physicarum ignaros per totam Europam affecerat ». - Cite d'ailleurs Gassendi comme le « Tycho de ce siècle»: p. 14. - Se trouve à la suite de l'« Astronomie physique » de Du Hamel. 1660).*

19. Petit (P.). *Dissertation sur la Nature des Comètes*. Au Roy — avec un *Discours sur les Prognostiques des Eclipses* (Paris, Jolly, 1665) — et autres pièces. Bibl. Nat.: V. 7984. *(Le préambule du « Disc. », p. 321, dit qu'il fut composé avant l'éclipse de 1654, à la demande de Mgr de Marca, lors Archevesque de Tholose.*

Mais il est assez difficile de croire qu'il fit « en une soirée » ce « Discours » trop visiblement fait pour reprendre celui de Gassendi. — Ce Petit, adversaire de Descartes, collaborateur de Pascal, est l'exemple de ceux qui essaient de mettre malgré lui le prévot de Digne au service des libertins. Il n'hésite point ici à substituer en quelque sorte son écrit à celui de Gassendi. — A la p. 113 de la « Dissertation » se trouve l'anecdote empruntée par Bayle. — Se trouve aussi joint à Du Hamel).

20. PINTARD (R.). *Le libertinage érudit* (P., 2 vol. ensemble, 1943), p. 412-414, et al. (*La bibliogr. et l'index du 2^d vol. renferment à peu près tout ce que nous citons, sauf, bien entendu, les brochures d'Andreas, de Gassendi, de D.C., et de Pierre Petit, ainsi que l'ouvrage de Busson, qui est postérieur*).

21. SORBIÈRE (Samuel). *Discours sur la Comète.* A Mgr l'Evesque de Constance (*sic.* pour Coutances), Trésorier de la Ste Chapelle (P., 1665) - B.N.: Vp. 1578.

(Comme P. Petit à la même date, il essaie de tirer parti du succès de Gassendi en 1654, qu'il ne manque pas de rappeler, s'adressant du reste à Cl. Auvry — car c'est encore lui — et faisant d'ailleurs de Gassendi un magnifique éloge. Comme Petit, il s'attaque à Descartes, ou plutôt, après sa mort, aux cartésiens. — Chapelain lui reproche de n'avoir fait que démarquer Gass.: cf. ses « Lettres », p.p. Tamizey de Larroque, t. II, p. 390, en note).

22. SORBIÈRE. *De vita et moribus P. Gassendi* : en tête de l'éd. des *Opera P. Gassendi*, Lyon, 1658 ; tome I, f° 14, v°, non paginé. (*Ne dit pas que cette lettre fut imprimée, ce que la brochure précédente ne suffit pas à rectifier*).

23. VINCENT DE PAUL. *Correspondances, Entretiens et Documents*, p.p. P. Coste (P., Gabalda, 1922): tome V, p. 180-181 : Lettre à M. Ozenne, supérieur de la Mission de Varsovie, du 11 sept. 1654 (cf. p. 166, la lettre au même du 10 juillet précédent).

LA PHILOSOPHIE POLITIQUE ESPAGNOLE

AU XVIIe SIÈCLE [1]

INTRODUCTION

C'est une question souvent débattue et d'ailleurs difficile à résoudre que celle des rapports entre les diverses sciences sociales et leurs prolongements métaphysiques. Si l'on tend à s'accorder sur le fait que l'Histoire de la philosophie est une partie essentielle et constitutive de la philosophie, la majorité des critiques s'est par contre efforcée au cours du XXe siècle de séparer radicalement (beaucoup trop radicalement à notre avis) l'histoire et la philosophie de l'histoire : celle-ci y a perdu son lest objectif et celle-là son intelligibilité. Quoi qu'il en soit, il reste depuis Hegel une *quaestio vexata* particulièrement délicate, la confrontation de l'histoire de la philosophie avec la philosophie de l'histoire. Confrontation à laquelle nul n'échappe aussitôt qu'il a pris en main les deux bouts de la chaîne, et qui a parfois provoqué des ouvrages aussi importants que *Les Progrès de la Conscience* de notre maître Léon Brunschvicg. Emile Bréhier, de son côté, aimait à dire qu'il n'y a d'autre philosophie de l'histoire que l'histoire même de la philosophie [2]. L'esprit français aime en effet à rapprocher les grands noms, à la

---

[1] Préface d'un ouvrage à l'impression chez Vrin, qui comprendra les deux volumes de José Antonio Maravall : *Teoria espanola del Estado en el siglo XVII* et *Los origenes del empirismo en el pensamiento politico espanol del siglo XVII*, fondus en un seul ouvrage, traduit et présenté par Louis Cazes et Pierre Mesnard sous le titre : *La Philosophie politique espagnole au XVIIe siècle dans ses rapports avec l'esprit de la Contre-Réforme.*

[2] Sur les différents aspects du débat, voir les beaux ouvrages de Henri Gouhier : *L'Histoire et sa Philosophie*, Vrin éditeur.

manière d'Auguste Comte, et à établir entre eux des rapports dialectiques d'opposition et de consécution, qui lui fournissent la trame de cette idéologie en marche à laquelle nous réduisons trop souvent l'histoire.

Mais une nouvelle discipline, *l'histoire des idées* — née il y a cinquante ans d'un effort de la critique littéraire vers les méthodes statistiques employées en sociologie — a véritablement bouleversé nos perspectives en la matière. En restituant une valeur importante au critère quantitatif, elle est parvenue à montrer que les chefs-d'œuvre classiques n'ont pas toujours constitué la représentation la plus exacte d'une époque ni la plus appréciée des contemporains. C'est ainsi qu'au point de vue de la diffusion des œuvres et de ce que les critiques allemands appellent « l'esprit séculaire » Pierre Charron domine le XVII[e] siècle et l'abbé Pluche le XVIII[e] siècle français. La philosophie de l'histoire ne semble donc plus désormais pouvoir ignorer, dans la compréhension d'une époque, ces écrivains à large diffusion, quelque réduction massive que la postérité ait pu faire subir à leur gloire.

Faute de cette évocation, en effet, les œuvres maîtresses elles-mêmes perdent leur intelligibilité en perdant leur finalité historique. C'est ainsi que nos étudiants ont peine à retrouver dans Voltaire le polémiste de génie que leur vantent les littératures, parce qu'on a oublié de leur parler sérieusement de ses adversaires ; que les historiens français ont eu tant de mal à comprendre la portée exacte de la philosophie Kantienne qui est peut-être moins un reflet de la science newtonnienne qu'un bouclier contre les brumes pseudo-mystiques qui affluaient à Königsberg de tous les coins de la Baltique.

◆

Or ce qui est vrai des auteurs l'est aussi des divers pays. Si l'idée positiviste des « nations avancées » de la civilisation occidentale a été pour un temps une conception féconde et dynamique, nous savons tous les excès fâcheux et toutes les incompréhensions qu'elle a permis d'accumuler. Quel nouveau Hegel oserait aujourd'hui rayer « l'Asie immobile » du champ

prospecté par la philosophie de l'histoire ? Il semble bien que l'ancien schéma hérité de la prophétie de Daniel ait été un peu trop facilement transporté dans le domaine des idées : à la « succession des empires » a fait place une succession des époques de civilisation, où le *leadership* est pratiquement abandonné pour un temps à un type de culture nationale déterminé. Nos histoires universelles abusent ainsi, jusque dans leur titre, du terme de *prédominance* : et c'est pour nous donner un moyen-âge nordique, un XVIe siècle latin, un XVIIe siècle français, un XVIIIe anglais, un XIXe germanique...

Il y aurait beaucoup à dire sur le bien-fondé de cette distribution de fanions marqueurs, où la supériorité politique et militaire est trop souvent considérée comme entraînant de soi la supériorité de culture. Quoi qu'il en soit, il est difficile à un historien des idées de ne pas sentir bouillonner, en dehors du pays prépondérant, des zones d'activité intellectuelle ou sociale intense, qui conservent souvent les valeurs les plus précieuses ou préparent en silence la réalité du lendemain. Autrement dit l'histoire reste toujours irrémédiablement universelle et la meilleure tâche de notre génération serait peut-être, dans le répit des entre-deux-guerres, de faire prendre conscience aux diverses opinions nationales de cette immense solidarité humaine dans le progrès de la culture.

Cette rénovation profonde de la philosophie de l'histoire doit d'abord porter sur les matériaux mêmes, à savoir sur la reconstitution d'une vérité historique globale, la seule qui puisse donner lieu à des perspectives valables de déroulement millénaire. Or ce résultat peut s'obtenir de deux manières. On peut d'abord prendre l'habitude de n'étudier les problèmes que sur le fond historique le plus complexe que l'on puisse concevoir : c'est la méthode que nous avons choisie dans notre livre sur l'*Essor de la Philosophie politique au XVIe siècle*, en reconstituant non seulement le dialogue entre les représentants les plus qualifiés de tous les grands pays européens, mais en étudiant à cette occasion les éléments que leur offraient les divers courants religieux, politiques et sociaux de l'époque, souvent représentés par des œuvres mineures.

Mais on peut arriver d'une manière non moins heureuse à n résultat analogue par des études plus limitées en extension, lus riches en compréhension, qui analysent par exemple avec out l'intérêt désirable, la production d'un pays déterminé en ehors de l'époque de son apogée : c'est là le meilleur moyen 'apporter au schème classique de la *succession* la retouche écessaire de la *complémentarité*. Telle est, comme M. José ntonio Maravall l'explique lui-même avec beaucoup de pré- ision dans son avant-propos, la tâche qu'il a entreprise au ujet de la conception espagnole de l'Etat au XVIIe siècle.

L'intérêt de la tentative n'échappera à personne. Tout le onde s'accorde en effet à reconnaître le prestige incomparable e l'Espagne au XVIe siècle : unité territoriale et politique chevée, invraisemblable épopée de la découverte et de la onquête du Nouveau Monde, et dans tous les genres littérai- es, éclat éblouissant du siècle d'or. Mais l'Espagne ultérieure e nous lègue plus que l'image ineffaçable du Quichotte, emblant ainsi se projeter elle-même dans le passé : les rayons u soleil politique et culturel semblent captés par la France e Louis XIV puis par les pays nordiques. En ce qui concerne es théories politiques, la discontinuité semble plus manifeste ncore puisque les auteurs de nombreux traités passent direc- ement des écrivains du XVIe siècle à ceux du XVIIIe siècle. i la critique française ne s'est aperçue que récemment de intérêt de la politique cartésienne et des doctrines des juris- onsultes parisiens, l'on peut dire qu'en Espagne même les rands noms des philosophes politiques du XVIIe siècle, étaient n train de se vider complètement de leur contenu.

C'est donc à la fois un jalon précieux dans l'évolution des dées politiques et une importante rectification à la philosophie e l'histoire de la conscience occidentale que nous apporte i M. Maravall.

◆

En ce qui concerne la philosophie politique, ces auteurs spagnols du XVIIe siècle sont extrêmement originaux. Brillants crivains pour la plupart (puisque certains ont laissé des éputations littéraires aussi bien assises que celles de Gracian

ou de Quevedo), ils appartiennent à des générations ayant déjà rompu avec la scolastique; ils ne cherchent plus à fonder sur une autorité quelconque les principes de la communauté civile. Ils observent ce monde qui les entoure et sont étonnamment sensibles à tous les aspects de la comédie humaine — dont la comédie politique n'est ni le moins chatoyant ni le moins sportif. Comme la plupart des penseurs du siècle baroque, ils répugnent cependant à réduire la politique à l'affirmation d'une volonté de puissance individuelle ou collective, mais la générosité qu'ils pratiquent et recommandent, comporte un premier moment, capital, d'acceptation du donné. La volonté de Dieu manifestée dans la Nature et dans l'Histoire, les dogmes de l'Eglise catholique, les lois fondamentales de la couronne d'Espagne, tels sont ces axes essentiels dont le trièdre fournit aux œuvres que nous étudions une structure imposante et inébranlable. Comme dans l'art de la contre-réforme tout le génie de l'artiste se manifeste à la manière dont il orne les grandes surfaces avec les ressources d'une étonnante virtuosité.

Témoins excellents et à un double titre, parce qu'ils nous apportent sur une même réalité sociale des points de vue complémentaires, avant de se livrer chacun, sur la base de cette réalité, à des compositions aussi précieuses que concrètes, qu'on ne peut jamais taxer d'irréelles et encore moins d'irréalisables. Nous avons ainsi grâce à eux, le tableau largement brossé de l'Etat moderne ; mais là-dessus, comme en un Téniers, des guirlandes de personnages extrêmement réalistes correspondant aux divers emplois, aux diverses situations nées de cet Etat moderne et réglant dans ce décor majestueux, les relations des différents facteurs humains. L'administration espagnole du XVIIe siècle reposant en grande partie sur un certain nombre de Conseils, la littérature politique s'enrichira grâce à eux d'une somme de remarques appropriées (allant de la peinture psychologique aux définitions juridiques) sur la bonne marche des Conseils, les rapports du roi, des ministres et des conseillers, schème original à l'époque, fort pertinemment orchestré et d'un intérêt sans cesse renouvelé.

C'est d'ailleurs à propos de cette peinture finalisée des nstitutions espagnoles que s'amorce le débat essentiel, celui qui nous introduit dans la philosophie de l'histoire. Camouflé parfois sous de longues plaidoiries concernant le cas Tacite, e conflit fondamental n'en reste pas moins, pendant un siècle et demi, le duel entre la pensée de *Machiavel* et la doctrine de *Jean Bodin*. Les théoriciens espagnols se montrent sensibles à tout ce que la technique positive du premier contient à la fois de normatif et d'existentiel. Cet immoralisme les attire à la fois comme une morale retournée et comme l'exercice d'une *virtu* réelle, qu'on souffre de ne pas voir employée à des buts plus élevés : aussi Machiavel est-il très souvent cité, ne fut-ce que pour critiquer l'étroitesse de son humanisme trop pragmatique.

Jean Bodin fournit en revanche, avec sa *République* bien réglée, sa souveraineté formellement parfaite et pratiquement tempérée par l'esprit de justice et le respect des institutions nationales, le prototype de la nouvelle réalité sociale et politique avec laquelle ces écrivains souhaiteraient faire coïncider leur patrie. Mais Machiavel, sans doute athée et certainement anticlérical, n'en reste pas moins par le tempérament beaucoup plus proche de nos pieux mais ardents auteurs que le sévère Jean Bodin : aussi est-ce à ce dernier qu'on reprochera bien souvent son machiavélisme imaginaire mais toujours son naturalisme réel et son esprit de tolérance. Bref, tout se passe comme si les écrivains espagnols avaient emprunté à Bodin la grande machine de sa *République* pour accroître l'intensité dramatique de l'action qu'ils vont jouer dans ce décor un peu nouveau où il est parfois bien difficile de distinguer machiavélisme et antimachiavélisme.

C'est que l'homme baroque se caractérise, comme nous le disions, par l'acceptation du donné. Du donné intégral : de l'homme non seulement réduit à ses passions et à ses vices (ainsi que le peignait le secrétaire florentin), mais doué des forces de la raison, elles-mêmes survoltées par l'apport des vertus infuses. Pour employer le langage de nos contemporains, nous dirions qu'un Ribadeneyra ou un Saavedro Fajardo nous donnent une phénoménologie intégrale de l'homme, rai-

sonnable, pécheur et secouru par la Grâce. Lorsque cet homme devient prince ou citoyen, on devine tout l'intérêt des considérations politiques auxquelles il peut donner naissance.

Les réflexions qui précèdent rappelleront sans doute au lecteur quelques souvenirs ayant trait aux grands classiques français du XVIIe siècle, et singulièrement à Descartes, à Bossuet, à la Rochefoucauld et à Pascal. Il ne faut pas s'en étonner, car nombreux sont les auteurs étudiés par M. Maravall qui étaient chez nous de lecture courante, s'imprimant même sur les presses de Paris ou de Rouen en espagnol, en latin ou en traduction française. Concluons donc que le XVIIe siècle français n'est pas seulement en continuité avec le XVIe mais aussi avec le XVIIe siècle espagnol. C'est à leur accord fondamental, renforcé de notes italiennes, allemandes et polonaises, qu'est probablement due la nouvelle image de l'homme qui s'est répandue avec la Contre-Réforme, cet « homme baroque » dont le présent volume nous donne peut-être la notion la plus exacte et dont les emblèmes analysés et reproduits dans ces pages expriment avec tant de goût la sagesse à la fois chrétienne et politique.

Pierre MESNARD,
Directeur de l'Institut d'Etudes Philosophiques de l'Université d'Alger.

ÇA & LA

AUX CHATEAUX DE COURANCES ET DE FLEURY

Les membres de la Société qui y ont pris part, gardent un excellent souvenir de l'excursion du 19 juin 1954. Ils souhaitent que soient reprises de telles initiatives : celles-ci contribuent efficacement à développer la cordialité entre les sociétaires et à faire connaître et apprécier les richesses que le XVIIe siècle a élevées et entretenues sur le sol national.

Le Comte Jean-Louis de Ganay, en l'absence du Marquis Hubert de Ganay, fit les honneurs du domaine de Courances. La construction du château, embellie au cours des ans, se situe entre 1550 et 1558. Le roi Louis XIII aima Courances, son parc aux sources limpides. Délabrés, château et dépendances commencèrent à être remis en état au XIXe siècle : œuvre de longue haleine qui, sur un plan ancien, fût menée inlassablement par le Marquis et la Marquise de Ganay. Que de travaux délicats, que de recherches minutieuses ont été nécessaires pour redonner vie au merveilleux ensemble que nous avons goûté dans la paix de la belle nature.

Mme Legrand, attachée au Musée Carnavalet, nous guida avec beaucoup de charme et de compétence à travers la terre de Fleury. Le secrétaire d'Etat Cosme Clausse (second fils de Jean Clausse, correcteur des comptes, mort en 1504) entreprit la construction du château actuel d'après les plans de Pierre Lescot ; il le décora avec autant de goût que de somptuosité. Henri Clausse, succédant à son père mort en 1558, paracheva les constructions. Mme Legrand fit revivre l'histoire du château aux grands corps de logis, à la galerie spacieuse, à la chapelle élégante, encadré de fossés remplis d'eau vive... L'ombre de Richelieu se dresse, de Richelieu villégiaturant à Fleury. Aux alentours rôdent les conspirateurs... Mais Richelieu est averti à temps ; il s'enfuit à cheval vers Fontainebleau ; il met le roi au courant de la menace constante qui pèse sur lui... La terre et le château de Fleury eurent leurs vicissitudes... ils passèrent par alliance aux La Rochejacquelin, et en mars 1897 ils furent acquis par le Comte de Ganay.

E. H.

L'ACADÉMIE RACINIENNE

Fondée en 1937 à Uzès, grâce aux suggestions du Professeur Gaston Broche et sous l'égide de la municipalité d'Uzès et du département du Gard, l'Académie racinienne a depuis étendu son activité à La Ferté-Milon, cité natale du poète, et au département de l'Aisne, entre lesquels elle crée un lien culturel d'un intérêt évident. Elle a pour but principal de servir la gloire du poète, par des réunions, des représentations de ses œuvres, et plus particulièrement par l'attribution de prix annuels à des lauréats français et étrangers. Ceux-ci participent dans les deux villes à une série d'excursions et de visites aux lieux et sites liés au souvenir de Racine, ils mettent en commun leurs connaissances et les résultats de leurs recherches sur un point de l'œuvre de Racine (cette année, l'Elégie dans *Bérénice*), et exposent les conclusions de leurs travaux au cours d'une séance solennelle tenue dans l'Hôtel de ville de chacune des deux cités. Ajoutons que cette année, touchée par le décès de son Secrétaire perpétuel, l'Académie racinienne a désigné Mᵉ Louis Vaunois, avocat à la Cour, arrière-neveu de Racine, membre du Conseil de la Société d'Etude du XVIIᵉ siècle comme Président d'honneur et M. Jean Dubu, membre également du Conseil de la Société d'Etude du XVIIᵉ siècle, comme Secrétaire.

A. B.

300ᵉ ANNIVERSAIRE DU « MEMORIAL » DE PASCAL

Le 23 novembre 1954 a été célébré en l'église Saint-Etienne-du-Mont le trois centième anniversaire de la conversion de Pascal, ou plus exactement de la révélation qu'il reçut de sa conversion, événement mémorable dans l'histoire de l'esprit, certes, mais qui, on n'en peut plus douter, apparaîtra tel, un jour, dans l'histoire de l'Eglise. M. le chanoine Lepetit, curé, avait organisé en l'honneur du plus illustre de ses paroissiens, une veillée de recueillement, en la présence de S. Em. le cardinal Feltin. A vrai dire, la prière et la méditation demandées à chacun n'allaient avoir à être autre chose que l'adhésion à la méditation tellement plus aiguë de Pascal, à sa prière tellement plus douloureuse et plus consolée, consignée par lui dans le Mémorial.

Pendant deux heures, Pascal seul a eu la parole. Le P. Jean Daniélou lisant et commentant le texte du Mémorial, verset par verset, un peu a la façon dont on peut expliquer les écrits d'un Père, — une citation de saint Augustin faite à propos suggérait tout naturellement le rapprochement, — a replacé sous l'éclairage de la Bible et de l'Evangile une pensée spirituelle débarrassée des défor-

ıtions romantiques et qu'on n'a, semble-t-il, pas encore épuisée peut-être même tout à fait explorée.

Puis M. le Curé est monté en chaire à son tour pour lire un véri-ıle « discours » de Pascal, recomposé à l'aide de Pensées par Jacques Chevalier : une sorte de « maquette » de ce que l'Apo-;ie eût pu être, mais sans rien d'abrégé ni de schématique, plutôt raccourci du grand ouvrage que l'on imagine, où n'apparaissait suture, ni juxtaposition, mais une liaison logique continue, une ·me progression du discours. Il est à souhaiter que ce travail ne ste pas inédit.

Avant le salut du Saint Sacrement, M. le chanoine Lepetit, parlant chœur, a demandé aux assistants d'y participer dans les senti-·nts qui furent ceux de Pascal, la nuit où le P. Beurrier, curé de int-Etienne-du-Mont, lui porta les derniers sacrements, la veille sa mort. La lecture des pages où Gilberte Périer raconte la fin son frère, ne devait pas être le moment le moins émouvant de veillée.

Jacques RENOULT.

3OSSUET ET L'HISTOIRE »

Tel est le nom, évocateur de tant de génie et de leçons pour les uples, donné à l'Exposition [1] inaugurée le 13 décembre 1954, en Iôtel de Rohan, par M. le Ministre de l'Education Nationale en personne de son représentant M. Mateo-Connet. L'occasion était ureusement saisie de rendre hommage au cardinal Léger, arche-que de Montréal, en ce magnique hôtel qui fut construit, comme sait, par le cardinal Armand de Rohan, évêque de Strasbourg, occupé après lui par trois autres cardinaux de la même famille.

Infatigable et souriant, le cardinal Léger — reçu le matin même grande solennité à l'Hôtel de Ville de Paris, ensuite à l'Arche-·ché — fit son entrée vers 15 heures, saluant les personnalités clésiastiques et civiles.

L'allocution de M. Léon Bérard, au nom de l'Académie Française, t écoutée avec une attention admirative. Bossuet cumule les titres: storien et mieux encore : « philosophe supérieur de l'histoire », ntroversiste, orateur, « l'un des plus grands symphonistes de la ·ose française »... Un hommage émouvant et des vœux pour sa nté, seront adressés au Pape Pie XII, « lecteur assidu et fervent Bossuet ».

Le représentant de M. le Ministre de l'Education Nationale, ayant uhaité la bienvenue à l'archevêque de Montréal, et rappelé les

(1) 87, rue Vieille-du-Temple, IVe.

étapes de sa carrière, où s'harmonisent « le Canadien et le Parisien » a exalté l'homme au génie divers que fut l'auteur du *Discours sur l'Histoire universelle.*

Le cardinal Léger répondit noblement en rappelant le culte que rendirent à Dieu Corneille, Pascal et le XVIIe siècle tout entier que domine la figure de l'évêque de Meaux, puisant son enseignement dans la contemplation de la vérité, « comme l'aigle au foyer de la lumière »...

Sous la conduite de M. Charles Braibant, Directeur des Archives, et avec les explications érudites de M. Mahieu, Son Eminence et sa suite parcoururent l'exposition à travers de magnifiques salles décorées à la mode du grand siècle, où le « Bossuet » de Rigaud ne lasse point les regards. Essayer de décrire cette exposition ? tâche difficile !... Ni les érudits ni les moins érudits n'ont été déçus devant ces richesses multiples : documents, manuscrits, objets précieux tel le calice de Bossuet.

X.

MADAME GUYON

Après Bossuet, Madame Guyon... seules les dates de l'Exposition et de la conférence opèrent ce voisinage...

Un nombreux public apprécia beaucoup la conférence que Mme Agnès de la Gorce donna, au « Nouveau Cercle », le samedi 15 janvier, sur Madame Guyon. Certains eussent sans doute souhaité plus d'explications sur la doctrine du quiétisme — ce qui eut entraîné bien loin —; au reste, ayant jeté quelques clartés sur le mysticisme et sur les tenants du quiétisme, la conférencière s'excusa à ce propos d'être plus historienne que théologienne... et il faut lui savoir grand gré d'avoir été prudente et en même temps très intéressante. Elle cita des textes peu connus (dont, en conclusion, le testament, vraiment très élevé), elle aida à mieux comprendre la personnalité de Madame Guyon et le rayonnement de son influence. Glanons simplement quelques perles de cette belle conférence : « Figure barbouillée, Madame Guyon est une prédicante, et le français moyen n'aime pas les prédicantes... Elle est dépaysée dans le classicisme ; elle a un style baroque... Elle mélange le profane et le sacré... Elle sert la cause de la vie intérieure, la cause de l'oraison... Sa doctrine n'est pas pour tous, mais pour une élite... Fénelon et Madame Guyon étaient les moins faits pour être compris de Bossuet... Ce fut une grande souffrante, d'où la grandeur de sa vie ». Ce ne sont là que quelques éclairs captés dans un exposé d'une profonde psychologie... Quant au combat évoqué entre le cygne et l'aigle, il s'est continué après eux, il n'a jamais cessé. Un ouvrage récent, très important, nous le fera constater bientôt.

M.-H. G.



MADAME GUYON

(Tableau attribué à Philippe de Champaigne)

Propriété de la Comtesse F. de Montlivault

■ Nous reviendrons dans le prochain numéro sur le « *Fénelon* » écemment paru chez Aubier avec introduction et choix de textes ar le P. François Varillon, S.J. Quelques citations seulement touhant Fénelon et Mme Guyon :

« La rencontre avec Mme Guyon en octobre 1688 marque le comnencement à la fois du calvaire de Fénelon et de ce qu'il y a 'immortel dans son œuvre écrite...» (p. 5).

« Le vrai, c'est qu'au cours des dix années qui précèdent la renontre décisive avec Mme Guyon, l'âme de Fénelon nous demeure ncore très obscure...» (p. 19).

« Le rôle providentiel de Mme Guyon fut de contribuer, d'une nanière décisive, à briser le cercle où il s'était peu à peu laissé nfermer et à éclairer, par la confidence d'une expérience irrécuable, les premiers pas de sa marche vers une théologie apaisante t libératrice. »

« Il ne faut ni minimiser ni majorer l'influence de Mme Guyon sur 'énelon. On cède généralement à l'un ou l'autre entraînement, soit ue, considérant Mme Guyon comme une folle ou une demi-folle, n veuille le compromettre avec elle ou l'en désolidariser, soit que, a tenant comme une mystique authentique, on l'érige en inspiraice de sa pensée théologique autant que de sa vie spirituelle. Que 'énelon lui soit demeuré fidèle, qu'il ait refusé de sauver, en la eniant, sa réputation et sa situation, cela n'implique pas qu'il ait pprouvé sans réserve sa doctrine et son comportement... Si elle ıt névrosée, qui le sut mieux que lui ?... Sentimentalement elle ne attire pas : il le lui dit avec une dureté qui la déconcerte un peu... es lignes que Mme Guyon écrivit plus tard à Fénelon éclairent e qui se passa alors en lui : « Il ne vous faut point d'autre maître ue l'expérience, et vous en avez assez pour juger de ce que l'on ous dit ». L'expérience d'une âme vivante c'est en effet ce qui lui nanquait. Le Dieu dont il avait médité la grandeur et dont il désiait l'approche, mais qui lui demeurait intérieurement caché, l'occaion lui est offerte de le contempler dans une de ses créatures. 'expérience du divin à laquelle il aspirait sans cesse et qui lui vait toujours été refusée, il lui est donné de l'éprouver *dans une utre*. Et non point dans des extases dont le caractère exceptionnel aurait laissé sur sa faim ; mais au delà de ces transports qu'il onsidère comme accidentels et peut-être pathologiques, dans ce ur amour d'obscurité, de silence, de désappropriation, et finalement e mort, auquel il est loisible à toute âme, prévenue par la grâce, e tendre, et donc d'abord à la sienne enfin privilégiée par une encontre qui ne peut pas ne pas lui apparaître comme un effet de ı miséricorde divine à son égard...» (page 29 et suiv.).

■ *La psychologie des profondeurs selon Fénelon.* L'auteur de cette brochure signalée dans le Bulletin n° 24, p. 772 et suiv., peut encore disposer de quelques exemplaires laissés au prix coûtant de 60 frs, aux membres de la Société d'Etude du XVIIe siècle. S'adresser directement à M. l'Abbé P. Blanchard, professeur aux Facultés Catholiques de Lyon, 50, rue Jean-Jaurès, Villeurbanne (Rhône).

UNE MÉDAILLE COMMÉMORATIVE

Afin de perpétuer le souvenir du regretté Conservateur en Chef Charles Mauricheau-Beaupré, décédé accidentellement au Canada le 25 avril 1953, au cours d'une tournée de conférences en faveur de Versailles, le Duc de Brissac et les Amis de Versailles ont fait frapper une médaille commémorative due au talent du maître Albert David. S'adresser aux Amis de Versailles, 107, rue de Rivoli, Paris-1er.

AU SUJET DE SUZON DE TERSON

C'est avec reconnaissance que M. Pierre-Louis Berthaud, conseiller de l'Union Française, 28, Avenue Carnot, Paris-17e, recevrait tous renseignements et indications touchant Suzon de Terson, poétesse protestante, née probablement à Puylaurens (Tarn) vers 1657, morte vers 1684 d'une maladie de langueur.

A DIGNE, LE TRICENTENAIRE DE LA MORT DE GASSENDI

Digne célèbrera les 5, 6 et 7 août 1955 le tricentenaire de la mort de Pierre Gassendi.

Le célèbre philosophe et savant, qui naquit à Champtercier, près de Digne, en 1592, mourut en effet à Paris en 1655, laissant une œuvre et ayant exercé une influence qui en font une des grandes figures du mouvement intellectuel au XVIIe siècle.

Dans le but d'honorer sa mémoire un Comité s'est constitué : il est placé sous la présidence d'honneur de M. le Préfet, du Président du Conseil Général, de Monseigneur l'Evêque des Basses-Alpes et de M. le Maire de Digne.

Se tiendra à Digne un congrès d'études gassendistes avec communications sur le mouvement philosophique et scientifique de la première moitié du XVIIe siècle. Des excursions, des représentations théâtrales et folkloriques sont également prévues. La Société d'Etude du XVIIe siècle a été spécialement invitée à ces manifestations, dont le président du Comité est M. Emile Isnard, président de la Société Scientifique et Littéraire des Basses-Alpes et membre de la Société d'Etudes du XVIIe siècle.

A PARIS ET A AIX. LE 4e CENTENAIRE DE MALHERBE (1555-1628)

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que la naissance de Malherbe sera officiellement commémorée tant à Paris qu'à Aix-en-Provence en mai, juin et novembre prochains. La Société des Poètes Français et la Société d'Etude du XVIIe siècle ont été conviées à donner un concours actif à cette commémoration qui s'annonce grandiose et pleine d'intérêt. Le 17 mai, à 21 heures, se tiendra à la Sorbonne (amphithéâtre Richelieu) une grande séance d'hommage sous la présidence effective de M. le Ministre de l'Education Nationale ; elle sera le prélude des manifestations qui auront lieu en juin à Aix-en-Provence et des conférences, expositions, concerts qui seront donnés à Paris en novembre.

ÉCHOS... de 1951

1948-1951 (1952). *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.* GAILLARD. **Sur un mot non déchiffré du manuscrit des « Pensées » de Pascal** (fragment 868 de l'édition Brunschvicg).

1950-1951. *Annales du Centre Universitaire Méditerranéen.* Charles DEVIVAISE. **Descartes et la technique.**

Auguste VALENSIN. **Images de Descartes.**

Almanach du Valais 1951. André DONNET et Grégoire GHIKA. **Saint François de Sales au sacre de Hildebrand Jost, à Sion, 1614.**

1951. N° 1. *Revue de l'Histoire des Religions.* Jean ORCIBAL. **Les spirituels français et espagnols chez John Wesley et ses contemporains.**

Très important article accompagné de nombreuses notes.

1951. *Annales de la Congrégation de la Mission.* F. C. **Quatre lettres de saint Vincent de Paul à M. Dehorgny, 27 septembre 1646 ; au P. Hilarion Rancati, 13 septembre 1659 et une lettre non datée ; aux administrateurs du Grand Hôtel du Mans, 22 mars 1651.**

1951, n° 2-3. *Revue Belge de philologie et d'histoire.* Henri GLAESENER. **Les points de départ historiques de Rodogune.**

1951. *Revue Savoisienne* (n° spécial). G. LETONNELIER. **L'histoire naturelle dans l'œuvre de Saint François de Sales.**

1951. *Société des Amis de Port-Royal.* Jean MESNARD. **Les séjours de Pascal à Port-Royal-des-Champs.**

Jean ORCIBAL. **Vers le Pascal de l'histoire.**

1951. 2. *Lexis.* Wolfgang STRUVE. **Uber das « ergo » in Descartes, « ego cogito, ergo sum », und « sum. ergo Deus est ».**

1951. *Annales Academiae Scientiarum Fennicae* (Helsinki), Ser. B. T. 73, 2. KAUKO KYYRO. **Fénelon Asthetik und Kritik.**

1951. *Philosophia* (Mendoza) n° 14. H. FLASCHE. **Pascal y Bernardo de Clairvaux.**

1951. N° 2. *Rivista di matematica della Universita di Parma.* Ettore CARRUCCIO. **La matematica nel pensiero di Cartesio.**

1951. *Archivio di Filosofia* (n° spécial : *Fenomenologia e sociologia*). JULIEN-EYMARD, O.F.M. Cap. **Le problème de la situation dans les Pensées de Pascal.**

1945. T. LX (1951). *Bulletin de la section de géographie. Comité des travaux historiques et scientifiques.* Comm[t] J. ROUCH. **Le Voyage en Laponie de Regnard.**

1951. *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne.* L. DURAND-VAUGARON. **Un bon serviteur des Sévigné, Larmechin.**

1951. N° 10 (printemps-été). *Revue internationale de Musique.* P. FRANZ. **Chanteurs de jadis. Les ténors français des XVIIe et XVIIIe siècles.**

Catholicisme, fasc. 10, 1951, col. 649-658. B. ROMEYER, S. J. **Descartes et le Cartésianisme.**

1951. *Annales de l'Est* (5e série, 2e année, n° 1, p. 15-36). René TAVENEAUX. **Les États Généraux de Lorraine de l'année 1626.**

Les Etats Généraux, régulièrement réunis jusqu'en 1629, maintiennent dans les duchés de Lorraine et de Bar la tradition représentative et la participation des trois Ordres, de la noblesse surtout, au gouvernement de l'Etat. Deux problèmes d'une particulière importance sollicitent, en 1626, les soins de l'assemblée. L'un de politique intérieure : le jeune duc Charles IV attend des Etats la confirmation du pouvoir qu'il a ravi dans des conditions troubles à sa femme Nicole d'abord, puis à son père François II. L'autre de politique extérieure : devant la guerre qui, depuis 1618, divise l'Europe et menace la Lorraine, il réclame la liberté de lever des aides pour l'équipement militaire des duchés. La double requête de Charles IV reçoit une réponse favorable, mais, en retour, les députés adressent au duc une importante liste de « Griefs et Remonstrances » qui constitue un témoignage particulièrement précieux sur l'esprit public en Lorraine au début du XVIIe siècle.

Les Remontrances générales, œuvre commune de l'assemblée tout entière, mais dont la plus large part revient à la noblesse, traduisent la classique réaction d'autodéfense seigneuriale contre les progrès de la centralisation et l'absolutisme croissant du pouvoir ducal.

Les Remontrances ecclésiastiques, beaucoup plus hardies et radicales, visent d'abord à maintenir l'intégrité de l'orthodoxie catholique et à protéger les bénéfices des clercs ; mais surtout elles attaquent en termes vigoureux la politique économique précolbertiste que pratiquent les ducs depuis Charles III et qui accable de charges les classes paysannes ; elles demandent le retour à un régime plus libéral.

Enfin les « Remonstrances particulières des sieurs Gentilshommes et Tiers-Etat » révèlent une alliance inattendue entre le second et le troisième Ordre contre le clergé pour réclamer la suppression des « amortissements des biens temporels en faveur des sieurs ecclésiastiques ».

Ces divergences dans les revendications s'expliquent par des causes économiques : tandis que le clergé, représentant de l'ancienne économie foncière, défend la masse rurale que constituent ses tenanciers, la noblesse, où figure un nombre croissant d'anoblis, est devenue solidaire de la bourgeoisie de négoce et de robe ; elle tire profit, comme elle, de la politique ducale.

Les « Griefs et Remontrances » révèlent ainsi l'altération des structures sociales anciennes et les conflits secrets qui divisent la société lorraine du XVIIe siècle. .

1951. *Revue d'Histoire Ecclésiastique* (*Louvain*). T. XLVI, p.p. 187-192. A. C. DE VEER. **Le grand recueil dans les papiers de Quesnel saisis à Bruxelles et transportés à Paris en 1703 et en 1704.**

Dans les papiers de Quesnel, il faut distinguer un fonds Quesnel, un fonds Arnauld et un fonds appelé par les jansénistes le grand recueil et qui renferme toutes les pièces concernant les disputes du XVIIe siècle. L'auteur cherche qui eut l'initiative de cette collection et il conclut qu'elle fut l'œuvre de tout Port-Royal et le résultat d'un travail en équipe.

1er semestre. *Cahiers du Sud*, n° 305. Bernard GROETHUYSEN. **Lutte suprême des Jansénistes pour sauver le Dieu ancien** (traduction d'Alix GUILLAIN, d'après « Die Entstehung der Cürgerlichen Welt-und Lebensanschauung in Frankreich ».

1er Semestre. N° 306. *Cahiers du Sud*. Poésie et critique ou le gel du classicisme. Jean TORTEL. **Le problème de l'Art Poétique.** — L.-G. GROS. **Houdar de la Motte, accusateur et défenseur de la poésie.**

BOILEAU. Préface pour l'édition de 1701. Lettres à M. Perrault (fragment). VIIe réflexion sur Longin.

HOUDAR DE LA MOTTE. Discours sur la poésie en général et sur l'ode en particulier.

Janvier. *Le Français Moderne*. Jacques SOYER. **Un cours de langue et de civilisation françaises à l'Université d'Orléans en 1647.**

January. *French Studies*. H.-T. BARNWELL. **From « La Thébaïde » to « Andromaque ». A view of Racine's early dramatic technique.**

Janvier. N° 28. *Témoignages*. L. AUBERT. **Pascal, la raison et la foi.**

Janvier. *Dialogues*. Adèle AYDA. **Racine et l'inconscient. Analyse d'une scène de « Phèdre »** (suite).

1er Janvier. *Revue... des Deux Mondes*. Roger DION. **2e Millénaire de Paris : Le site et la croissance de la Ville** (spécialement la ville du roi).

1er Janvier. *Mercure de France*. Octave NADAL. **L'exercice du crime chez Corneille.** « Dans une lettre à Boileau du 17 décembre 1710, Brossette parlant de Racine remarque : « J'avais toujours regardé ce poète comme un judicieux écrivain, qui avait évité les hauteurs, les inégalités et les précipices de Corneille, et *qui nous menait au cœur humain, par des routes plus connues et moins scabreuses* ». Les dernières lignes que j'ai soulignées introduisent mon propos, celui d'un des exercices fréquents et mal compris du devoir cornélien : le crime... ».

René DUMESNIL. **Eustache Du Caurroy et Etienne Moulinié.** Ces notes concernant les auteurs de la *Messe des obsèques royales* et de la *Messe du Sacre des rois de France* ressuscitées par le R. P. Martin, de l'Oratoire :

« Eustache du Caurroy, né à Gerberoy, près de Beauvais, en février 1549, était le fils d'un médecin. Il entra dans les ordres et se consacra à la composition musicale, bien préparé par de bonnes études sous la direction d'Adrien Leviellard. Très vite il fut reconnu pour un maître, et pourvu de titres, de charges et de dignités ». 1575 : maître de la musique de la chapelle royale. 1595 : pour lui est créé le poste de surintendant de la musique. Auteur de *Charmante Gabrielle*, des *Preces ecclesiasticae*, des *Meslanges de musique*.

« La *Missa pro defunctis* fut exécutée aux obsèques de Henri IV, et, depuis, elle servit aux funérailles des rois à Saint-Denis jusqu'à la Révolution. Elle était digne de ce choix : elle atteint dans le *Lux aeterna* la sérénité la plus émouvante... L'ouvrage est d'une beauté que ne dément aucune de ses parties.

La biographie d'Etienne Moulinié est plus obscure. On sait qu'il appartenait à une famille du Languedoc, qu'il est probablement né à Carcassonne dans les premières années du XVIIe siècle, et qu'il y retourna peu avant sa mort survenue vers 1670. Ce dont on est certain c'est qu'il jouit de la faveur de Gaston d'Orléans, qu'il devint maître de sa chapelle et prit une part active aux ballets donnés sous Louis XIII dans les résidences royales »

Auteur des *Airs de cour avec la tablature de luth* (1624-1639), de Cantiques, litanies, motets, d'un *Requiem*, de la *Messe du Sacre des rois de France*. Moulinié est certainement l'auteur des parties les plus développées, de cette messe, mais il semble que d'autres parties viennent d'époques très différentes. « Moulinié a su fondre des matériaux de provenance diverse en un tout auquel il a reussi à imprimer une unité de style extraordinaire »). « Tout cela qui est grand, garde une simplicité qui en rehausse encore la valeur ».

Georges MONGREDIEN. **Le Cabinet Noir** (à propos de l'ouvrage de Eugène VAILLE, « Le Cabinet Noir », in-8° de 411 pages, aux Presses Universitaires de France).

« ... La surveillance devint systématique dès que Richelieu créa la poste aux lettres et en confia la surintendance à Arnoul de Nouveau. Plus besoin désormais de guetter et de poursuivre les courriers sur toutes les routes de France, l'administration avait en main tout le courrier des personnes privées et publiques. Couverts par la raison d'Etat, les ministres n'avaient plus qu'à y puiser. C'est ce qu'ils continuèrent de faire toujours, tout en proclamant le principe sacrosaint de l'inviolabilité des lettres... Louvois ne fut pas, quoiqu'en dise Saint-Simon, l'inventeur du cabinet noir, mais il le perfectionna, en le mettant d'ailleurs au service du roi. Quand il en était besoin, il faisait encore voler les courriers sur les routes ou, s'il estimait qu'un retard était suffisant, il envoyait à Lyon le paquet de Dijon et réciproquement.

Les lettres de la princesse Palatine et de Mme de Sévigné sont remplies de plaintes à cet égard ; plus d'une fois la marquise supplie dans ses missives le bureau du secret de les recacheter et de les réexpédier après lecture... ».

Les grandes heures de Saint-Germain-en-Laye (à propos de l'ouvrage de Bernard NABONNE, in-8° de 260 pages, chez Sfelt). « Ce n'est point une histoire du château, mais une véritable chronique de ses « Grandes heures » ; les plus brillantes se placent sous les règnes de François Ier, de Henri IV et de Louis XIV qui, avant Versailles, marqua toujours une préférence pour Saint-Germain et son admirable terrasse, dont Le Nôtre recréa les pentes... ».

6 janvier. *Figaro-Littéraire.* André BILLY. **Comment on enseignait le grec à Port-Royal.**

A propos de l'ouvrage de M. l'abbé Louis Cognet : Claude Lancelot, solitaire de Port-Royal (Paris, Sulliver, 1950).

11 janvier. *Nouvelles Littéraires.* Emile MALE, de l'Académie Française. **A quelle époque auriez-vous souhaité vivre à Paris ?**

« J'aurais volontiers vécu à Paris au XVIIe siècle, au temps où les maisons avaient des jardins et où Descartes et, un peu plus tard, Pascal étaient et sont encore les gloires du quartier que j'habite depuis longtemps ».

15 janvier. *Revue... des Deux-Mondes.* Elie DEBIDOUR. **2e Millénaire de Paris : A travers le Paris de l'Histoire.**

15 janvier. *Journal de Montreux.* Paul ANDRE. **La grande figure d'une religieuse : Angélique Arnauld.**

19 janvier. *La France Catholique.* Alain PALANTE. **A propos du « Molière est-il chrétien ? » de Jean Calvet.** (Lanore, 1950).

« ... Molière n'est pas un théologien, certes. Plus exactement encore, il est de ces esprits souvent de qualité, dont la culture religieuse n'est point à la mesure de la culture intellectuelle et qui, de bonne foi, traitent avec une légèreté sans malice — mais non sans péril — des problèmes dont l'ampleur leur échappe : « Molière faisait erreur sur la nature du christianisme vrai, mais il était chrétien, écrit Mgr Calvet, ou il voulait être chrétien comme l'est un déiste de bonne foi qui va parfois à la messe ».

Ce jugement mesuré, sérieusement motivé, est le plus équitable qui ait été porté dans ce procès ouvert depuis trois siècles ».

21-22 janvier. *La Croix.* C. CANTALOUBE. **Camisards et dragons du roi se laissèrent entraîner dans un même cercle infernal : le crime par la représaille.**

A propos de l'ouvrage de Mme Agnès de la Gorce : **Camisards et dragons du roi.** (Albin Michel, 1950).

Raoul PLUS. **Où se trouve le cœur de saint François de Sales.** Le cœur de saint François de Sales mort à Lyon le 28 décembre 1622 aurait abouti, après multiples péripéties, à la Visitation de Trévise en 1913. « C'est dans le monastère de cette ville qu'était honoré, avant-guerre, toujours frais et vermeil, le cœur de saint François de Sales. Nous ne pensons pas que les événements de 1939 à 1945 l'ait contraint à chercher une autre résidence ».

26 janvier. *La France Catholique.* André BESSEGES. **A propos de « L'Histoire de la marine française », de René Jouan.** (Payot, 1950).

« ... le Grand siècle a fort mal compris la mer, et son maître en tête, Louis XIV. L'auteur de l' « Histoire de la marine française », pleine d'érudition, nous le montre avec détails. René Jouan s'attache à défendre la thèse, si longtemps ignorée par les historiens, selon laquelle la Marine aurait pu jouer un rôle décisif à la fin du XVIIe siècle, au moment où s'ouvrit la succession de l'Espagne et où se façonna le monde moderne. Louis XIV ne vit pas que la partie capitale de cette succession était l'empire colonial dont seules les richesses avaient pu faire la grandeur de la monarchie espagnole. Bien que la France fût alors incomparablement plus puissante que l'Angleterre, bien que les deux grands précurseurs que furent Richelieu et Colbert lui eussent donné, avec une flotte nombreuse et valeureuse, l'instrument capable d'imposer sa volonté sur mer, Louis XIV laissa échapper l'occasion propice. L'Angleterre, dont l'esprit positif vit tout de suite le cœur du problème, s'orienta désormais vers la conquête de cet empire colonial qui devait la faire si grande et si prospère. Elle s'acharna dès lors sur la flotte française, déclarant la guerre dès qu'elle la croyait susceptible de renaître de ses cendres, jusqu'au moment où les vaisseaux de Nelson mirent définitivement fin à ses craintes au large du cap Trafalgar.

C'est toute la fresque de cette lutte épique où brillent les noms des amiraux fameux : Duquesne, Tourville, de Grasse, Suffren, associés à ceux des corsaires héroïques : Jean-Bart, Duguay-Trouin, Surcouf, que nous brosse le commandant Jouan.

La Marine française sortit finalement vaincue de son long duel avec sa rivale parce qu'elle n'était pas, comme celle-ci, la chair de la chair de son peuple. Toute son histoire, et jusqu'aux plus récents événements de la dernière guerre, est donc dominée par l'esprit de sacrifice et d'abnégation ».

Janvier-Février. *Franciscaans Leven.* P. OPTAT. O. F. M. Cap. **De Capucijnen en de hervorming van Port-Royal**, p. 3-16.

A propos des publications de MM. Orcibal et Cognet, précisions apportées sur l'influence des Capucins dans la réforme de Port-Royal.

Janvier-Février. *L'Information Littéraire.* Pierre CLARAC. **Variations de La Fontaine dans les six derniers livres des Fables.**

Janvier-Février. *Notre Vie* (Revue Eudiste). P. Charles du CHESNAY. **Avec saint Jean Eudes (1624-1625). Retour à Marines et passage à Paris.**

Pour son étude l'auteur utilise la *Correspondance du cardinal Pierre de Bérulle*, éditée par M. Jean Dagens, à Paris, chez Desclée de Brouwer (3 vol. in-8°), ouvrage très important : « le rôle de premier plan, joué par le fondateur de l'Oratoire, sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII, laisse deviner » cette importance. Au sujet de l'Eglise de l'Oratoire, l'auteur mentionne l'ouvrage devenu très rare du P. Ingold : l'*Eglise de l'Oratoire Saint-Honoré* (Paris, 1887, in-8° de 122 pages, tiré à 200 exemplaires).

Janvier-Mars. *Annales* (*Economies, Sociétés, Civilisation*). Jean LECLANT. **Le café et les cafés à Paris** (1644-1693).

Fernand BRAUDEL. **L'économie française au XVIIe siècle** (à propos des études de Jean Meuvret, qui conduisent « au cœur des vrais problèmes »).

Lucien FEBVRE. **Descartes, cet homme libre.**

Dans « *L'Education Nationale* » (n° 8, 2 mars 1950), l'auteur répond en historien à la question : « Pourquoi accorder à Descartes un hommage raisonné de gratitude intellectuelle et de persistante admiration ? »

De Montaigne à Descartes et à Pascal. A propos de l'ouvrage de Léon BRUNSCHVICG : *Descartes et Pascal, lecteurs de Montaigne* (éditions de la Baconnière).

L. F. **Missions françaises chez les Infidèles au début du XVIIe siècle.** A propos de l'ouvrage de Guillaume de VAUMAS : *L'éveil missionnaire de la France, d'Henri IV à la fondation du Séminaire des Missions Etrangères.* (Lyon, Imprim. Express, 1942 ; in-8°, 454 p.).

Janvier-Mars. *Revue des Sciences Humaines* (*Numéro consacré à Descartes*). Henri GOUHIER. **Pour une histoire des « Méditations Métaphysiques »** : I). Le projet de 1628 et le manuscrit latin de 1629. - II. Ce que contient le manuscrit de 1629 : la connaissance de Dieu et de soi-même. - III. Ce que le manuscrit de 1629 ne contient pas : la preuve ontologique et la création des vérités éternelles. - IV. De la quatrième partie du Discours de la Méthode au manuscrit latin de 1639.

Geneviève LEWIS. **L'innéité cartésienne et sa critique par Lelarge de Lignac.**

Jules VUILLEMIN. **Note sur l'évidence cartésienne et le préjugé qu'elle implique.**

O. REVAULT D'ALLONNES. **L'esthétique de Descartes.**

P. GOLLIET. **Le problème de la méthode chez Descartes** (1re partie) : I. La méthode et les mathématiques.

Pierre COSTABEL. **La controverse Descartes-Roberval au sujet du centre d'oscillation.**

Ferdinand ALQUIE. **La démarche métaphysique de Descartes.**

Janvier-Mars. *Bulletin folklorique d'Ile-de-France.* Paul DELARUE. **Les « Contes » merveilleux de Perrault et la tradition populaire.**

Janvier-Mars. *Revue d'Histoire Littéraire de la France.* Jean ORCIBAL. **L'enfance de Racine.** — Pierre CLARAC. Six pages inédites de La Fontaine. — Jean POMMIER. La genèse d'Esther et d'Athalie. A propos du livre de J. ORCIBAL : Autour de Racine. — La genèse d'Esther et d'Athalie. (Paris. J. Vrin. 1950). — Jacques VANUXEM. Sur Racine et Boileau librettistes. — V. THOMAS et J.-P. SEGUIN. A propos de « Notes inédites » de Racine (à propos du texte de Racine édité et commenté par M. Busson dans le numéro de février 1950 de *La Nef*).

Janvier-Mars. *Revue de Littérature comparée.* A. VIATTE. La littérature française d'Amérique au XVIIe et au XVIIIe siècle.

G. ATKINSON. Précurseurs de Bayle et de Fontenelle (à propos des écrits dont la comète de 1664-1665 fut l'occasion).

Janvier-Mars. *Revue Historique.* Roland MOUSNIER. **L'évolution des finances publiques en France et en Angleterre pendant les guerres de la Ligue d'Augsbourg et de la succession d'Espagne.**

Janvier-Juin. *Revue d'Histoire de l'Eglise de France.* P. BROUTIN, S. J. **Une élection épiscopale mouvementée au XVIIe siècle.**

Cas de Besançon entre 1654 et 1664. Les deux protagonistes de cette retentissante querelle, Antoine Pierre de Grammont (1615-1698) et Guillaume Humbert de Precipiano (1626-1711) sont devenus deux grands archevêques, l'un à Besançon et l'autre à Malines.

Février. *Plaisir de France.* P. de F. **Un problème social.**

« Les incidences sociales et politiques de l'urbanisme ne sont plus à démontrer, mais on tendrait à croire que ce sont là problèmes très modernes. Il n'en est rien et ce qui se démontre aujourd'hui par des méthodes sociologiques était déjà mieux que pressenti par nos pères. Qu'on en juge par cette lettre de François Miron, prévôt des marchands, à son roi Henri IV qui, inquiet de voir des quartiers populeux enserrer le Louvre, voulait créer plus loin ce que l'on appellerait aujourd'hui des cités ouvrières :

« Cher Syre,

« Permettez que je me retire ; en jurant fidélité au Roy, j'ai « promis soubtenir la royauté. Or, Votre Majesté me commande « un acte pernicieux à la Royauté. Je refuse. Je le répète à Mon « Cher Maître et Souverain bien aymé : C'est une malheureuse « idée de bastir des quartiers à usage exclusif d'artisans et « d'ouvriers. Dans une Capitale où se trosne le Souverain, il

« ne faut pas que les petits soient d'un costé et les gros et dodus « de l'autre. C'est beaucoup mieux et sûrement quand tout est « meslangé. Vos quartiers povres deviendraient des citadelles « qui bloqueraient vos quartiers riches. Or, comme le Louvre « est la partie belle, il pourrait se faire que les balles vinssent « ricocher sur votre couronne... Je ne veux pas, Syre, estre le « complice de ceste mesure ».

Et voici ce que le Roi répondit :

« Compère, vous estes vif comme un hanneton, mais à la fin de « compte un brave et loyal sujet.

« Soyez content, on fera vos vollontés, et le Roi de France ira « longtemps à vostre belle école de sagesse et de prud'homie. « Je vous attends à souper et vous embrasse ».

Henri.

Admirable simplicité des rapports entre un roi et ses sujets ! On ne sait ce qui nous enchante ici le plus, de la force de caractère, de la hauteur de vues qu'exprime la lettre du prévôt, ou de la noblesse, de l'intelligence, de la maîtrise de soi du souverain ».

Février. *Revue de l'Université Laval.* Sœur Francis-Louise L'ESPERANCE. **Le style des lettres de Saint François de Sales.**

Février. *Recherches et Débats.* Supplément philosophie, nº 13. Jean PEPIN. **Le problème de l'application de la méthode cartésienne à la métaphysique de Descartes.**

Février. *Miroir de l'Histoire.* OLIBRIUS. Le mandarin du royaume de Siam.

Jean PORTEFAIX. Le cardinal de Sourdis, archevèque de Bordeaux, contre le roi Louis XIII.

1er Février. *Revue... des Deux-Mondes.* Pierre LAVEDAN. 2e **millénaire de Paris. Portrait de Paris. Paris et l'Urbanisme.**

« Le Louvre et les Tuileries remontent aux XVIe et XVIIe siècles, mais jusqu'à Napoléon III ils étaient séparés et déshonorés par une masse de constructions sordides, autour de cette impasse du Doyenné, dont Balzac a laissé une inoubliable description au début de *la Cousine Bette.* On pourrait presque dire que c'est au Louvre que pensait Descartes, quand il louait la qualité des monuments en déplorant leur presentation. Le mal a donc été corrigé et l'on peut dire qu'au total, malgré quelques erreurs ou maladresses, l'apparence urbaine des monuments parisiens n'est pas indigne de leur qualité architecturale.

Tout cela Paris le doit surtout à deux moments de son histoire, la monarchie classique et le Second Empire. A l'avènement de Henri IV, malgré Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, le Louvre, c'était certainement encore une ville fort médiocre. Elle n'avait notamment ni belles places, ni belles promenades. Le Cours la Reine, les Tuileries de Le Nôtre, les Champs-Elysées, le Jardin

du Roi (notre Jardin des Plantes) en feront à la veille de la Révolution une des villes du monde les plus riches en jardins publics.

Pensons surtout à la magnifique série des cinq places royales : place Dauphine, place des Vosges, place des Victoires, place Vendôme, place de la Concorde, qui toutes subsistent, parfois mutilées, mais qui furent jadis la vraie couronne de l'urbanisme parisien, celle que lui envièrent les autres capitales et dont Bruxelles, Lisbonne, Copenhague, Stockholm, Berlin, Saint-Petersbourg cherchèrent à capter les reflets. Ces places de forme régulière, aux architectures ordonnancées, étaient destinées à servir de cadres à des statues de souverains. La place Dauphine, à l'extrémité Ouest de l'Ile de la Cité, glorifiait Henri IV : jadis triangle parfait, elle a perdu sa base ; ensemble harmonieux et régulier de maisons de deux étages, en briques et pierres, coiffées d'un toit d'ardoise, seules les deux maisons d'angle sur le Pont-Neuf, face à la statue de Henri IV, peuvent encore en donner une idée. C'est la plus maltraitée des cinq sœurs, la Cendrillon ou plutôt le souillon de la famille. La place des Vosges, qui s'est appelée longtemps place Royale, comme si elle constituait le type du genre, est au contraire le mieux conservé de ces ensembles urbains avec ses portiques que surmontent des maisons encore en brique et pierre, et qui ont gardé leurs volumes, leur silhouette et jusqu'au semblant de leur appareil, bien qu'il ne s'agisse plus que d'enduits. Avec la place des Victoires et la place Vendôme, consacrées à Louis XIV, nous rencontrons le grand Mansart : architectures de magnificence revêtues d'ordres à l'antique. La place Vendôme est intacte quant à sa forme, à ses accès, à ses architectures ; la place des Victoires a été moins heureuse : éventrée par la rue Etienne Marcel, bariolée d'enseignes commerciales, elle ne rappelle plus guère le magnifique ensemble que montraient les gravures de Rigaud.

Quant à la place de la Concorde, il faut rappeler en quelques mots son histoire, car elle marque un des tournants de l'urbanisme parisien. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, la municipalité avait décidé de créer une place en l'honneur du roi. Elle ouvrir un concours sur ce thème ; dans quel endroit de Paris convient-il d'installer la nouvelle place ? L'ensemble des projets présentés nous a été conservé par un des plus beaux livres de l'époque, *les Monuments à la gloire de Louis XV* de l'architecte Patte. Réunis sur une planche de l'ouvrage, ils constituent un remarquable projet d'ensemble pour l'embellissement de Paris. En fait, aucun ne fut exécuté, le roi ayant trouvé que le plus modeste d'entre eux exigerait des expropriations coûteuses qui obéreraient par trop les finances de la ville. Il fit cadeau à celle-ci d'un terrain qui lui appartenait, mais qui était hors de la ville même, entre l'extrémité du Jardin des Tuileries et les Champs-Elysées. Un nouveau concours fut organisé pour l'aménager et Gabriel chargé de réunir en un projet les meilleurs idées des concurrents. Ce fut la place de la Concorde : trois côtés libres de constructions pour laisser apercevoir les Tuileries, les Champs-Elysées, les collines boisées fermant l'horizon au-delà de la Seine ; sur le quatrième,

les bâtiments à colonnades entre lesquels s'ouvre la rue Royale, qui devait aboutir à une église nouvelle, la Madeleine. Aucune des statues royales qui décoraient ces cinq places n'a été conservée ; toutes disparurent à la Révolution ; mais les trois premières places, place Dauphine, place des Vosges, place des Victoires, ont reçu par la suite des répliques qui en rappellent le souvenir ; le Louis XIV de la place Vendôme s'est au contraire mué en une colonne, la colonne Vendôme, et le Louis XV de la Concorde en un obélisque, l'obélisque de Louqsor... ».

1er Février. *Mercure de France*. P.-L. COUCHOUD. **L'entretien de Pascal avec M. de Saci a-t-il eu lieu ?**

« Il n'y a pas dans notre littérature de morceau plus célèbre que l'Entretien de Pascal avec M. de Saci sur Epictète et Montaigne. A bon droit, il est placé au seuil de presque toutes les éditions des *Pensées*. Si l'on compare les *Pensées* à un monument en construction, il en est le portique. Si on les compare à une symphonie inachevée, il en est le principal thème. L'entretien est conservé, comme on sait, dans le second volume (pages 54 à 73) des *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, de Nicolas Fontaine (1625-1709). Ces mémoires ont été commencées par l'auteur à l'âge de plus de soixante-douze ans (I, p. 3), c'est-à-dire en 1697, au plus tôt, et publiés par Michel Tronchai, à Utrecht, en 1736 (2e édition corrigée, Cologne, 1738). L'entretien a eu lieu, nous dit Fontaine, pendant un séjour de Pascal à Port-Royal-des-Champs, où il fut sous la direction spirituelle de M. Le Maître de Saci, confesseur des Solitaires. Or, nous savons par les lettres de Jacqueline Pascal, qu'après sa seconde conversion, Pascal fut envoyé, en effet, par M. Singlin, son directeur, à M. de Saci, et qu'il séjourna à Port-Royal-des-Champs du 7 au 21 janvier 1655. L'Entretien se place pendant ces trois semaines. Il est donc antérieur de 42 ans au moins à la relation que Fontaine en a faite. Quarante-deux ans entre des paroles prononcées par Pascal un jour d'hiver, et l'écrit où elles sont enregistrées !... L'Entretien de Pascal avec M. de Saci pose une énigme littéraire... ».

Maurice NADEAU. **A propos de l'ouvrage de Georges Poulet, Etudes sur le temps humain** (Plon).

Le XVIIe siècle, « c'est l'époque », écrit l'auteur, « où l'être individuel découvre son isolement... ».

Lucie MAZAURIC. **Le paysage hollandais au XVIIe siècle.**

« L'effort immense accompli au XVIIe siècle par les Hollandais pour exprimer leur pays, a fini par nous imposer une certaine vision de la Hollande, si bien que nous nous demandons avec M. de Vries si « le touriste étranger emporte avec lui l'image d'une Hollande qu'il a vue de ses propres yeux ou le souvenir des tableaux d'Avercamp, Ven Goyen, Potter ou Van der Merr... ». En France, bien longtemps après, les impressionnistes eux-mêmes bien qu'ils aient rajeuni la nature, n'ont pas renouvelé ce miracle. Seul, peut-être, Courbet y est arrivé avec le pays d'Ornans et les bords de la Loue, et aussi Corot avec l'Ile-de-France ».

1er Février. *Nouvelles Littéraires.* G. CHARENSOL. **Les « Pensées » de Pascal illustrées par Albert Gleizes** (Casablanca. Editions de la Cigogne. 1950).

« Albert Gleizes n'a pas oublié, en illustrant les *Pensées* de Pascal, qu'il a été un des premiers cubistes. Aussi certaines pages de cet ouvrage considérable ont-elles quelque analogie avec les grimoires des cabalistes et des chercheurs de pierre philosophale. La première exposition de ces eaux-fortes a provoqué des mouvements divers. Personnellement, sa conception me paraît plus justiciable que celle, par exemple, de Piaubert illustrant de lithos abstraites les *Sonnets* très concrets de Jean Cassou. Ici le texte réclamait une interprétation vigoureusement symbolique, sous peine de tomber dans une imagerie sacrilège.

Ce qu'on peut seulement reprocher à Gleizes, c'est d'avoir choisi un tel texte, car il était bien évident qu'il lui serait impossible de s'élever aux hauteurs où nous entraîne Pascal. Mais son choix étant admis, on ne saurait lui refuser le mérite d'une totale sincérité. Si la distance qui les sépare avait pu être comblée, nul doute qu'elle l'aurait été, tant sont grands la foi, l'amour qu'Albert Gleizes apporte à son œuvre. Dans la page qu'il a écrite pour présenter cet ouvrage, il exprime sur l'art du livre les pensées les plus justes :

J'ai pensé, dit-il, *qu'on pouvait reprendre une tradition parfaitement saine et vraiment humaine, établie sur le terrain ouvrier et donner à la technique des gravures une marque en accord avec la précision des caractères typographiques, avec la qualité du papier, avec le vœu de perfection qui est au départ de toute entreprise exécutée en équipe.*

Sur ce point du moins, la réussite est parfaite, et on doit en féliciter non seulement le graveur, mais son éditeur, J. Klein, son imprimeur, Pierre Bricage, ses pressiers, Edmond et Jacques Rigal, et aussi Geneviève Lewis, qui s'est chargée du choix des *Pensées* réunies ici ».

8 Février. *L'Education Nationale.* Georges MONGREDIEN. **Comment jouait-on la tragédie au Grand Siècle** (d'après une lettre de saint Vincent de Paul à un prêtre de la Mission).

10 Février. *Figaro-Littéraire.* Pierre GAXOTTE. **Versailles méconnu. Versailles retrouvé.**

15 Février. *Revue... des Deux Mondes.* François BOUCHER. **2e Millénaire de Paris. Portrait de Paris. Paris dans l'Art.**

« Avec Louis XIII et Louis XIV va s'ouvrir un des cycles les plus glorieux pour l'art français. Dès le début du siècle, il existe — contrairement à ce qu'on a souvent écrit — une école d'artistes assez importante pour satisfaire le goût presque avide de tableaux, de décorations et de portraits que manifestent les souverains et toute la cour avec eux. L'importance des activités artistiques de Paris va croissant, à côté des foyers provinciaux qui jettent un dernier éclat ; la monarchie y fonde ou réorganise les grandes

manufactures de l'Etat ; et c'est toujours dans la capitale que les plus illustres artistes du temps reviennent, définitivement comme Vouet, ou passagèrement comme Poussin.

A la concentration du pouvoir politique que Richelieu établit à Paris, sous son autorité, correspond nécessairement un rôle grandissant de l'art dans la cité : l'Etat, fortifié dans ses fonctions comme dans sa grandeur, s'emploie le premier à donner à celle-ci l'hégémonie artistique. C'est ainsi que, peu à peu, s'y élabore l'art classique, en peinture, en sculpture comme en architecture : Paris est, pendant tout ce siècle — il est superflu de citer des noms — le berceau puis le centre du classique, si l'on entend par ce mot l'expression d'une discipline qui s'impose, sans la réduire mais pour l'ordonner, à une sensibilité pleine de vie.

Si la primauté de Versailles dépasse celle de la capitale délaissée par le roi, le rôle artistique de Paris ne diminue pas, au fond, mais il aboutit à l'apparition d'une académie issue de la grande compagnie de Peinture et de Sculpture prise en mains par Le Brun. C'est dans la capitale et autour des réunions de la célèbre institution que s'unifie l'art français, par l'élaboration d'une doctrine qui prétendait s'imposer à tous, aux dépens même de ce qui restait de réalisme dans les ateliers de province. La théorie académique s'y forge au cours de longues et savantes discussions ; les œuvres y acquièrent un caractère composite qui convenait certes aux besoins du temps mais qui manque de réelle originalité. Déjà, cependant, certains artistes, en peinture surtout, préparent la grande transformation qui éclate au XVIIIe siècle et dont Paris devient le centre incontesté.

Entamé dès la mort de Le Brun en une phase transitoire qui s'achève à celle de Watteau, ce mouvement trouve son élan et sa liberté grâce à cette société parisienne faite d'une aristocratie désireuse d'oublier la longue sujétion du cérémonial officiel du Grand Roi, d'une bourgeoisie avide de s'égaler à cette noblesse et à son luxe et d'une classe nouvelle de financiers enrichis qui paradent en mécènes. En architecture comme en peinture, en sculpture comme en art décoratif, l'important pour un artiste sera désormais de plaire au public, et Paris se présente comme le cadre idéal de cet état d'esprit. Les grands amateurs y forment leur goût et y constituent d'incomparables collections ; les ventes d'art et les « salons » y prennent un développement considérable. Dans « ce siècle des lumières », Paris brille, au point de vue artistique, d'un éclat qui attire l'Europe entière...

... Après les sanglantes divisions des guerres de religion, le règne de Henri IV ramène l'union et la paix. Les efforts d'un Sully amorcent la pensée dominante d'un Colbert : en cherchant à rendre la France « plus riche », le grand ministre de Louis XIV reprend et complète l'œuvre entreprise par Henri IV et Paris bénéficie, au point de vue artistique, des mesures qui orientent l'économie générale dans une voie nouvelle.

La grande industrie, dont les débuts concurrencent le vieil atelier de famille, apparaît dans la capitale sous la forme des manufactures de tapisseries créées au début du siècle aux Gobelins

et à la Savonnerie, tandis que Sèvres commence d'être organisé pour produire les porcelaines achetées auparavant en Saxe. Ainsi, ce protectionnisme commercial de Colbert apporte de nouveaux profits à l'activité artistique de la capitale : la fabrication et la vente des produits de luxe s'y accroissent, à l'usage d'une cour prodigue et de milieux sociaux avides d'imiter l'exemple de celle-ci. Comment les grands fonctionnaires et les riches bourgeois n'imiteraient-ils pas un Mazarin, ou même plus simplement un Fouquet, un Jabach ou un Samuel Bernard ?

De plus en plus, le pouvoir croissant de l'argent détermine le développement de l'art à Paris. Quand les revers des guerres et les difficultés financières arrêtent les grandes constructions du Versailles de Louis XIV jusqu'à la disparition du vieux monarque, toute une société revient se fixer à Paris pour s'offrir enfin à elle-même un peu des splendeurs d'art et du luxe royal dont elle a pris l'habitude...

... Il est curieux de constater que le rôle de condensateur des grands mouvements de l'art joué par Paris n'a pas toujours été accepté par les artistes français de province : au XVII[e] siècle, quand le baroque fait entendre dans la capitale son appel charmeur et insidieux grâce au talent d'un Simon Vouet, la province française préfère un art plus traditionnel et plus classique ; cela ne peut s'expliquer que par sa méfiance envers des innovations doublement suspectes à titre d'étrangères et de favorites consacrées par la capitale. Combien de fois, depuis cinquante ans, n'a-t-on pas accusé Paris de partialité semblable, quand il a accueilli dans leur réaction contre l'impressionnisme un afflux d'artistes étrangers de toutes races, de toutes langues, de toutes civilisations, comme la Ville n'en avait jamais vu, pas même au Moyen âge et au XVIII[e] siècle ? Mais jamais non plus la peinture française, avec la moderne école de Paris, n'a connu pareille influence ; jamais, pratiquant une immense maieutique des génies étrangers, Paris ne les a plus généreusement révélés à eux-mêmes... ».

Duc DE LA FORCE. **Quand la Grande Mademoiselle était petite.**

Un grand mariage sous Richelieu (celui de Gaston de France, duc d'Anjou, Monsieur, frère du roi Louis XIII, avec Marie de Bourbon-Montpensier). — Madame est grosse. — Mère et morte tout ensemble (elle a une fille : Anne-Marie-Louise d'Orléans. La mère étant morte le 4 juin 1627, Mademoiselle, la Grande Mademoiselle, duchesse de Montpensier, seule héritière des biens immenses de la maison de Montpensier, devient le plus beau parti de France). — Sa trop facile Altesse Monsieur. — Le train d'une princesse de deux ans. — Sans Mère. — Fêtes d'enfants. — **Le baptême de Mademoiselle.**

Mars. *Bulletin de l'Association Guillaume Budé.* Henri BENAC. **Quelques réflexions sur l' « Actualité » du « Roman Comique » de Scarron.**

Mars. *Bulletin de l'Université de Toulouse.* Abbé G. MARTIMORT. **Pourquoi Bossuet n'a-t-il pas été cardinal ?**

Marzo. *Revista de filosofia.* Alberto WAGNER DE REYNA. **La certeza en Descartes.**

Mars. *Revue francaise.* Emile DACIER. **Les autographes de Racine.**

Mars. *Mercure de France.* Hubert FABUREAU. **M. de la Rivière. gendre de Bussy-Rabutin.**

Mars. *Miroir de l'Histoire.* A.-M. SEVENE. La guérison des écrouelles privilège des rois de France.

J.-C. LABROUSSE. Comment était armé le soldat français au XVIIe siècle.

Colonel M. CHAVANNE. La conversion et la mort du cardinal de Retz.

1er mars. *Revue... des Deux Mondes.* Louis BEYDTS. 2e **Millénaire de Paris. Portrait de Paris. Paris dans la Musique.**

« Quelle autre ville a exercé sur les artistes qu'elle accueillit une influence à la fois plus salutaire et moins tyrannique ? Tous, elle les attirés... ».

15 mars. Raymond ISAY. **Portrait de Paris. Paris dans les Lettres Françaises.**

Il nous a été demandé de citer largement cette belle synthèse. La place nous manque aujourd'hui. Nous comptons pouvoir y revenir.

16 mars. *Aspects de la France.* Pierre BOUTANG. I. **Jean de La Fontaine, politique.** Suite 23 mars : II. **La raison du plus fort.** 30 mars : III. **La Fontaine ou l'exactitude.** 6 avril : IV. **Les fables qui gardaient.**

20 mars. *La Croix.* H. M. L'attention dans la philosophie de Malebranche (à propos de la thèse soutenue par M. l'abbé Pierre Blanchard, du diocèse de Besançon, chargé de cours à la Faculté libre de philosophie de Lyon, devant le jury de l'Institut Catholique de Paris).

Mars-avril. *Les Langues Modernes.* Pierre LEGOUIS. **La mort de Cléomène, sujet de tragédie au XVIIe siècle.**

Mars-avril. *Les Langues Modernes.* E. PONS. **Swift et Pascal.**

Mars-avril. *Ecole et Pensée Moderne.* R. FEDOU. La question protestante en France au XVIIe siècle (1598-1715). L'Edit de Nantes (1598). Etude se terminant dans le numéro d'octobre-novembre.

M.-H. G.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- Cᵃˡ GRENTE, PAUPHILET, PICHARD et BARROUX. **Dictionnaire des lettres françaises, le dix-septième siècle** (Paris, Fayard, 1954, in-4°, 1030 p.).

Le *XVIIᵉ siècle*, qui paraît trois ans après le *XVIᵉ*, se distingue u tome précédent par une matière plus importante (300 pages de lus) et par quelques utiles innovations. Au début de l'ouvrage, les ndications bibliographiques sont suivies d'une liste des éditions onores. Les titres des romans et des pièces de théâtre figurent à eur place alphabétique. Le nombre des « articles généraux », qui tait de 143 pour le XVIᵉ siècle, passe à 156.

Ces articles, qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires historiques, oncernent les influences étrangères (*Aristote*, *Bacon*, *Cervantès*, *Gracian*...), les relations intellectuelles avec les autres pays, les enres littéraires (*psaumes, sublime, voyages imaginaires*...), les types ttéraires, les Académies, la librairie (*bibliothèques, livre, recueils ollectifs*...), les querelles littéraires (*Anciens et Modernes* (1)), les coles littéraires (*burlesque*), la vie littéraire et sociale (*Cour, penions, gens de lettres, salons, médecine, voyages*...), le droit, la vie eligieuse (*Gallicanisme*, *Missions*, *révocation de l'Edit de Nantes*, *toïcisme chrétien*...), la langue, les survivances (*Moyen Age au XVIIᵉ siècle*).

On peut y remarquer un oubli regrettable : *le Marinisme*, et uelques insuffisances (articles *Comédie*, *Tragédie*, *Italie*, *Mazariades*, *Nature au XVIIᵉ siècle*...). Mais, en grande majorité, ces rticles généraux, signés de P. Moreau, Mornet, Barroux, Bray, Bruneau, Orcibal, Julien-Eymard, Garapon, Jobit, Lepointe, H.I. Marn, etc... enrichissent notre connaissance des lettres françaises.

Un nombre très élevé d'auteurs parisiens et provinciaux, imporants ou minimes, sont l'objet de notices, accompagnées d'une biblioraphie. C'est là une des qualités essentielles d'un dictionnaire des uteurs ; car on peut se renseigner facilement dans d'autres livres our Bossuet ou Molière, mais non sur Refuge, Régis, Régnier-Desmarais, etc...

(1) Je m'étonne que P. Hazard ait fait commencer cette querelle n 1657. H. Gillot en a étudié les premiers épisodes. Elle s'est éroulée, d'abord, pendant le XVIᵉ siècle ; Malherbe et Théophile nt au moins un trait commun : leur dédain pour les Anciens.

Ces notices ne sont pas « conformistes ». On y devine le tempérament, et les préférences esthétiques ou philosophiques de leurs auteurs. De là des contradictions qui ne me choquent pas : tandis que M. Gérard-Gailly loue, en termes heureux, la valeur des lettres de Mme de Sévigné, à l'article *Maintenon* Mme Aragonnès — après Napoléon Ier — les trouve pauvres de substance ; les articles de M. Orcibal sur les Jansénistes ont une tout autre résonance que l'article *Jansénisme* dû à M. Cristiani.

Beaucoup de ces articles me semblent très bien « calibrés » et composés, par exemple sur Pascal [1], Mme de La Fayette, Mme de Motteville. Mais il est excessif de consacrer de trente à quarante colonnes à Racine et à Molière : on ne consulte pas un dictionnaire pour lire, sur des auteurs aussi connus, l'équivalent d'un petit livre. Il est inutile de multiplier les citations, comme on l'a fait pour Boileau. De nombreux ecclésiastiques ont été l'objet de notices plus ou moins étendues ; ainsi nous sommes renseignés sur la contribution si copieuse et si variée que prêtres séculiers, Jésuites, Bénédictins, Oratoriens, Capucins, missionnaires, apologistes, orateurs sacrés, etc... ont apportée à la littérature française du XVIIe siècle.

Mais d'autres catégories d'auteurs m'ont semblé insuffisamment pourvues. Ce sont les écrivains secondaires et les esprits qui sont considérés comme libertins [2] : j'aurais souhaité plus de précisions pour Gassendi, Hesnaut, La Mothe le Vayer, Saint-Pavin, etc..., et pour le P. Caussin, Drelincourt, Du Bois-Hus, Durval, la présidente Ferrand, Gros-Guillaume, le P. Lemoyne, Lingendes, Malleville, Maynard, les poésies de Montausier, le *Parnasse satyrique*, Pellisson, Sarasin, Segrais, Testu, Tristan l'Hermite, Vauquelin des Yveteaux, Th. de Viau...

Les coquilles sont bien moins nombreuses que dans le *XVIe siècle*. Voici les principales que j'ai notées : p. 135 a, ponte (lire *pointe*), 255 b, 1629 (*1623*), 399 a, vêpres (*heures*), 403 a, Alfarède (*Alphrède*), 516, gallicanismes (*gallicismes*), 660 a, 1941 (*1934*), 726 b, forcement (*forcènement*), 741 a, Brest, 1670. P. 239 a, remplacer *Tristan* par *Théophile*. P. 658 a, lire *de stoïcisme, et de christianisme, mais plus conformiste*.

La mise à jour de la bibliographie doit être un des principaux soucis des collaborateurs. Beaucoup d'articles en ont d'excellentes, où les ouvrages étrangers ou récents sont indiqués, et où de brèves

---

[1] Notons en passant que l'auteur ne mentionne le *Discours sur les passions de l'amour* que dans la bibliographie ; ce silence est significatif.

[2] En revanche, dans l'intéressante introduction de M. Henriot, le pieux et gallican Peiresc est rangé, à son corps défendant, parmi les Libertins.

ppréciations guident les lecteurs vers le meilleur (je pense, par xemple, à celle de l'article *Pascal*). L'article anonyme sur Richard ›imon et l'article sur la *Nature au XVIIe siècle* en sont dépourvus.)'autres bibliographies auraient besoin d'être complétées : il man-ue les livres, articles ou éditions de Pintard (articles *Bourdelot*, *)upuy, La Mothe le Vayer*), Bray, Mornet, Clarac (*Boileau*), Mélèse *Donneau de Visé*), Orcibal (*Fénelon*), Cauchie (*Frénicle*), H. Reese *La Mesnardière*), Griffith (*Lingendes*), Rice (*Naudé*), Scherer et es articles de la R.H.L. en 1950 (*Rotrou*), Edelman (*Moyen Age*), Mongrédien (*Vauquelin des Yveteaux*). Mes *Correspondants de Peiresc* ne sont cités ni à *Grotius*, ni à *Peiresc*.

C'est la tâche d'un auteur de compte rendu que de signaler en létail les lacunes et les insuffisances. Mais cela fausse les propor-ions. A la fin de cette recension forcément sommaire, il importe le dire que, tout en gardant leur individualité, un grand nombre le collaborateurs ont fourni de très utiles contributions, et que, our une quantité d'auteurs et de questions générales, cet ouvrage endra de précieux services aux spécialistes comme aux simples ettrés.

Raymond Lebègue,
professeur à la Sorbonne.

— Antoine Adam. **Histoire de la littérature françaises au XVIIe siècle,** tome IV (in-8°, 426 pages. Domat).

M. Antoine Adam poursuit avec une belle régularité sa monu-nentale histoire de notre XVIIe siècle littéraire. Depuis le tome III, ous sommes dans la période classique, à l« l'apogés du règne »; on encontrera donc beaucoup moins de ces « minores », si nombreux l'époque Louis XIII, et sur lesquelles M. Antoine Adam avait pu pporter tant de vues neuves et précieuses, étayées par une extra-rdinaire érudition. Après Boileau et Molière, qui emplissaient le ome précédent, voici La Fontaine, La Rochefoucauld, Retz, Mme de ›évigné, Mme de Lafayette, Corneille vieillissant et Racine jusqu'à *Phèdre*, les deux dernières tragédies étant réservées pour le tome V, qui sera le dernier et où l'on retrouvera, face à face, Bossuet et Fénelon.

Il est à peine besoin de souligner que ce volume, comme les pré-édents, est au courant des plus récents travaux d'érudition et nous pporte le dernier état de nos connaissances en histoire littéraire ; nais l'étude proprement littéraire des grandes œuvres, toujours eplacées dans la production contemporaine, qui les éclaire et les xplique, occupe la plus grande place. M. A. Adam caractérise par xemple avec netteté les deux recueils de *Fables* de La Fontaine, nontrant que la satire sociale presque absente en 1668, s'y étale en 678. Ses analyses des grandes œuvres sont toujours nettes et les

jugements personnels et motivés. On pourra toujours en discuter certains ; pour ma part, je suis moins enthousiaste que M. Adam pour *Iphigénie* et plus sensible à la divine musique de *Bérénice*. Mais nous serons toujours d'accord pour place *Phèdre* au premier plan.

M. A. Adam, à diverses reprises, à propos de La Fontaine par exemple, ou des dernières tragédies politiques de Corneille, évoque l'atmosphère politique des années 1660-1680. Il est sévère et, selon moi, justement sévère pour la dureté de la monarchie absolue naissante, pour Louvois et Colbert. Il a nettement marqué les foyers d'opposition, actifs pendant ces vingt années. Le déroulement du procès de Foucquet que j'étudie en ce moment, en apporte une éclatante démonstration. Après la belle époque de la Régence et les licences de la Fronde, la grande production classique éclôt dans une atmosphère politique lourde, assez semblable à celle du temps de Richelieu. Il faut parfois en tenir compte pour la comprendre et la juger [1].

Georges MONGRÉDIEN.

— Gaston ZELLER, professeur à la Sorbonne. **Les Temps Modernes. Histoire des relations internationales** publiée sous la direction de Pierre RENOUVIN, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne. Tome II : *De Cristophe Colomb à Cromwell* (Hachette, 1953, 326 p.).

Deux observations s'imposent au sujet de l'ouvrage : *Les temps modernes*, que M. Gaston Zeller, professeur à la Sorbonne, a récemment publié (1953) et qui prend place comme tome second [1] dans l'Histoire des relations internationales, dirigée par M. Pierre Renouvin. L'une concerne l'esprit de cette histoire collective et l'autre plus spécialement le volume lui-même. Histoire des relations internationales, dit le titre, là où on aurait inscrit autrefois : Histoire diplomatique. En effet, il ne s'agit plus seulement d'un récit des négociations, ni de la genèse des traités, mais des rapports entre les nations, des problèmes qu'engendrent les variations de la démo-

---

[1] A signaler que, vraisemblablement par suite d'un remaniement de la mise en pages en dernière heure, les numéros de pages indiqués dans l'index des noms de ce tome IV. sont erronés. Chaque chiffre doit être diminué de *deux* unités. Cette erreur matérielle risque de compliquer les recherches. Quelques erreurs sans importance : par exemple (p. 321), Lamoignon qualifié de *chancelier*, et (p. 355) Donneau de Visé qualifié d'*abbé*.

[1] Un autre volume, en préparation, terminera ce second tome et sera consacré à la période de Louis XIV à 1789. Il sera également l'œuvre de M. Zeller.

graphie, l'économie, le développement de la navigation, les crises religieuses ou politiques, toutes les forces en un mot que les hommes essaient de conduire et de dominer, au mieux de leur idéal et de leur intérêt, mais que les plus habiles ou les plus volontaires ne peuvent pas toujours soumettre à leur gré.

L'ouvrage qui étudie le XVIe siècle et la première moitié du XVIIe siècle (la période de Christophe Colomb à Cromwell) se présente comme une synthèse. Mais à une synthèse aussi vigoureuse, on ne saurait parvenir sans des années de recherche et d'analyse, de réflexion et d'enseignement. Une note, qui termine (page 39) le clair et solide tableau de la société internationale, ne nous donne-t-elle pas la clé de la méthode employée ? « Les aperçus d'ordre général dont se compose ce chapitre ne comportent pas de bibliographie précise. L'auteur n'y présente qu'une sorte de somme des constatations qui se sont peu à peu imposées à lui au cours d'une longue familiarité avec l'histoire internationale du XVIe siècle ». A qui connaît les travaux antérieurs de Gaston Zeller, ses solides enquêtes sur les origines du système douanier, sur la grande industrie avant Colbert, son beau livre sur la *France et l'Allemagne depuis dix siècles*, la garantie est donnée d'une réflexion pénétrante qui s'attache ici à une ample période, mais dont l'auteur a longuement étudié et discuté les caractères multiples, si difficiles à ressaisir. Ces caractères sont mis en lumière par l'architecture même de l'ouvrage : voici le XVIe siècle, avec, au départ, le conflit entre une chrétienté qui se dissocie et les nationalismes qui naissent, grandissent et s'opposent. Mais leur opposition même va susciter des règles nouvelles de droit international, cependant que la volonté des princes, le potentiel démographique et financier des Etats vont permettre le développement des puissances et leur rencontre sur les routes du commerce (d'où les problèmes de la mer : Océan, Méditerranée, Baltique) et sur les continents. En Europe occidentale, l'Empire de Charles-Quint endigue la prépondérance française qui s'affirmait et laisse après lui une prépondérance espagnole, contenues l'une et l'autre à tour de rôle par l'Angleterre, déjà éveillée à sa vocation maritime. Dans l'Est européen, la puissance de la Porte demeure inentamée et redoutable, mais ses progrès territoriaux sont arrêtés, cependant qu'Ivan le Terrible cherche à ouvrir à la Moscovie les routes vers l'Occident et que, par la mer, les puissances européennes obtiennent un accès direct à l'empire indou, à la Chine, au Japon et à l'Afrique.

On voit le rythme et comment l'histoire des relations internationales s'élargit à la mesure du monde. Il en va de même pour la première moitié du XVIIe siècle, où se précisent des aspects nouveaux, entrent en lice des compétiteurs encore inconnus au XVIe siè-

cle : les Hollandais. La terrible crise de la Guerre de Trente Ans prend les proportions d'un cataclysme européen préparant la ruine matérielle de l'Allemagne, mais aussi la décadence de l'Espagne et laissant victorieuses la France de Louis XIV et l'Angleterre de Cromwell.

Une histoire ainsi conçue s'efforce de ne laisser dans l'ombre aucun des facteurs qui contribuent à la puissance ou au déclin des Etats. Mais craindra-t-on que, sous cet éclairage, le rôle des hommes ne soit diminué et ramené en quelque sorte à des démarches imposées du dehors, où la volonté des individus ne serait qu'en apparence responsable ? Non pas, car (p. 25) « à peu d'exceptions près, tous les Etats qui jouent un rôle sur l'échiquier européen sont des Etats monarchiques. Or la mesure de la valeur, pour un prince comme pour nombre de gentilshommes, c'est la façon dont il se comporte à la guerre. La seule question qui se pose est donc : à qui faire la guerre ? »

Dès lors (p. 105) « il n'est pas téméraire » d'imputer l'échec de la politique universelle de Charles Quint » en partie tout au moins à la personnalité de Charles-Quint. Bien qu'il ait passé sa jeunesse dans une Europe tout imprégnée de l'esprit de la Renaissance, il est demeuré un homme du Moyen Age... il reste fidèle à l'idéal d'un universalisme dépassé. Il ne discerne pas ce que comporte de dangereusement anachronique l'aventure où il s'engage... Il aura beau repousser de toutes ses forces l'accusation d'aspirer à la monarchie de l'univers. En lui revit l'âme de ses grands prédécesseurs, un Barberousse ou un Frédéric II. « — Ainsi, l'action d'un homme, son caractère, les idées qu'il suit sans prendre nettement conscience qu'il les suit, retrouvent leur place dans la courbe des événements. N'empèche qu'après sa victoire de Pavie si, l'Empereur, tenant la France à sa merci, « n'exploite pas à fond une si prodigieuse fortune, la raison en est d'ordre essentiellement financier : il n'a plus le moyen de payer ses troupes ». Il voudrait bien l'avoir, mais une condition d'ordre général bride sa volonté : cette fatale impécuniosité qui malgré toutes les richesses d'Amérique, a mis Charles-Quint dans la dépendance de ses banquiers, comme l'ont montré les récents travaux de l'historien espagnol Ramon Carande. Même raison d'ailleurs, lors d'une autre étape de l'histoire, aux incertitudes de Richelieu, quand « cet homme énergique dont l'esprit de décision semble être une des qualités dominantes hésite, tergiverse... ne parvient pas à se décider pour une intervention militaire » (p. 251). D'Olivarès, de Cromwell, de moindres figures comme Charles IV de Lorraine, le rôle est nettement mis en lumière. Donc, les individus ne sont point absents de cette explication, mais l'auteur rejette délibérément les morceaux de bravoure, les inutiles complaisances à des portraits bien venus. Gaston Zeller

qui sait écrire dans une langue ferme et vigoureuse a en horreur la fausse littérature. Il épargne au lecteur le détail oiseux des négociations diplomatiques.

« Mais dans ce détail, comme il le dit encore, que d'épisodes imputables à des inspirations individuelles viennent interrompre le courant, le dévier, le scinder et trop souvent le dissimuler à nos yeux » (p. 201). Les hommes qui dirigent, oui. Mais encore, peut-être surtout, à cette époque où s'affirment et s'effrontent les jeunes nationalismes, les collectivités nationales, dont certaines se risquent dans d'étonnantes entreprises et y réussissent. Telle (p. 50) l'équipée de ce petit peuple portugais « qui, malgré son infime population, à peine plus d'un million d'habitants, fit connaître et redouter son nom en l'espace d'un demi-siècle, jusqu'aux extrémités du monde habité. Rarement thalassocratie eut un aussi faible support continental. Rarement si petit pays régna sur un si vaste empire » (p. 40). Ainsi nous est montré, dans l'action collective elle-même, ce qu'elle a de surprenant, ce qui jette un défi à l'apparente logique de l'histoire.

Au XVIIe siècle, l'opinion publique prend plus de poids dans tous les pays, s'exprime par une abondante littérature de polémique, puis par les gazettes, et souvent inspirée « par le nationalisme instinctif des masses, s'exerce moins, en général, dans le sens du rapprochement et de l'union entre les Etats que dans celui d'une accentuation des différends qui les opposent ». Le hasard (ou ce qui pourrait porter ce nom) n'est pas négligé : Christophe Colomb, à la suite d'échecs, a pensé un moment se tourner vers le roi de France. « Quel cours aurait pris l'histoire de l'Occident, s'il avait donné suite à ce projet et que le souverain le plus puissant de l'Europe l'eût écouté, il y a là pour l'historien un beau sujet de méditation » (p. 33).

En effet, et le cours de l'histoire en eût été singulièrement infléchi — pour le XVIe et le XVIIe siècle.

◆

Du XVIIe siècle qui nous intéresse particulièrement ici, l'étude de M. Zeller n'envisage que la première partie — jusqu'à 1660. Sur le règne de Louis XIV s'ouvrira, nous dit-il, le tome troisième de l'ouvrage consacré par le même auteur à la période 1660-1789.

Six chapitres : autant que pour le XVIe siècle. En effet, ces soixante années ont vu une intense activité des relations internationales avec la Guerre de Trente Ans, crise majeure de l'Europe qui commence en 1618, mais dont les répercussions se font sentir jusqu'au rétablissement définitif de la paix en 1660.

Un fait essentiel : la forte population de la France. Bien qu'on ne puisse connaître que d'une façon approximative le nombre des habitants dans l'Europe du XVIIe siècle, la supériorité des puissances occidentales est évidente et la France l'emporte sur l'Angleterre et l'Espagne de plus du double. « Ainsi la prépondérance française a dans le rapport des chiffres et des forces le plus solide fondement : d'aucuns diront même que, par avance, elle était inscrite sur la carte démographique » (p. 204).

Cette prépondérance était déjà annoncée au XVIe siècle, mais elle avait été alors momentanément perdue au profit de l'Espagne. Désormais la France peut être présente dans toutes les parties du monde. Le chapitre VIII : *L'Océan, les politiques d'expansion coloniale*, explique la montée d'une puissance nouvelle, celle des Hollandais, petit peuple qui, pas plus que le Portugal, ne dispose de solides assises territoriales, démographiques et économiques, mais qui va, sur beaucoup de points du monde, opérer la relève des Portugais. La Hollande « est le type d'un Etat nouveau, un Etat commercial et surtout un Etat capitaliste, un Etat riche, dont la richesse ne cesse de s'accroître ». Les compagnies hollandaises assurent la conquête du marché des épices en Extrême-Orient, s'installent pour quelque temps à Formose, plus solidement dans une île proche de Nagasaki, et dans le Nouveau Monde, fondent des établissements à Manhattan (New Amsterdam, qui deviendra New-York) ou dans le Brésil du Nord, qui se souvient encore du brillant épisode que fut la domination des princes d'Orange-Nassau.

Mais les compagnies anglaises étendent, elles aussi, la puissance britannique et si la France tarde, malgré les moyens dont elle dispose, à entrer dans la compétition, du moins « avec Richelieu tout va changer » (p. 217) : les Français développent leur colonisation au Canada et dans les Antilles.

Cependant, les passions suscitées par la Réforme sont toujours aussi vives : elles provoquent à l'intérieur d'un Etat, la Bohême, une guerre civile où les intérêts des grandes puissances ne tarderont pas à se mêler, jusqu'à la faire dégénérer en une crise internationale, la plus redoutable du siècle. La France de Richelieu ne s'y engage que lentement, avec une prudence dont nous avons déjà indiqué l'une des raisons parmi beaucoup, mais avec des ressources qu'aucun autre Etat ne possède et qui, pour difficiles qu'elles soient à mettre en œuvre, lui assurent, à la longue, d'immenses avantages, tandis que, sauf l'Angleterre, les autres nations s'épuisent. Aussi à la fin de cette crise, dont M. Zeller donne un récit ample et mesuré, précis et attachant, la France paraît gagnante. L'auteur (p. 264) met en garde contre l'opinion qui tendrait à voir dans les traités de Westphalie le point de départ d'un nouvel ordre européen. C'était celle de Pagès. Je ne crains

pas de dire que c'est aussi la mienne. « L'unique résultat des traités, c'est de mettre fin à la guerre d'Allemagne. Et l'Allemagne de cette époque n'a aucun titre à représenter l'Europe entière ». Tout à fait d'accord, mais l'importance des traités de Westphalie n'est pas seulement dans ce règlement d'Allemagne. Elle est dans les répercussions au delà de l'Allemagne, dans l'ébauche de la puissance autrichienne, dans les progrès de la Suède, la domination de celle-ci sur la Baltique et les problèmes nouveaux qui concernent le Brandebourg, la Pologne et la Russie.

M. Zeller a consacré un chapitre — l'un des meilleurs de son livre, chapitre riche, informé, démonstratif — à la Baltique et à l'Europe nord-occidentale (XI, p. 279-296); il aurait pu dire plus précisément l'Europe orientale. Parce que la Baltique est disputée non seulement entre les puissances maritimes (Hollandais, Hanséatiques, Anglais) qui veulent y commercer, mais aussi entre « des Etats mieux placés ou plus dynamiques, qui se disputent ses rivages, ses zones côtières » (Suède, Danemark, Pologne, Brandebourg). Les chocs en retour de cette rivalité intéressent tout l'Orient et les guerres cosaques de l'Ukraine au temps de Chmielnicki établissent une sorte de liaison entre le monde de la Baltique et celui de la mer Noire. Ces questions orientales, trop longtemps sous-estimées et tenues pour une annexe presque négligeable de la politique d'Occident, la seule à compter pour tant de générations d'historiens, retrouvent leur véritable sens : « leur solution ne pourra donc être qu'européenne » (p. 294). La France, triomphante au traité des Pyrénées (et en passant, quelle leçon sur la relativité d'un traité triomphal, surtout aux yeux des contemporains : Chavigny blâme celui de Westphalie, Saint-Evremond raille celui des Pyrénées, etc...!), la France triomphante donc impose la paix à la Baltique, parce qu'elle y veut l'équilibre. Elle assure le salut de la Suède, ne laissant pas affaiblir l'alliée dont elle a besoin en Allemagne, mais elle se garde de favoriser un impérialisme suédois, qui alarmerait les Hollandais. Toutefois, il convient d'ajouter que la paix d'Oliva n'avait pas réglé les conflits qui devaient se réveiller entre Pologne et Russie.

En 1660, la Russie est sortie à son avantage du temps des troubles qui avait failli l'asservir à la Pologne et à la Suède. Elle est demeurée russe, russe et orthodoxe. A l'abri d'un rideau qui n'est point de fer, mais qui est d'ignorance (l'ignorance à peu près absolue de l'Europe sur cet Empire immense, peu peuplé, mais dont l'élite accueille et absorbe les idées occidentales), la Russie prépare ses forces et son avenir. C'est bien autre chose que les relations épisodiques, fragmentaires, avec les marchands français, anglais et hollandais, évoquées page 295 et page 296. La Méditerranée ne présente peut-être pas autant de nouveautés que la région baltique (p. 297).

Sa partie occidentale demeure soumise aux dangereuses incursions des pirates barbaresques, mais lorsque la France de Louis XIII aura reconstitué ses forces navales — on ne saurait trop insister sur l'importance de la mer dans les conceptions de Richelieu — elle deviendra le théâtre d'une rivalité franco-espagnole. Dans sa partie orientale, Hollandais, Anglais, Français développent le commerce avec les échelles du Levant ; le roi de France prend sous sa protection les religieux latins d'Orient. Mais le fait essentiel, c'est le déclin de la thalassocratie vénitienne, à laquelle s'attaque l'empire turc dans la guerre de Candie.

Un grand mérite de l'ouvrage est d'ouvrir les perspectives sur l'Asie et l'Afrique : ainsi, la cause d'une histoire mondiale paraît gagnée aujourd'hui. Les raisons en sont nombreuses : des travaux de spécialistes, qui n'existaient pas voici encore trente ans, nous fournissent les connaissances nécessaires. Mais aussi, dans notre monde actuel, le problèmes internationaux se sont étendus de l'Europe à l'univers. Notre curiosité remonte vers l'état antérieur de ces sociétés orientales. Il n'est plus question de les présenter passives et disponibles à l'Europe. Refermées sur elles-mêmes, « foncièrement pacifiques » comme celle des Chinois au temps des Ming ou entraînées au dehors par un expansionnisme commercial, tel le Japon du shogoun Hideyoshi, elles ont leur vie propre : mais elles constituent des réserves de puissance et d'humanité qui sollicitent le trafic européen et la civilisation européenne, lorsque celle-ci se présente à leurs portes, avec les missionnaires catholiques. Ici, comme en Amérique, le spirituel et l'économique suivent les mêmes routes ; ils s'opposent toutefois sur les territoires atteints. Il est curieux d'observer que les espoirs déçus des Japonais, qui pensaient trouver des concours auprès des Européens, expliquent les persécutions brusquement lancées contre les missionnaires et les chrétiens, après un accueil plutôt favorable.

Ainsi une histoire exhaustive, qui s'applique à n'oublier aucun aspect des relations internationales, aucun des problèmes qui se sont posés à l'époque, aucun des facteurs nouveaux qui préparaient l'avenir.

Certes, on ne peut composer un livre de ce genre, ni parvenir à une telle réussite sans faire un choix, sans accepter délibérément des sacrifices. Chacun, selon ses études, ses préférences intellectuelles, peut-être son tempérament, est toujours en droit de regretter tel ou tel d'entre eux, de soutenir qu'un autre choix était possible. Ainsi, les questions religieuses, qui sont souvent évoquées avec un remarquable souci d'équité, n'apparaissent jamais ici très contraignantes. Elles ne semblent pas susceptibles de déchaîner ou de nourrir des passions ; ne le faisaient-elles pas néanmoins dans l'Europe de ce temps là ? On aurait souhaité qu'elles eussent plus de place, par exemple dans le chapitre VI : Liaisons intellectuelles.

Les critiques se plaisent parfois à relever quelques imperfections graphiques ou typographiques. Je n'en signalerai qu'une, d'ailleurs insignifiante. Mais quand il s'agit de princes portugais et non pas espagnols, c'est *dom* Sébastien (p. 46 et 137), *dom* Antonio (p. 137) qu'il faut écrire au lieu de *don* Sébastien, *don* Antonio.

En conclusion, un livre d'une grande richesse et d'une forte autorité, accessible à tous, et qui sera, pour les étudiants, un guide précieux, les arrachant à la routine d'ouvrages à présent dépassés, s'ils furent à leur époque excellents, comme il apportera une information renouvelée et une ample matière de réflexions au large public cultivé qui saura l'apprécier.

Victor-L. TAPIÉ,
professeur à la Sorbonne.

P. JANSEN. **De Blaise Pascal à Henry Hammond. Les Provinciales en Angleterre.** Préface de Gabriel LE BRAS (Bibliothèque de la Société d'Hist. Ecclésiastique de la France. Paris, Vrin, 1954).

Si les Provinciales ont été longuement et diversement étudiées, il n'en a pas été de même de leur première traduction, la traduction anglaise.

Contrairement à ce que l'on a coutume de penser, la première traduction des Provinciales n'est pas la traduction latine de Nicole mais une traduction anglaise anonyme parue en septembre 1657, l'année même où paraissait en France la *XVIIIe Lettre.*

Cette première traduction pose un double problème : Qui a introduit en Angleterre l'œuvre de polémique de Pascal et à quelles fins?

C'est ce double problème que l'auteur de cet excellent ouvrage s'efforce de résoudre. Il démontre tout d'abord que l'œuvre de Pascal ne doit pas être étudiée séparément mais qu'il faut lui restituer le sens qu'elle eut au XVIIe siècle : un élément anonyme d'une polémique religieuse entre Jansénistes et Jésuites.

Les ouvrages essentiels émanant de Port-Royal et concernant cette polémique furent tous introduits en Angleterre à l'aide de trois publications successives. Parmi eux, et par deux fois, les Provinciales.

A l'aide des préfaces accompagnant ces publications, l'auteur démontre ensuite que cette polémique entre Jansénistes et Jésuites, transplantée en Angleterre, fait partie de la lutte engagée par l'église anglicane contre l'église romaine. La traduction des écrits jansénistes, approuvée plus tard par l'église d'Angleterre rétablie, sert à populariser un espoir d'union entre l'église anglicane et une église gallicane.

Quel est, parmi les membres de l'église anglicane, celui qui entreprit cette tâche ? L'examen des témoignages de l'époque, le double H dont est signée la préface de la troisième publication, les découvertes faites parmi les manuscrits de la *Bodleian Library* permettent à l'auteur de présenter Henry Hammond, le plus grand théologien anglican, comme étant l'éditeur et le préfacier des traductions anglaises de ces écrits jansénistes et par conséquent de la première traduction de l'œuvre de Pascal.

Le travail très neuf de Mlle Paule Jansen, par son sérieux et son érudition, retiendra l'attention des historiens.

M.-H. GUERVIN.

DUFOURCQ (Norbert). **Nicolas Lebègue (1631-1702).** Etude biographique (Paris, Picard, 1954, in-8 Jésus, 220 p., 16 planches en héliogravure, 1.800 fr.).

L'auteur a donné naguère ici même une esquisse de la biographie musicale de l'artiste : voilà qui nous dispensera de revenir sur les titres, les occupations, l'œuvre de l'organiste de Saint-Merry, qui fut vingt-quatre années l'un des quatre organistes à la Chapelle Royale et l'un des experts les plus écoutés en matière de facture d'orgues. En cette revue, nous insisterons sur le caractère para-musical de cette existence... et de cette étude. Voilà bien qui peut servir à tous les historiens du XVIIe siècle. Il est évident que l'auteur a approfondi et renouvelé un sujet qui avait été esquissé il y a quarante ans par Pirro. Comment ? En puisant non seulement dans les mémoires, gazettes et Mercures du temps, mais surtout dans les archives. Les minutes des notaires lui ont fourni l'essentiel de sa documentation ; une cinquantaine d'actes inédits, trouvés à Laon (Lebègue est originaire de cette cité) ainsi qu'à Paris l'ont autorisé à tenter un travail d'ordre sociologique qui dépasse les limites de la musicologie. Il reconstitue, grâce à ces textes, la société dont Lebègue est issu : une famille d'humbles meuniers, boulangers, pâtissiers, maîtres de cuisine, archers de Laon. Il ressuscite le milieu musical de cette ville : les maîtrises, les chanteurs, les organistes, les violonistes, les fêtes, l'enseignement. Il parvient à faire revivre le monde que Lebègue fréquente à son arrivée à Paris, ce monde sympathique, souvent besogneux des violonistes, des maîtres à danser, des organistes, des facteurs d'instruments qui vivent sur Saint-Josse, Saint-Jean-en-grève, Saint-Jacques-la-Boucherie, Saint-Nicolas-des-Champs, et pour certains sur la rive gauche (St-Séverin, Saint-Sulpice), vers 1660-1700. Pénétrant plus avant la biographie du célibataire, il montre en lui le serviteur loyal d'une paroisse qui est aussi — fait unique à Paris, croyons-nous — collégiale (Saint-Merry) et qui est dirigée par de très curieux personnages, les uns jansénistes, les autres non (Blampignon). Il nous dit ses

moyens de subsistance, le contrat qu'il a signé avec la fabrique, la rémunération que lui vaudra sa participation aux offices de la Chapelle Royale durant un trimestre. Notre musicien gagne à Saint-Merry quatre cents livres, à Versailles six cents livres par an. Il s'y ajoute une petite pension royale, après que Collot aura pratiqué sur lui l'opération de la « taille ». L'auteur exhume les cinq livres de composition pour clavecin ou orgue de Lebègue et met en lumière les difficultés qu'il eut à vaincre avec ces éditeurs-graveurs-imprimeurs, dont il lui fallait si souvent changer. Il nous apporte un précieux témoignage sur le budget de celui qui, modestement, vit avec sa servante rue Simon Le Franc : n'a-t-il pas placé la majeure partie de ses économies — soit quatre mille livres — chez Gouffé, celui qui vient d'acheter la manufacture de verrerie de Chaillot ? Gouffé ne lui versera guère d'intérêt, étant continuellement en faillite... Pour le reste, l'officier du Roi se croit tenu, autant que le lui permettent ses maigres économies, à acheter de la rente. Tout ceci reviendra aux héritiers, c'est-à-dire aux neveux et nièces de Laon.

Curieux type d'honnête homme que ce Lebègue ! Il a le cœur sur la main. De ses deniers, il achète un petit orgue qu'il donne aux lieux saints. Il s'occupe de soulager les miséreux de son quartier. Il lit les méditations d'Abelly (l'aurait-il connu à son arrivée à Paris ?). Il demande à être enterré en sa paroisse, où il a fondé, pour le repos de son âme, un salut à perpétuité...

Du simple point de vue social, cette biographie ne manque pas d'enrichir notre connaissance du siècle. Elle nous apprend comment vivait un artiste parisien de grande renommée, quelles occupations, quelles préoccupations étaient les siennes. Professeur, il place ses disciples dans les grandes tribunes de Paris et de la province. Officier du Roi, il part pour Versailles dans les premiers jours d'octobre, afin de tenir l'orgue de la quatrième chapelle (il n'a jamais connu la chapelle actuelle : la cinquième), durant le dernier quartier de l'année. Virtuose, il se fait entendre dans certaines grandes églises de Paris. Expert, il prend la diligence pour Troyes, Bourges, Saint-Quentin, Laon, Blois et entretient avec les facteurs d'orgues une correspondance technique.

Regrettons que Norbert Dufourcq n'ait pu mettre la main sur les contrats passés entre Lebègue et ses éditeurs et imprimeurs, et qu'il n'ait osé, faute de documents et de preuves, préciser les relations, voire l'amitié qui existaient entre l'organiste-claveciniste et ses illustres contemporains (Michel-Richard Delalande, François Couperin...). Pourtant nous sommes ici comblés et une dizaine d'études de ce genre achèveraient de mettre en pleine lumière *La vie musicale en France au siècle de Louis XIV*, sous-titre que l'auteur a donné au si vivant portrait qu'il vient de tracer.

Bibliographie. Appendices : Nouveaux documents inédits relatifs à l'orgue français au XVII[e] siècle. Soixante-dix pages de pièces justificatives. Table des planches hors-texte. Index.

Marcelle BENOIT.

■ **Bibliography of French Seventeenth Century Studies, 1954.**

Mise sur pied par les Professeurs J. Brody (Columbia), D. Delakas (Northwestern), A.A. Eustis (California, Berkeley), F.W. Gravit (Indiana), Clairman, E.P. Grobe (Oklahoma Baptist University), cette bibliographie, qui couvre la période du 25 novembre 1953 au 25 novembre 1954, est extrêmement complète et utile. Ouvrages, études, articles touchant le XVII[e] siècle y sont cités et classés. S'adresser à M. le Professeur Gravit, de l'Université d'Indiana (U.S.A.), ou à M. le Professeur J. Demorest, Duke University, Durham. N.C. (U.S.A.).

Nous nous excusons de l'obligation où nous nous trouvons de reporter au n° 28 les importantes « Notes Bibliographiques » qui devaient prendre place dans le présent numéro.

M.-H. G.

NÉCROLOGIE

Avec grand regret nous avons appris la mort de M. Daniel MORNET, professeur honoraire à la Sorbonne, vice-président d'honneur de la Société d'Etude du XVII[e] siècle ; de M[me] la Duchesse E. DE CLERMONT-TONNERRE, vice-présidente ; de M. René BRAY, professeur à l'Université de Lausanne, membre de la Commission de Publication ; de M. Henri BERR, fondateur et directeur du Centre International de Synthèse ; de M. Pierre SERGESCU, secrétaire permanent de l'Union Internationale de l'histoire des sciences, membre de la Société ; du Lieutenant-Colonel CARRÉ, membre du Conseil de la Société d'Etude du XVII[e] siècle.

Imp. YVERT & C[ie], Amiens. - 25 Avril 1955. - N° d'éditeur : 1. - N° d'impr. : 44.
Dépôt légal, 2[e] trimestre 1955. *Le Directeur-Gérant :* M.-H. GUERVIN.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la « Société d'Etude du XVIIe siècle »

SOCIÉTÉ d'ÉTUDE du XVIIe SIÈCLE

déclarée conformément à la loi du 1er Juillet 1901
(*Journal Officiel* du 22 Avril 1948)

Objet : Le XVIIe siècle étant un des sommets de la civilisation française, et, par son influence, de la civilisation mondiale, une Association est fondée dans le but de l'étudier et de le faire mieux connaître dans son ensemble, et notamment dans le domaine historique, littéraire, philosophique, artistique, scientifique, spirituel et juridique. La Société désire coordonner les efforts des personnes, groupements et institutions qui ont déjà fait ou font des travaux sur le XVIIe siècle, susciter des recherches nouvelles, diffuser les résultats obtenus.

Ses moyens d'action consistent principalement dans la constitution d'un service de documentation, dans la publication d'une revue ou bulletin, qui sera distribué aux membres de la Société ; dans l'édition sans recherche de bénéfices, de documents originaux ou d'ouvrages concernant le XVIIe siècle ; dans l'organisation de conférences et de réunions.

Cotisations : Membres sociétaires : 600 fr. par an (droit d'entrée de 200 fr.) ; Membres promoteurs : 1.000 fr. par an (droit d'entrée de 500 fr.) ; Membres donateurs : 1.500 fr. par an (droit d'entrée de 1.000 fr.) ; Membres sympathisants : 100 fr. par an (ou plus), sans droit au Bulletin.

Pour l'Etranger, majoration d'une somme de 100 francs pour frais.

Rachat de cotisation comme Membre fondateur : 11.000 francs ; Etranger : 12.000 francs.

BULLETINS ENCORE DISPONIBLES

Les Bulletins des années 1949, 1950 et 1951 sont complètement épuisés.

Sont encore disponibles :

Le numéro spécial illustré : « *Fénelon et son tricentenaire* », comprenant nº 12 (1951), nºs 13 et 14 (1952)	480 fr.
Année 1952 : nºs 15 et 16.	550 fr.
Année 1953 : nºs 17-18, 19 et 20	900 fr.
Année 1954 : nºs 21-22, 23 et 24	900 fr.
Année 1955 : le numéro spécial seul (nº 25-26)	425 fr.
les nºs 25, 26, 27 et 28 (jusqu'au 31 décembre).	800 fr.

au Chèque postal de la Société : PARIS 6511.05